



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

Ne payez pas plus cher
pour le même meuble!

MEUBLES
MONTHÉY
Lesse

PRIX IMBATTABLES!
2 grandes expositions
025/71 48 44/45
Fermé le lundi

**GRAND
CONSEIL**

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Contributions de plus-value

L'entrée en matière votée à l'unanimité

Un décret concernant la perception de contributions de plus-value, au sens de l'article 227 de la loi fiscale de 1976, a été soumis, hier après-midi, aux députés. A l'unanimité, ceux-ci ont voté l'entrée en matière après les déclarations favorables, voire élogieuses, de tous les porte-parole des groupes que furent MM. Daniel Lauber (DC Haut), lui-même étant l'auteur d'une motion demandant la présentation du décret, Josef Zumptwald (chr.-soc. Haut), Vital Jordan (rad.), Lucien Rosset (soc.), André Mabillard (MSI), et Pierre Moren (DC Bas).

Un décret qui n'apporte rien de nouveau, mais qui a le mérite de clarifier et d'harmoniser les dispositions existantes. M. Yvon Berclaz, président de la commission, M. Adrian Mathier, rapporteur, et M. Guy Genoud, chef du Département de l'économie publique, expliquèrent clairement que la contribution de plus-value est une charge de préférence imposée à des personnes ou des groupes (propriétaires) comme participation aux frais d'installations ou d'équipements d'intérêt public qui leur procurent des avantages particu-

liers. Il s'agit donc d'une contribution d'équipement, sans plus. C'est même ce titre, que M. Rolf Escher aurait voulu donner au décret, mais la commission objecta qu'en Valais, où l'on ne

connaît pas et où l'on ne veut pas entendre parler de plus-value dans sa signification « pure », chacun sait de quoi il en retourne et que l'on brouillerait les esprits en utilisant une autre ap-

pellation. Au vote, le Grand Conseil partagea cet avis par 52 voix contre 29. Et c'est ainsi que l'on parla tout l'après-midi d'hier de plus-values... qui n'en sont pas!

Un drôle de cinéma!

Pourquoi donc, après cette belle unanimité sur l'entrée en matière, la discussion se déroula-t-elle dans un climat détérioré? Parce que le groupe radical, la séance s'étant ouverte à 14 h. 15, déposa à 14 h. 18 (c'est M. Genoud qui a noté l'heure!) le texte d'un projet entièrement nouveau quant à sa systématique. Invoquant l'article 57 du règlement du Grand Conseil, M. F. Couchepin soutint que ce texte-surprise tenait lieu de liste des propositions de modifications faites par le groupe. Etonnement de M. Guy Genoud, rappelant à M. Couchepin que le projet issu des délibérations de la commission avait été remis aux députés en mars déjà et que

le groupe radical - qui avait d'ailleurs ses représentants dans cette commission - aurait pu, ne s'agissant pas de propositions se rapportant aux articles du pro-

Par **Gérald Rudaz**

jet, mais d'une mouture complètement nouvelle de celui-ci, le déposer plus tôt afin que lui-même, la commission et les députés puissent l'étudier à temps. Réplique de M. Couchepin, duplicative de M. Genoud: la guerre était déclarée! Et les incidents de s'enchaîner, au gré du développement de « l'entourloupe » qu'était aux yeux de la majorité de la salle ce dépôt in extremis de propositions en forme de contre-projet... Un exemple parmi trop d'autres. Lors de la discussion d'un article, M. Couchepin demanda à M. Genoud « s'il en comprenait le sens et si celui-ci correspondait au texte du groupe radical? ». Réponse de M. Genoud: « Je crois que c'est au groupe radical de dire si son texte correspond à celui du projet! »

« Drôle de cinéma », entendait-on dire partout au sortir de la séance, pour qualifier cette attitude du groupe radical.

Les députés manifestèrent d'ailleurs leur réprobation au gré des votes sur ces propositions radicales, qui furent repoussées par 67 voix contre 21, 59 contre 17, 61 contre 13, 49 contre 17, 48 contre 11 et 53 contre 13.

La conclusion - que nous faisons nôtre - de ce « drôle de cinéma », nous la laisserons à M. Bernard Varone qui, sans passion, déclara: « Il est très regrettable que l'on en soit arrivé à un tel climat. Le groupe radical, dans son texte, propose bien des choses intéressantes. Il serait fort dommage qu'en raison d'une procédure pour le moins inhabituelle, elles restent lettre morte, et je souhaite qu'elles soient reprises par la deuxième commission. »

C'est par ces considérations que nous tirerons un trait sur ces incidents, qui n'ont pas empêché pour autant le Grand Conseil d'examiner les douze premiers articles du décret. L'article 5 traite, à l'alinéa 2, de terrains sis dans une zone à bâtir, qui demeurent attachés à une exploitation agricole. Dans ce cas, la contribution n'est exigible que lorsque ces terrains sont aliénés ou cessent d'être affectés à l'exploitation agricole. Entre des propositions visant à biffer cet alinéa et d'autres tendant à mieux favoriser les propriétaires, cette exploitation agricole pouvant être faite à titre principal ou accessoire, M. Genoud accepta que la deuxième commission étudie un texte qui ne tolère ni un comportement spéculateur, ni l'expulsion du paysan de sa terre. M. F. Rouiller évoqua l'inégalité de traitement entre le propriétaire d'un terrain

Suite page 2

Le bord du lac en liesse, ce week-end

LE BOUVERET. - Une animation particulière régnera ce dimanche au Bouveret, puisque le collège des Missions organise sa traditionnelle kermesse annuelle. D'ores et déjà, la participation s'annonce importante. Fanfares, groupes folkloriques et chanteurs se produiront

en alternance, sans compter les nombreux stands préparés spécialement à l'intention des participants. Une fin de semaine que l'on ne pourrait assurément pas qualifier de morose!

PHOTO NF

Voir page 17



Lettre ouverte à Arthur Bender (II) auteur de « Notes politiques »

Suite du NF d'hier

Cher Maître,
Je n'ai pas lu toutes les critiques qui ont salué la publication de vos « Notes politiques », mais j'en ai vu de trop acerbes. Ceux qui les ont écrites oublient, semble-t-il, l'avertissement que contenait votre préambule: « une relation imparfaite » et surtout « le rôle partiel et partisan (c'est moi qui souligne) qui me fut dévolu ».

Dès lors que vous annoncez la couleur, j'attendais un pamphlet, me réjouissant qu'il vint d'un partisan de si haute qualité. Déception! J'ai trouvé dans votre ouvrage un peu d'histoire, du drame, de l'épopée, de l'éloge, de la philosophie et même de la théologie. Mais de sarcasme point et d'ironie si peu. Moi qui me préparais à voir en vous un second Bernanos, pour ne pas dire un épigone de Léon Bloy!

Histoire des vieilles lunes

Vous parlez de votre enfance, à tout le moins de votre jeunesse fullérienne. Il semble que ce temps, que vous me pardonnerez de trouver assez lointain, vous ait marqué et qu'il vous en reste d'inextricables complexes. Mon cher Maître, de tels maux ne se peuvent guérir que sur le divan du psy-

chanaliste. Il n'y a pas d'autre rédemption.

Chacun sait - du moins ceux d'entre nous assez vieux pour que leurs souvenirs s'étalent sur plusieurs décennies - qu'à Fully, le meneur du jeu, Henri Carron, n'était pas un paragon de démocratie. Et après? Pour juger de ce temps-là, il faut se rappeler les circonstances et les mentalités. C'était le temps où un président de Sierre - avant Marcel Gard - dans un conseil composé de sept radicaux et de deux conservateurs, osait dire: « Cette proposition est intéressante, mais, comme elle émane d'un conservateur, nous ne la prendrons pas en considération. » C'était le temps où un conservateur montheysan se plaignait: « Les radicaux ne nous laissent présider que deux commissions, notamment celle du cimetière. » Les conservateurs de Martigny étaient-ils mieux partagés, je l'ignore. Mais Henri Chappaz, qui fut conseiller de cette municipalité, disait de celui qui la présida durant quarante ans: « Ne vous laissez pas prendre à ses airs gentils: il n'y a pas besoin de gratter beaucoup pour trouver la rouerie. »

On peut donc, cher Maître,

Suite page 2

Sylvain Maquignaz

Sion: les diplômés des écoles supérieures Pléthore d'enseignants

Voir pages 21 et 29

TOKYO

Un sommet pour rien?

Selon toute vraisemblance, les pays membres de l'OPEP ne devraient donc pouvoir se mettre d'accord à Genève sur un prix de référence et la probabilité d'un échec conditionne directement le sommet occidental de Tokyo, qui apparaissait comme une réponse des pays consommateurs à la décision des pays producteurs de pétrole. L'affaire pourrait donc être remise à plus tard, pour le plus grand profit de la conférence de Tokyo, qui s'ouvrirait dans un climat de réelle tension. Il y avait, d'un côté, la flambée inflationniste, confirmée par les indices du mois de mai: 1,1% d'augmentation des prix en France et aux Etats-Unis, 0,8% dans l'ensemble de l'Europe occidentale. Il y avait le chômage, qui touche 16 millions de personnes dans les 24 pays de l'OCDE. Il y avait, enfin et surtout, le procès d'intention latent que les Neuf de la CEE, convaincus de former le groupe modèle de l'Occident après le Conseil européen de Strasbourg et le plan énergétique qui y fut adopté, faisaient les Etats-Unis et au Japon, soupçonnés de vouloir s'en tenir à la défense de leurs intérêts nationaux. Dès hier, la tension apparaissait vive entre les présidents Carter et Giscard d'Estaing, après l'interview de ce dernier au

Newsweek accusant implicitement les Etats-Unis de porter une lourde responsabilité dans la crise présente.

Alors, que feront à Tokyo, aujourd'hui et demain, les sept chefs d'Etat et de Gouvernement, des Etats-Unis, du Canada, du Japon, de la RFA, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie? Il y aura, d'un côté, les quatre Etats membres de la CEE, vaincus d'avoir tracé la voie en acceptant, à Strasbourg, un plafonnement de leurs importations de pétrole jusqu'en 1985, un encadrement du marché libre de Rotterdam et un enregistrement de toutes les transactions pétrolières. Ce front sera renforcé par les décisions du Gouvernement de Londres de mettre les ressources pétrolières britanniques à la disposition de ses partenaires européens, en cas de pénurie, et, surtout, de verser au Fonds européen de coopération monétaire 20% des réserves de la Banque d'Angleterre, c'est-à-dire de préparer l'adhésion du Royaume-Uni au système monétaire européen.

En face des quatre de la CEE, les Etats-Unis et le Japon plaident pour des enga-

Suite page 2

JF

Tragique course d'école Jeune Zurichois tué

Voir page 29

Lettre ouverte à Arthur Bender (II)

auteur de « Notes politiques »

SUITE DE LA PAGE 1

se rappeler, et non sans quelque nostalgie, ce temps des vieilles lunes. Mais il ne faut ni s'y attarder ni s'y appesantir. Parlez-nous plutôt du Printemps du Valais que les radicaux nous promettent et que l'on ne voit pas venir.

La participation héroïque

Vous faites l'historique de la participation. Fort bien, même s'il y a des trous dans votre histoire. Vous l'avez dit vous-même : « relation imparfaite » et travail de « partisan ». Quant à votre propre participation au gouvernement, je relèverai seulement que la collégialité vous a paru un carcan...

Je vois mal qu'il en aille autrement pour un minoritaire. La Palice aurait pu le dire avant moi : un minoritaire ne peut, à lui seul, faire majorité. Mais vous avez révélé vous-même en petit comité - et si je m'autorise à en faire état, c'est que vous parliez à des journalistes, indiscrets par profession - que lorsque le Conseil d'Etat n'était pas d'un avis unanime, la ligne de clivage passait rarement entre les partis politiques. Alors ?

Ce qui me tourmente, c'est qu'après avoir été contraint de faire le Paris - Roubaix sur un vélo militaire, vous n'arriviez pas à persuader vos coreligionnaires de ne plus désigner un membre de votre parti pour une si cruelle épreuve. Laissez donc ces cruels conservateurs se chamailler entre eux : ils ont fait la preuve qu'ils en sont très capables. N'imposez plus à des Bernard Comby le sacrifice d'Iphigénie. C'est à peine une métaphore : vous immolez un innocent sur l'autel de la patrie pour qu'un vent favorable gonfle les voiles de la nef gouvernementale. Le pire, c'est que ce rôle de victime est envié : on vient d'en avoir la preuve. Ce n'est plus de l'héroïsme, c'est du samouraïsme. Les kamikazes n'ont plus de quoi nous étonner.

Croquemitaine du temps jadis

Une allégation de votre livre m'a proprement époustoufflé. C'est que l'Eglise

constitue un Etat dans l'Etat. Il est vrai que vous mélangez un peu les bidons : entre l'Eglise catholique romaine officielle et l'Eglise marginale d'Ecône, on ne sait pas très bien à qui s'adressent vos reproches.

Comme nous sommes tous deux, cher Maître, adeptes de l'Eglise de Rome, je ne parlerai que de celle-ci. Je n'ai pu manquer de trouver qu'Arthur Bender s'était un peu trop penché sur une période de notre histoire et qu'il en était resté au rôle politique du chanoine de Rivaz. C'est comme si je m'attardais au député radical Pignat (je crois qu'il se prénomme Hippolyte, mais je n'en suis pas sûr) qui aurait bien donné 100 000 francs (des francs de l'époque, vous pensez!) pour que l'on supprimât bon nombre de fêtes chômées. Je pense à cet homme de bien, tous les lundis de Pâques et de Pentecôte et chaque fois que quelqu'un propose de chômer le 1^{er} mai ou le 1^{er} août. Mais je ne confonds pas le radicalisme d'alors avec celui d'aujourd'hui.

Alors, cher Maître, comment expliquer votre allégation de l'Eglise Etat dans l'Etat? Est-ce parce que vous avez fait votre catéchisme au temps de Victor Bieler auquel il arrivait de prendre sa crose pour une épée? Moi, j'ai fait le mien au temps de Jules-Maurice Abbet, qui était, sauf erreur de souche radicale et qui, quoique encore élu par le Grand Conseil, ne poussait pas sa mitre au milieu des gibus. Et puis, cher Maître, j'ai quelque peu fréquenté les milieux cléricaux. Si les clercs d'aujourd'hui me donnaient du souci, ce serait plutôt celui-ci : qu'à l'instar de la majorité des laïcs, ils oublient qu'un dimanche sur huit ou dix après la célébration des saints mystères, il faut aller voter.

Quant aux discussions théologiques après les libations de la Fête-Dieu, vous permettez, cher Maître? Vous semblez avoir découvert que parmi les conservateurs il se trouve des pignoufs. Il y a longtemps que nous savions qu'il y a aussi des radicaux intelligents.

Sylvain Maquignaz

Un sommet pour rien ?

SUITE DE LA PAGE 1

glements limités, en attendant que l'OPEP se mette d'accord sur un nouveau prix du baril. Cette prudence tient, pour les Etats-Unis, au refus du Congrès de s'engager dans la voie d'une véritable politique d'économie d'énergie, alors qu'au Japon, le gouvernement souhaite maintenir une croissance de 6%, soit le double de celle enregistrée en Europe. L'échec de l'OPEP confirmera donc les Etats-Unis et le Japon dans leur volonté de refuser tout plafonnement des importations de pétrole pour 1985 et de s'en tenir aux économies d'énergie annoncées dans le cadre de l'AIE. Peut-être les sept créeront-ils un nouvel organisme, une sorte de conseil international de l'énergie destiné à remplacer l'AIE, pour assurer le contrôle des décisions de Tokyo et la surveillance des marchés libres.

Finalement, l'échec de l'OPEP à Genève contribuera à masquer les divisions occidentales en reportant les décisions à plus tard. La crédibilité du programme énergétique communautaire n'en sortira pas renforcée dans la mesure où le plafon-

nement des importations et l'enregistrement des transactions n'ont de sens qu'à l'échelle de tous les pays consommateurs occidentaux. La poursuite des économies d'énergie, à hauteur de 5% de la consommation, devrait néanmoins contribuer à détendre le marché qui, précisément, souffre d'un manque d'environ 125 millions de tonnes par an, soit 5% de la production mondiale.

Le véritable problème posé par le baril à 20 dollars n'en reste pas moins aigu : c'est la menace qui pèse sur toute l'économie occidentale. L'inflation, le chômage, l'instabilité monétaire remettent en cause le modèle économique occidental qui est celui d'une transformation des matières premières grâce à de l'énergie, souvent importée, pour fabriquer des produits finis, souvent exportés. L'économie d'échange, qui s'est développée dans le monde occidental depuis trente ans, risque d'en souffrir et le premier pays pénalisé sera à coup sûr le Japon. Les relations commerciales internationales seront d'ailleurs examinées, à Tokyo.

Voir aussi page 32

JF

GRAND CONSEIL : CONTRIBUTION DE PLUS-VALUE

L'entrée en matière votée à l'unanimité

Un drôle de cinéma

SUITE DE LA PAGE 1

nu et celui d'une surface couverte d'appartements. Affaire à suivre après examen par la deuxième commission. M. Pierre Moren a obtenu que soient inscrits dans le décret les aménagements touristiques. MM. Couchepin, Raymond Fellay, André Mabilard, Rolf Escher intervinrent également dans ces débats, qui

vont reprendre ce matin, en ouverture de séance.

Dans la note...

Dominant avec calme ce climat peu ordinaire, créé par la tentative « d'entourloupe » du début de la séance, le président Georges Roten eut encore à mettre aux voix deux propositions bien dans la note de cet

après-midi. D'abord, une motion d'ordre de M. C. Kalbfuss, demandant que l'on interrompe la discussion sur les plus-values, pour permettre le développement de motions, dont deux de M. Peter Bodenmann. Veto de M. Pierre Moren, qui s'écria : « Le décret est une chose beaucoup plus importante pour le pays que ces motions. » Il fut suivi par le Grand Conseil, par

44 voix contre 31. Ensuite, une demande d'appel nominal, pour contrôler si le nombre de députés dans la salle formait le quorum exigé par le règlement, faite par le D' Morand. Les secrétaires commençèrent à compter, lorsque, alertés dans la salle des « pas-perdus », plusieurs députés se hâtèrent de reprendre place à leurs sièges. Le président Roten à M. Morand : « Je pense que, les choses étant ce qu'elles sont, maintenant, vous renoncez à votre demande ? » Et M. Morand, magnanime et levant les bras : « Evidemment ! »...

Gérald Rudaz

EN MATINÉE

L'organisation judiciaire

Une mesure pour rien ?

« Nous sommes plus que jamais persuadés que cette réforme est inadéquate, qu'elle ne résout pas les problèmes de structure de la justice valaisanne, qu'elle n'apporte pas d'amélioration réelle pour le justiciable, qu'elle est, à terme, onéreuse pour les finances publiques... » Ainsi s'exprimait, hier matin, au Grand Conseil, M^e Claude Kalbfuss, dès l'entrée en matière (en deuxième débats) sur le « projet de loi modifiant la loi d'organisation judiciaire du 13 mai 1960... » Et M^e Kalbfuss de poursuivre : « Cette réforme qui présente tellement d'inconvénients, coûtera fort cher à l'Etat. L'évaluation de l'incidence financière est d'une légèreté bien coupable, excusable peut-être chez le juriste qu'était M. Bender. On regrettera simplement - et c'est une parenthèse - que l'économiste qui lui a succédé n'ait pas cerné davantage le problème... »

Les députés, volontiers clairsemés, n'ont cependant pas suivi le député Kalbfuss jusque dans ses conclusions. En effet, ils acceptèrent « cette réforme inadéquate » par 75 voix contre 14. Il est vrai que M. Bernard Comby, conseiller d'Etat, et M. Otto Pfammatter, président de la commission, défendirent avec ardeur ce projet, qui se distingue surtout par la création d'un tribunal des mineurs.

M. Bernard Comby - qui a beaucoup d'aisance dans les citations d'auteurs - se réfère, par exemple, à un orateur et écrivain de Dublin (Edmund Burke... si j'ai bien compris ?) pour

souligner que la réforme présentée est « absolument indispensible ». Car cette réforme est « un instrument suffisamment souple » pour faire face aux problèmes qui se posent, aux frais qui se supposent. M^e Kalbfuss, juriste, n'est évidemment pas de cet avis (lors des premiers débats, j'avais proposé, en lieu et place, d'augmenter le nombre des juges cantonaux de 7 à 9, ce qui aurait permis de former, en faisant appel aux suppléants, trois cours à trois juges au lieu de deux...), mais M. Comby, économiste, emporte la décision du Parlement.

Je ne reviendrai pas ici sur le détail des articles, ni sur « la suppression du tribunal fantôme de l'Entremont » (selon une autre appréciation du député socialiste Kalbfuss), puisque j'en ai déjà longuement parlé lors des premiers débats. En toute simplicité, je m'arrêterai surtout

à l'article 7 bis (nouveau) concernant la composition du tribunal des mineurs.

En première lecture, la députation haut-valaisanne, unanime, réclamait deux juges pour ce tribunal (et non pas un juge et un juge adjoint). Hier matin, la commission suggère de libeller ainsi cet article : « le tribunal des mineurs se compose de deux juges, un du Haut-Valais, un du Valais romand, de deux suppléants, et de 13 assesseurs ». Tout devient ainsi pour le mieux dans le meilleur des mondes... sauf que le groupe chrétien-social du Haut-Valais, par M. René Zuber, souhaite maintenant que le tribunal des mineurs « se compose de trois juges, soit un pour le Haut-Valais, un pour le Valais central, et un pour le Bas-Valais ». Pourquoi trois ?... je l'ignore et ne rapporterai pas les commentaires caustiques d'un député qui me lança :

maintenant qu'il y a un deuxième juge, il faudrait prévoir un troisième... pour que personne n'ait trop de travail !

Mais je m'empresse d'ajouter que M. René Zuber retirera sa proposition lorsque M. Bernard Comby lui rétorqua, avec pertinence : pour l'instant, il n'est pas nécessaire de passer à trois juges, en raison du nombre de cas à traiter, et du surcroît de frais à considérer... Nous verrons sur la base de l'expérience !

En conclusion, je répète que le projet de loi « modifiant la loi d'organisation judiciaire » fut accepté par 75 voix contre 14 (opposition essentiellement socialiste). Ce résultat, non équivoque, entraîna une ultime déclaration du conseiller d'Etat Comby : cette loi répond à « un souci d'une meilleure administration de la justice au service du justiciable valaisan ».

N'en déplaise à M^e Claude Kalbfuss, ce n'est donc pas une mesure pour rien. Preuve par la majorité évidente !

Roger Germanier

OFFICES D'ÉTAT CIVIL

Non à la centralisation

En fin de matinée, hier, au Grand Conseil, les députés devaient encore se prononcer sur une résolution de M. Otto Pfammatter « contre la concentration des offices d'état civil ».

Cette résolution, d'apparence anodine, mérite toutefois un instant de réflexion... ne serait-ce que pour une dernière sauvegarde des petites communes. En effet, « concentrer » les offices d'état civil, c'est peut-être rationnel, mais ce n'est pas forcément sympathique (dans le meilleur sens du terme)... d'autant que la vie d'une commune ne sait plus trop de quoi se réclamer.

Hier donc, au Grand Conseil, le député Otto Pfammatter a défendu sa résolution. Et il a obtenu gain de cause (par 49 voix contre 46) non sans confusion dans le vote... Protes-

tation s'élevant dans la salle à propos de ce vote, le président du Grand Conseil réclama un second vote. Mais le député Paul Schmidhalter, par la voie d'une motion d'ordre, s'opposa à ce deuxième vote... de telle sorte que les députés décidèrent finalement de ne pas voter, de telle sorte qu'ils confirmèrent ainsi l'acceptation de la résolution de M. Otto Pfammatter. Tout ceci semble bien compliqué, certes... mais les parlementaires n'ont rien entrepris pour simplifier le problème. Bref, la résolution du député Otto Pfammatter est désormais adoptée.

Motion

Suite à ce vote, le député Adolphe Ribordy déposait la motion suivante :

« Pour respecter pleinement l'expression d'une telle volonté, nous proposons que les textes légaux concernés soient modifiés dans le sens suivant : les communes seront désormais seules, habilitées à nommer les officiers d'état civil, les teneurs de cadastres, les agents AVS ainsi que toutes les autres titulaires à des fonctions publiques dont l'activité se déroule sur le territoire d'une commune. »

Aujourd'hui

- 1 Décret sur les plus-values.
- 2 Projet de modification des articles 52 et 86 de la Constitution cantonale, 2^e débats sur l'opportunité. Président : L. Vuadens ; rapporteur : R. Escher.
- 3 Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention cantonale en faveur du remaniement parcellaire d'Ausserberg. Président : Cl. Rouiller ; rapporteur : R. Ritz.
- 4 Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention cantonale en faveur du remaniement parcellaire « Lätzes Usserbi », commune d'Ausserbinn. Président : Cl. Rouiller ; rapporteur : R. Ritz.
- 5 Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention cantonale en faveur du remaniement parcellaire d'Eggerberg, commune d'Ausserberg. Président : Cl. Rouiller ; rapporteur : R. Ritz.
- 6 Projet de décret concernant l'octroi d'un subséde cantonal en faveur de l'amélioration intégrale de la commune de Niedergesteln, commune de Niedergesteln. Président : Cl. Rouiller ; rapporteur : R. Ritz.
- 7 Postulat Herbert Volken concernant la modification du règlement d'exécution du 9 juin 1953 sur les guides de montagne et les professeurs de ski, modifié le 20 février 1970 (11.5.1978).

AIDE AUX RÉFUGIÉS

Résolution radicale

Le peuple suisse a été appelé, hier, à faire preuve de compréhension et de générosité à l'égard des réfugiés du Sud-Est asiatique. Le Valais, terre hospitalière, par tradition, doit faire un geste particulier.

Nous proposons au Grand Conseil valaisan de voter un crédit de l'ordre de 50 000 francs qui servirait à payer les frais de voyage et de premier établissement dans notre canton d'un groupe de réfugiés.

Nous proposons que le groupe d'hommes, de femmes et d'enfants qui viendront chez nous soit pris en dehors du contingent que la Confédération a accepté sur son territoire.

Ce simple geste d'humanité devrait être compris sans que nous insistions plus longtemps sur les raisons qui le motivent. Ne sommes-nous pas un pays chrétien ?

ÉCHECS À LUCERNE

Un Allemand et deux Israéliens aux interzones

Le tour final de la zone 2 à Lucerne s'est terminé par une demi-surprise. Alors que l'on prévoyait généralement une qualification de Robert Hübner, RFA, de Sigurjonsson, Islande et d'un Israélien, Grünfeld ou Kagan, ces deux derniers ont bouleversé les pronostics en éliminant le grand maître international islandais.

Les trois qualifiés pour les deux prochains tournois interzones de Riga et de Rio de Janeiro sont donc Robert Hübner, RFA; Yehuda Grünfeld, Israël et Shimon Kagan, Israël. Le second nommé a, par ailleurs, réalisé sa première norme de grand maître international sur les bords du lac des Quatre-Cantons. Les Israéliens peuvent donc être considérés comme les grands triomphateurs du tournoi. Les deux jeunes maîtres internationaux Grünfeld et Kagan ont fait complètement oublier la déception qu'avait provoquée dans le camp israélien l'élimination du grand maître international Liberzon, au terme des rondes préliminaires déjà.

Ce tournoi, dont la mise sur

le pied fut possible, grâce à l'appui financier de plusieurs firmes, dont le Crédit Suisse, *Les Luzerner Neuste Nachrichten* et le grand hôtel National, s'est terminé en apothéose.

Les organisateurs de la Suisse centrale ont marqué plusieurs bons points dans l'optique de l'organisation de la prochaine olympiade ou championnat du monde par équipes.

Classement du tour final de la zone 2

1. Robert Hübner, RFA, 6 points sur 7 parties;
2. Yehuda Grünfeld, Israël, 5;
3. Shimon Kagan, Israël, 4;
4. Tom Wedberg, Suède, 3,5;
5. Guomundur Sigurjonsson, Islande, 3;
6. Knut Joran Helmers, Norvège, 2,5 (SB 6,50);
7. Helgi Olafsson, Islande, 2,5 (SB 4,75);
8. Lars Karlsson, Suède, 1,5.

Relevons que Robert Hübner est le seul à n'avoir pas connu la défaite dans ce tour final. Il a concédé deux nulles, l'une à Wedberg et l'autre à Grünfeld.

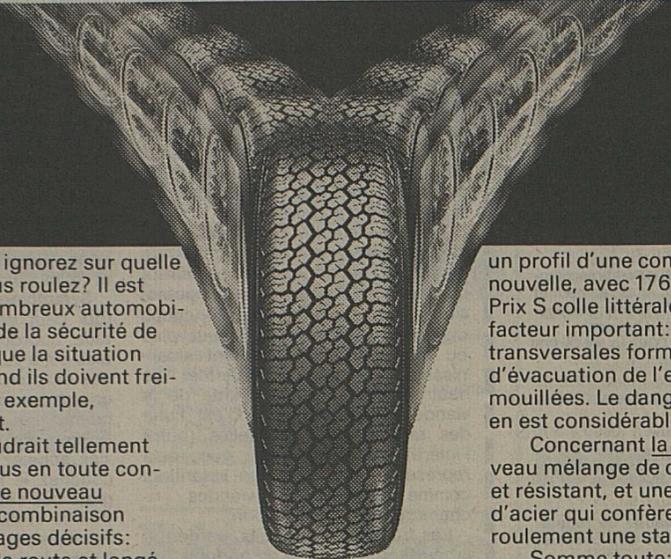
G.

Le pneu Goodyear a désormais une longueur d'avance:

Ce pneu adhère mieux au sol.

Ce qui ne vous intéresse probablement guère pour l'instant...

...mais vous pourriez changer d'avis quand vous partirez à la dérive.



deux pneus en un

Parions que vous ignorez sur quelle marque de pneus vous roulez? Il est vrai, hélas, que de nombreux automobilistes ne se soucient de la sécurité de leurs pneus que lorsque la situation devient critique. Quand ils doivent freiner brusquement par exemple, ou quand ils dérapent.

Et pourtant, il vaudrait tellement mieux choisir les pneus en toute connaissance de cause: le nouveau Grand Prix S offre la combinaison idéale de deux avantages décisifs: adhésion optimale à la route et longévité maximale.

Concernant l'adhésion à la route:

un profil d'une conception entièrement nouvelle, avec 1768 lamelles. Le Grand Prix S colle littéralement au sol. Autre facteur important: plus de 100 rainures transversales forment un système d'évacuation de l'eau pour routes mouillées. Le danger de l'aquaplaning en est considérablement réduit.

Concernant la longévité: un nouveau mélange de caoutchouc, coriace et résistant, et une double carcasse d'acier qui confère à la large bande de roulement une stabilité optimale.

Somme toute: deux pneus en un seul!

GOODYEAR GRAND PRIX S

Le Grand Prix S de Goodyear est vendu dans 3000 points de vente (magasins spécialisés et garages).

Usego **ACTION**

service frais

les 29 et 30 juin

JAMBON FUMÉ

pour le grill 1 kg

14.50

POMMES DE TERRE NOUVELLES

1 kg

-.60

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la Source du Valais

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer dans l'immeuble «Le Jorat» à Evionnaz

1 appartement 4 pièces
1 appartement 3 pièces

subventionnés ou non.

Tél. 026/6 21 63 ou 027/81 19 04
36-90301

Fonctionnaire fédéral, retraité, cherche, région Martigny-Bourg

appartement 2 1/2 - 3 p.

Pour le 1er novembre 1979. Si possible avec jardin.

Tél. 021/34 02 19

36-27202

A vendre superbe et grand

chalet en madriers

Dimensions: 11 x 17 mètres, deux étages de madriers. A démonter. Fr. 15 000.-

S'adresser à Vuignier. Tél. 022/94 80 02

36-27196

A vendre à Champex, près du lac

un chalet ancien avec confort.

Garage pour deux voitures. Grand terrain boisé, vue imprenable, situation exceptionnelle.

Ecrire sous chiffre P 36-27184 à Publicitas, 1951 Sion.

Capri

A louer

petit appartement meublé

pour l'été, 1, 2 ou 3 mois

Tél. 022/49 05 34
36-26961

Crans-Montana

A louer à l'année

joli studio meublé

Grande terrasse sud. 6 chaînes TV. Piscine. Tennis.

Fr. 380.- par mois toutes charges comprises
Tél. 027/43 29 74
36-27024

A louer aux Mayens-de-Riddes

un chalet

Libre tout de suite jusqu'à la fin de l'année.

Tél. 027/86 20 80
*36-27190

A vendre à Grimisuat

1109 m2 de terrain

pour construire villa, belle situation, avec 183 m2 de bois.

Offre sous chiffre 89-386 à Annonces Suisses S.A., Sion.

A vendre à Troistorrens

un chalet

à rénover de 2 appartements.

Ecrire sous chiffre 3274 à Orell Füssli Publicité S.A. 1870 Monthey.

A louer à Sion quartier Ouest

un studio

Séjour coin à manger, chambre à coucher séparée, salle de bains/WC, balcon. Prise téléphone, galetas. Situation tranquille, 3e étage. Fr. 360.- charges comprises.

Tél. 027/22 14 27 le matin ou dès 19 heures
*36-301665

A louer à Chippis, immeuble Rhodania

appartement 2 chambres plus hall meublé.

Libre le 1.8.1979. Loyer Fr. 240.-, charges Fr. 70.-

Tél. 027/55 11 32 heures bureau
36-5855

A louer à Sion rue du Sex 19

chambre indépendante meublée

Fr. 120.- par mois.

Tél. 027/23 36 65
22 56 75
36-27199

A vendre aux mayens d'Arbaz

un terrain de 995 m2 environ

Faire offre sous *chiffre P 36-301663 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny

appartement de 3 1/2 pièces

Libre 1er septembre. Fr. 380.- par mois (charges comprises).

Tél. 026/2 58 95

*36-400686

Urgent! On cherche

plants de vigne

Environ 1000 pièces, fendant long pied ou plants en pot.

Marius Studer, Crans Tél. 027/43 12 70
36-27225

GARAGE DU STAND
MONTHEY SA

Centre d'Occasions

EXPOSITION PERMANENTE
Garantie OR plus crédit
Ouvert le samedi

R 4 TL	1976	47 000 km
Audi 80 L	1973	67 000 km
R 4 TL	1978	21 000 km
Lada 1500	1975	68 000 km
R 6 TL	1972	72 000 km
Alfetta 1800 GT	1975	88 000 km
R 12 TL	1976	26 500 km
Toyota Cressida	1977	30 000 km
R 12 TS	1973	90 000 km
Ford Escort 1300 GL	1977	5 000 km
R 16 TL	1975	60 000 km
Simca 1100 Sp.	1975	72 000 km

Représentant: Stéphane Pouyt
Tél. privé 025/71 66 26
Réparations toutes marques
Atelier - Pièces détachées - Vente
Route du Simplon 19, Monthey
Tél. 025/71 21 61

RENAULT
Monthey - Aigle - Saint-Maurice

Occasions

Austin Allegro	11.74	2 600.-
Sunbeam 1250 Luxe	4.72	2 900.-
VW K 70 L	10.71	3 200.-
Simca 1100 VF2	5.76	3 200.-
Sunbeam 1500 GT	4.72	3 500.-
Volvo 144	7.71	4 500.-
Opel Rekord	7.74	4 900.-
Renault 16 TS	1.75	5 300.-
Fiat 128	8.76	5 400.-
Audi 50	3.76	5 900.-
Mercedes 250 SE	3.66	5 900.-
Alfa 1300	11.74	6 200.-
Simca 1307 GLS	11.75	6 300.-
Lada commerciale 1200	10.77	6 400.-
Simca 1308 GT	76	7 200.-
Mercedes 220	12.71	7 500.-
Mercedes 230-4	3.76	15 400.-

Avec boîte automatique

Sunbeam 1600 GLS	2.76	4 950.-
Ford Thunderbird	65	5 500.-
Mercedes 250 CE	16.69	10 900.-
Mercedes 250 CE	5.71	13 400.-

hediger
SION
Tél. 027/22 01 31

A vendre à Vérossaz sur Saint-Maurice
maison à rénover
accessible toute l'année
Fr. 37 000.-

Agence immobilière G. Evéquo
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

A vendre à Port-Valais, différentes parcelles entre 550 m2 et 850 m2. Prix de vente Fr. 45.- le m2
Ag imm. G. Evéquo
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

A louer à Martigny
studio moderne
meublé ou non meublé

Tél. 026/2 31 13
36-2649

A vendre à Morgins
appartement 2 pièces
bien ensoleillé, balcon, cave, piscine. Prix intéressant.
Agence immobilière G. Evéquo
Tél. 025/71 64 20
143.266.981

Centre du Valais à vendre
maison/villa
ancienne, confort, jardin, garage., Fr. 255 000.-

Tél. 025/71 18 07
143.266.797

J'offre à Sion
chambre et pension
à étudiant(e) pour l'année scolaire 1979-1980.

Tél. 027/22 08 30
22 21 39
*36-301658

PUBLICITAS
212111

la grande surprise

vendredi 29 juin 1979

10%

de rabais sur tous les articles

Exceptions: Pour causes de prescriptions et de raisons légales nous regrettons de ne pouvoir vous accorder un rabais sur les articles suivants: Textiles, articles de ménage, matériel photographique, papeterie, journaux, jouets, tabacs.

cd SUPERDISCOUNT

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, téléphone 551404.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, allée ouest, tél. 555151.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour panes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrais, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours sierrais. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aisec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aisec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Jeudi 28, Wuilloud, 224235 et 224168.

224168

Vendredi 29 et samedi 30, Zimmermann, 221036 et 232058.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électrique et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour panes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage des Alpes, Conthey; Praz et Clivaz, jour et nuit, 361628.

Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 382363 et 863450.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic, Sion-Crans, tél. 027/23 16 02

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Voëffray, tél. 222830.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dépenseur médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Galerie Grande-Fontaine. - Expo de Charles Monnier et Meilel.

OJ du CAS. - La course à la Crête-de-Milou prévue les 30 juin et 1^{er} juillet est reportée aux 7 et 8 juillet pour cause de fête des guides.

Consommateur Information. - Fermé pendant les vacances scolaires. En cas d'urgence: juillet, tél. 027/22 11 36 et août, téléphone 026/6 26 44.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations, par Frassa Transports, 24343.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C ^e , GENÈVE			
Chemical Fund	D	7.72	8.83
Technology Fund	D	8.77	9.58
Europafonds	DM	25.25	—
Unifonds	DM	16.68	17.60
Unirenta	DM	37.77	38.90
Unispecial 1	DM	59.14	62.10
Crossbow Fund	FS	3.76	3.85
CSF-Fund	FS	16.26	16.59
Intern. Tech. Fund	D	9.29	9.45

BOURSE DE ZURICH

Dans un marché très calme et dans l'attente du résultat de la conférence de l'OPEP à Genève, le marché a réussi à maintenir, voire même dans certains secteurs améliorer les cours de la veille. Ce mouvement s'est fait sous la conduite des banques et du favori du jour UBS (+35 à 3195 francs). Holzstoff nom. a été la vedette du jour (+50 à 1550) alors que parmi les assurances, Réassurances porteur s'adjugeait 150 francs et clôturait à 5400 francs.

Les certificats américains étaient traités légèrement au-dessus de la parité de 1 fr. 66.

Toujours sous l'effet des interventions de la BNS dans le marché monétaire, les obligations indigènes et étrangères se sont montrées une nouvelle fois plus fermes.

CHANGE - BILLET			
France	37.75	39.75	
Angleterre	3.45	3.70	
USA	1.63	1.72	
Belgique	5.25	5.50	
Hollande	80.75	82.75	
Italie	19.—	21.—	
Allemagne	89.—	91.—	
Autriche	12.10	12.40	
Espagne	2.40	2.70	
Grèce	4.25	5.25	
Canada	1.38	1.48	
Suède	37.75	39.75	
Portugal	3.—	4.—	
Yougoslavie	8.—	9.50	

PRIX DE L'OR			
Lingot	14 975.—	15 100.—	
Plaque (100 g)	1 5000.—	1 530.—	
Vreneli	122.—	132.—	
Napoléon	120.—	130.—	
Souverain (Elisabeth)	118.—	128.—	
20 dollars or	640.—	690.—	

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

AA. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodres». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Fondation Pierre-Glanassa, musée gallo-romain: du 1.6. au 30.9. de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 651217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 652339.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 71 15 44.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 716262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 716262, J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.

Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 4337.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 1832; Jean, tél. 71 1339.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Buriel, 462312.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, 235151.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, 235151.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

BOURSE DE ZURICH

	26.6.79	27.6.79
Suisse	26.6.79	27.6.79
Brigue-Viège-Zermatt	96 d	96 d
Gornergratbahn	870 d	880 d
Swissair port.	805	803
Swissair nom.	800	800
UBS	3160	3195
SBS	382	381
Crédit Suisse	2180	2185
BPS	1835	1830
Elektrowatt	2000	2030
Holderbank port.	550	558
Interfood port.	4425	4400
Inter-Pan	70	71
Motor-Columbus	625	630
Oerlikon-Bührle	2440	2445
C ^e Réassurances port.	5250	5400
Winterthur-Ass. port.	2375	2400
Zurich-Ass. port.	12975	12975
Brown, Boveri port.	1750	1750
Ciba-Geigy port.	1240	1235
Ciba-Geigy nom.	687	685
Fischer port.	715	715
Jelmoli	1435	1435
Héro	3085	3080 d
Landis & Gyr	1260	1260
Losinger	740 d	750 d
Globus port.	2200 d	2200
Nestlé port.	3500	3520
Nestlé nom.	2280	2290
Sandoz port.	4250	4250
Sandoz nom.	1950	1950
Aluisse port.	1225	12

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans - Dernière séance
L'AMOUR EN HERBE
Ils sont jeunes... ils découvrent l'amour et le bonheur d'aimer... Ce film s'adresse à tous les jeunes et aux parents qui le verront avec profit.

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Un film joyeux qui donne soif !
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE...
Pour une pinte de beaujolais - 1000 pintes de rires...

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 16 ans
ILS SONT GRANDS CES PETITS
de Joël Santoni avec Catherine Deneuve et J.-C. Brasseur. Un hold-up sans violence !

HAUTE-NENDA Z Cinálpin

Aujourd'hui : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
ET LA TENDRESSE?... BORDEL
Un film de Patrick Schulmann avec Jean-Luc Bideau et Evelyne Dress

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES FILLES DU REGIMENT
Un film de Claude-Bernard Aubert

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
BILITIS
de David Hamilton
Musique de Francis Lai

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi et samedi
ORCA

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Pour tous les fans de Peter Frampton et des Bee Gees
SGT PEPPER'S
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le dernier film de José Giovanni
LES ÉGOUTS DU PARADIS

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

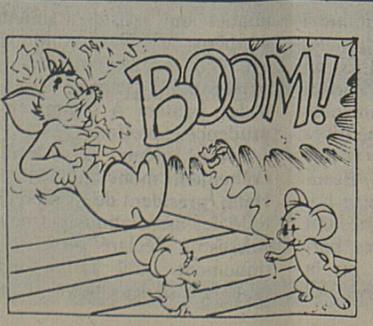
Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

makrolon

plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

INSPECTEUR Paul TEMPLE de Scotland Yard



TÉLÉVISION

tv Suisse romande

15.10 Point de mire
15.20 (ou 15.30) Tour de France 1^{re} étape: Fleurance - Luchon. En Eurovision de Luchon.

16.30 Les petits plats dans l'écran
Aujourd'hui: truites du lac au four et au vin blanc.

16.55 25 fois la Suisse: Schwytz
18.00 Téléjournal
18.05 Vacances-Jeunesse - Vicky le Viking - Squidly la pieuvre - Basile et Pécora

18.40 Tous les pays du monde
Aujourd'hui: 4^e chapitre: Les Faiscadores, chercheurs d'or.

19.00 Un jour, une heure 1^{re} partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure 2^e partie

20.00 Les petits Suisses... et les autres
Bernard Pichon dialogue avec les écoliers d'ici et d'ailleurs.

20.20 Viêt-nam la paix introuvable
Une équipe de la Télévision française Antenne 2 a passé un mois à parcourir le Viêt-nam de la frontière chinoise au sud du pays en passant par Hanoi.

21.05 La couronne du diable 13^e et dernier épisode.
22.00 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est Association genevoise du diabète qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.

22.15 Téléjournal

tv Suisse alémanique

15.45 Jardinage
16.00 Seniorama pour les aînés
16.45 Pour les enfants
La maison où l'on joue

17.15 Tour de France 1^{re} étape: Fleurance-Luchon
17.45 TV scolaire
Les Indiens (4), 18.00 L'anglais par les chansons (9) 18.15 Wissen ohne Wissen (4)

18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Conseils pour les aînés d'aujourd'hui et de demain

19.35 Téléjournal
20.00 ... c'est l'amour
Quatre histoires amusantes de Herbert Reinecker

21.20 Document d'actualité
Semars rêve d'une vie meilleure pour l'Indonésie

22.10 Téléjournal
22.30-23.10 Pour la mort de Max von Moos

tv Suisse italienne

15.20-16.40 Cyclisme
Tour de France. Reportage en direct des phases finales et de l'arrivée de l'étape Fleurance-Luchon

18.00 Pierrot
30. Les personnages en carton

18.05 Les aventures de M. Men
18.10 Vicki le Viking
Le chercheur de trésors

18.35 Rotatac
Jeu avec le téléviseur
18.55 Téléjournal
19.05 Les corsaires
Nicolas. Série

19.35 Le développement embryonnaire du poisson
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Cinématique
Tramonto di un Idolo (The Oscar)

Un film de Russel Rouse, avec Stephen Boyd, Elke Sommer, Milton Behie et Eleanor Parker

22.40 Cyclisme
Tour de France. Résumé de l'étape du jour
22.50-23.00 Téléjournal

tv France 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.35 Télévision régionale
12.50 Objectif santé
Le coup de chaleur du nourrisson

17.00 TF quatre
17.29 1, rue Sésame
Un message dans la bague

17.57 C'est arrivé un jour
L'ambassadeur des visons
18.12 Une minute pour les femmes
France informations loisirs

18.20 Actualités régionales
18.44 Formations des partis politiques
L'opposition

19.00 TF1 actualités
19.35 L'étrange M. Duvalier
3. Bing-Banque. Série d'après le roman de Claude Klotz. Avec: Louis Velle, Sabine Azema

20.32 L'enjeu
Dossier: téléphone, le tournant de l'électronique
L'agriculture, le déficit brésilien, etc.

21.34 Tour de France (Résumé)
21.44 Ciné-première
Invité: Pierre Daninos
22.15 TF1 actualités

tv Antenne 2

11.00 Spécial Tour de France
11.30 Quoi de neuf?
11.45 A2 1^{re} édition du Journal
12.25 Tom et Jerry
12.35 Tang (4)

Feuilleton d'André Michel
Avec: Valéry Inkijonoff, Xavier Gélin, etc.

13.00 Aujourd'hui madame
Hollande: les fleurs en fête
13.55 Les incorruptibles
17. Mort à vendre. Série avec Robert Stack

14.45 Regards sur le Cameroun
15.30 Tour de France
Fleurance - Luchon, en direct

16.50 Récré A2
17.30 C'est la vie
17.50 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top club
19.00 Journal de l'A2 3^e édition
En hommage à John Wayne:

19.35 La prisonnière du désert
Un film de John Ford, avec: John Wayne, Jeffrey Hunter, Vera Miles, Ward Bond, Nathalie Wood, John Qualen, Olive Carey

21.25 John Wayne, le «duke» des grands espaces
Première
Invitée: la pianiste Elisavita Leonskaia

22.15 Journal de l'A2 4^e édition

tv France Régions 3

17.30 FR3 jeunesse
17.55 Tribune libre
Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté

18.10 Solr 3
18.20 Actualités régionales
18.40 La télévision régionale
18.55 Les aventures de Tintin
19.00 Les jeux de 20 heures
19.30 A l'italienne
Un film de Nanni Loy. Avec: Anna Magnani, Virginia Lisi, Nino Manfredi, Sylvia Koscina, etc.

21.05 Solr 3

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 15.55 Téléjournal. 16.00 Une place pour les enfants. 16.45 Pour les enfants. 17.35 Tour de France. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Pour ou contre. 21.00 Auch ich versteh' die feine Kunst. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Cyrano de Bergerac (1). 0.50-0.55 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 16.30 Chimie. 17.00 Téléjournal. 17.10 Sindbad. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Die Tony Randall show, série. 19.00 Téléjournal. 19.30 Dalli-Dalli. 21.00 Téléjournal. 21.20 Point commun. 22.05 Wahnsinn, das ganze Leben, téléfilm. 23.35 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Pour les enfants. 18.30 Telekolleg 1. 19.00 Zähme mich - liebe mich, téléfilm. 20.30 Musique de Cuba. 21.30 Sports sous la loupe. 22.00-22.30 Magazine régional.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.25 Fünf Pennies, film. 17.30 AM, DAM, DES. 18.00 Magazine culinaire. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Telemuseum. 20.15 Dalli, Dalli. 21.45-21.50 Informations. Sports.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.

6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés.

6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.20 Top-secrét
6.30 Top-régions
6.40 Quelqu'un
6.50 Top-sports
7.32 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande

8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.35 A propos
par Catherine Michel

8.45 Top à André Charlet
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évason, contact, service, avec l'équipe du matin.

10.30 Avec Yvette Jaggi
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion

Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 La petite affiche
par Janry Varnel
14.05 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel

16.05 Feuilleton: Ces chers petits (14) de Randal Lemoine

16.15 Les nouveautés du disque
par Janry Varnel
17.05 Lettres ouvertes
par Robert Burnier
Michel Darbellay, guide de montage

18.05 Inter-régions-contact
18.20 Solr-sports
18.30 Le journal du soir
19.00 Revue de la presse suisse alémanique

19.05 Actualité-magazine
19.20 Radio-actifs
20.05 Court-métrage: Les cinq garçons de M. Grégoire
Un conte à rêver debout d'Emile Gardaz.

20.30 (env.) Fête... comme chez vous
22.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande

9.00 Journal à une voix
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand

9.20 Divers aspects de la littérature allemande contemporaine
par Cornelia Niebler: 8. Femmes écrivains (fin).

9.30 Les institutions internationales et l'éducation
par François-Achille Roch

10.00 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
La nouvelle loi vaudoise sur les activités culturelles.

10.30 Initiation musicale
Musiques du Mexique d'hier et d'aujourd'hui, par Jean-Christian Spahni.

8. L'occupation française et la révolution de 1910 (fin).

11.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande.

12.00 (s) Stéréo-balade
par Eric Brooke
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2

Le journal de la mi-journée
13.15 (s) Vient de paraître
par Demètre loakimidis - V. Bellini - Joh. Brahms

14.00 Réalités
par Véra Florence
14.30 Conseils-santé
- W. Berger

15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
- W. Berger

17.00 (s) Hot line
Rock line
18.00 Jazz line
18.50 Per l'avantor! Italiani
In Svizzera

19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes
par Gérard Valbert et Yves Court

20.45 Opéra-mystère
par Georges Schürch
21.00 Ce soir à l'Opéra-Comique
Une émission d'Antoine Livio et Jean-Pierre Tille
Mignon
Opéra-comique en 3 actes.

21.30 Gazette lyrique internationale
par Ami Châtelain
Anthologie lyrique
par Claudine Perret
Werther
Drame lyrique en quatre actes.

23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.

6.05 Bonjour
8.05 Notabene
10.00 Agenda
12.00 Musique populaire
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Musique légère classique
15.00 Kurt Felix au studio
16.05 Théâtre
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Extraits d'opérettes de Offenbach, Massé, etc.

20.30 Consultation
21.30 Famille et société
22.05 Nouveautés du jazz
23.05-24.00 Folk and Country

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.

6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
11.20 Théâtre
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse

Pas besoin d'arroser...

Pour toute la Suisse: à part quelques intervalles ensoleillés dans l'ouest et le sud, le ciel restera passablement nuageux avec des averses ou des orages, surtout cet après-midi et ce soir. Température: 20 à 25 degrés cet après-midi. Zéro degré entre 3000 et 3500 m. Vents généralement faibles, mais rafales probables en cas d'orage.

Evolution pour vendredi et samedi: persistance d'un temps variable et orageux.

A Sion hier à 13 heures: nuageux, 23 degrés. 18 à Bâle et Locarno, 20 à Zurich et Berne, 21 à Genève, 7 au Säntis, 19 à Londres et Amsterdam, 20 à Paris, 25 à Nice, 28 à Moscou, 28 à Rome et Vienne, 29 à Madrid, 33 à Athènes.

L'amour c'est...

... encore sentir ses bras autour de vous le lendemain matin.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved
©1977 Los Angeles Times

Créer une entreprise?

Créer une entreprise a toujours été une aventure périlleuse; l'est-elle actuellement davantage qu'autrefois?

Perspectives encourageantes

Un homme d'un peu plus de trente ans, énergique, actif et hardi à entreprendre, sain de corps et d'esprit, ne craignant pas l'effort, peu économe de son temps, prêt à sacrifier congés, vacances et loisirs, bénéficiant de l'appui inconditionnel et constant d'une épouse dévouée, se pose cette question. Techniquement (EPF) et économiquement (HEC) qualifié, ayant accompli dans l'industrie plusieurs stages d'une durée de quelques années avant de se voir confier des mandats de grande responsabilité, titulaire de plusieurs brevets industriels qui assureraient à une nouvelle unité de production une réelle diversification des fabrications, ce candidat à l'innovation a obtenu d'un office compétent et expérimenté une étude des marchés dirigée sur les plans national et étranger, qui laisse entrevoir la possibilité de grandes ventes rémunératrices. De leur côté, les études d'investissements et de leur financement, de l'exploitation et des charges inhérentes, de la trésorerie, de la formation des prix de revient et de vente, de l'organisation industrielle, commerciale et administrative ont été dressées par plusieurs maisons fiduciaires qualifiées, ayant chacune travaillé à l'insu des autres; toutes concluent à la viabilité des projets actuellement. Maître de lui, pondéré, discret, possédant le sens des responsabilités et de l'autorité, conscient de ses limites, animé d'un profond respect à l'égard de toute personne, il entretient d'excellents rapports avec les collaborateurs qui travaillent sous ses ordres et avec ses supérieurs. Bénéficiant d'une vaste culture, il sait écouter et, ayant entendu, tire de conclusions efficaces; voulant la solidité et l'équilibre de l'entreprise comme la sécurité pour ses collaborateurs et correspondants, il prend l'initiative, avant toute décision importante, de la motiver avec patience, clarté et concision auprès de ses collaborateurs, à quelque échelon qu'ils soient. Ayant acquis l'aptitude d'observer avec acuité, de prompt adaptation à la variabilité des données et découvertes techniques et économiques, dépourvu de tout esprit routinier, préoccupé d'efficacité pratique, il sait traduire dans la réalité les innovations scientifiques, en calculer les risques et résoudre les problèmes qui y sont liés, le tout sans parti pris. Caractère trempé, tempérament solide et généreux, sans être naïf, aimant l'engagement personnel,

cet innovateur, avant de s'engager dans une aventure périlleuse sans esprit de recul, va étudier de façon approfondie le revers de la médaille.

Agressions paralysantes

L'effondrement du système monétaire, la mutation pétrolière et des matières premières, les agitations sur le marché des changes, les bouleversements politiques, l'économie mondiale truffée de facteurs d'insécurité rendent très difficile tout pronostic réaliste. La conjoncture pratiquement incontrôlable, l'instabilité des coûts, due à de multiples causes (revendications salariales sans cesse plus exorbitantes; effets dévastateurs des fluctuations de change; méfiance agressive envers les entreprises; prétextation à la cogestion sans participation financière et sans responsabilité concrète; en cas de pénurie de travail, l'obligation de maintenir l'effectif du personnel en activité ou du moins de continuer à le rémunérer durant une période démesurée; croissance des charges fiscales; sélection et formation des apprentis voire du personnel contestées; exigences démesurées dans divers domaines, notamment en écologie; tracasseries administratives en progression constante, etc.) font que le candidat à l'innovation demeure perplexé et anxieux. Les contradictions qu'offre le monde actuel (volonté de croissance de l'économie et vive résistance des protecteurs de l'environnement; critique encouragée en cas d'augmentation du potentiel de production - assèchement du marché du travail - et, en cas de refus - inexistence de nouveaux postes de travail -, abandon de certaines activités improductives et manque de sens social; transfert à l'étranger de quelques installations industrielles voulu par la politique étrangère et l'aide constructive à l'extérieur taxée de fossage des postes de travail à l'intérieur du pays; mais en s'efforçant d'approvisionner ces pays à partir de la Suisse, le soupçon se propagera d'exploiter les pauvres; la brebis galeuse dans le domaine énergétique, est l'industrie alors que les plus forts consommateurs sont les privés et les corporations publiques) ne sont pas faites pour l'encourager à courir une aventure. Le fait que les scandales exceptionnels sont mis en exergue par les mass-media comme les attaques dirigées selon les motivations de théoriciens illuminés ou de nostalgiques d'une mutation des rapports de force crée et entretient une méfiance devenant viscérale à l'égard de l'entreprise. Dès lors, la liberté d'action du novateur se voit limitée et cette contrainte entraîne des

effets négatifs sur le rendement de son entreprise, déjà au cours de sa conception. Bien que chacun demeure convaincu de l'importance du rôle économique et social de toute entreprise nouvelle, le développement injustifié de la centralisation, de la bureaucratie avec sa paperasserie, des tracasseries et des contraintes font que le découragement s'installe; le péril est grand que l'innovateur renonce à ouvrir une nouvelle entité économique. Ainsi la vie économique et sociale déperira.

Versatilité des pouvoirs publics

Actuellement, ils affirment vouloir soutenir la recherche, améliorer la capacité d'adaptation dans la formation, encourager le développement économique et l'amélioration des structures, renforcer la collaboration des secteurs étatiques et privés, reconnaître à l'économie privée un rôle primordial et à l'Etat une action subsidiaire, soutenir l'entreprise privée dans son action de sauvegarde des postes de travail, exercer une politique efficace contre la survenance de toute nouvelle inflation monétaire, appuyer toute action privée tendant à relancer l'économie, notamment en matière d'investissements industriels et de création d'emplois, compte tenu de leur mirifique caractère multiplicateur, etc. Quelle valeur accorder à toutes ces déclarations d'intention quand au même moment ils décrètent de substantielles réadaptations de rémunérations, de prestations sociales et de prix et qu'ils cherchent en s'aidant d'artifices à aggraver les charges fiscales, sans faire de gros efforts en vue d'atténuer leurs frais de fonctionnement, mais bien au contraire en créant de nouveaux services, sources de nouvelles charges financières et de tracasseries administratives? Comment accorder quelque crédibilité à ces déclarations quand dans le pays se dessinent des mouvements voulant soustraire en majeure partie la formation des apprentis aux entreprises privées pour la confier de façon principale à l'Etat? Quand des magistrats de haut rang déclarent que l'Etat doit exercer sur l'économie un rôle déterminant et irréversible, devant encore croître et se renforcer? Qui peut assurer que dans quelques années ils ne décréteront pas une limitation démesurée des amortissements industriels, causant le dépérissement et la mort de nombreuses entreprises, fait qui est survenu il n'y a pas si longtemps? Pourquoi n'admettent-ils pas la force et l'alimentation de fonds de renouvellement, exonérés de tout impôt, devant assurer en période d'inflation monétaire, le financement de l'instrument de travail (immobilisations industrielles), disposition qui aurait évité bien

de cuisants déboires à l'économie privée et publique? Cette attitude, confinée en belles intentions, qui ne se concrétisent point dans les faits, est de nature à décourager le plus fort novateur et à démolir les fondements économiques et sociaux d'un pays libre et indépendant.

Indépendance ou sujétion

La situation en Suisse n'est pas inextricable. Par une politique monétaire et un climat social stables, des charges fiscales modérées, une législation libérale sur la concurrence et les cartels, l'inexistence de barrières protectionnistes rigides, une action concertée de toutes les forces vives, indépendantes et libres, il est encore possible d'entreprendre et de courir des risques inévitables. Même si le commerce international s'est considérablement durci, la collaboration loyale de tous les partenaires sociaux, avec l'appui des pouvoirs publics, demeure susceptible de neutraliser les facteurs externes négatifs grâce à des mesures d'économie, de rationalisation, de mise en valeur de découvertes principalement qualitatives. Etranger aux séquelles du colonialisme, l'innovateur suisse peut se sentir assez fort pour travailler dans le pays en voie de développement, où il peut rendre de réels services. Maître de techniques nouvelles, il sera en mesure de traiter l'environnement avec plus de sollicitude et de ménagements. Se sachant responsable envers la communauté sociale, il trouvera la voie à suivre par sa seule initiative, car personne d'autre n'est apte à résoudre pour lui les conflits qu'il soulève ou qui lui sont imposés; son besoin d'innovation, de créer du nouveau et ainsi d'améliorer la qualité de la vie, est renforcé par la libre concurrence. Ne succombant pas à la panique face à l'inconnu, conscient que le succès des entreprises participe à l'épanouissement de l'homme, au service desquels elles sont, il endossera ces responsabilités, qui évidemment ne sont pas à la portée de chacun. Loin de se décourager, il se refusera à vendre ses brevets en se réservant quelques «royalties» un poste de tout repos. Innover n'est pas plus périlleux à l'heure actuelle qu'au cours de la dernière guerre mondiale (1939-1945), qui a vu cependant la création d'entreprises devenues à ce jour florissantes. N'ignorant pas que la Suisse a un besoin urgent d'innovateurs jeunes et entreprenants, il fondera dans l'action sans esprit de recul, après avoir manifesté beaucoup de perplexité et d'inquiétude dans ses explorations conduites avec sérieux. Goût de l'aventure ou médiocrité professionnelle, morosité ou épanouissement humain, amour indéclinable de l'indépendance ou inclination viscérale à la sujétion, foi ou

incrédulité, courage ou désespoir, voilà les choix qui s'offrent au candidat. Quoiqu'il advienne des chaînes qui l'alourdissent, l'homme, s'il le veut avec l'aide de Dieu, se fait lui-même et ainsi demeure responsable et libre!

Fernand Frachebourg



COMPTE SALAIRE

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emission de la semaine

4% Kraftwerke Oberhasli 79/89, à 100% du 27.6. au 3.7.1979, réservé à 71% pour la conversion

Emission étrangère en francs suisses

5 1/2% Argentine 79/89, à 99%, du 27.6. au 2.7.1979.

Augmentation de capital

Cerikon-Bühler, période du 18.6. au 29.6.1979, par l'émission de 1 action nouvelle pour 8 anciennes, au prix de Fr. 400.- pour l'action nominative de Fr. 1000.- pour l'action au porteur. Valeur théorique des droits, Fr. 32.- (nom.) et Fr. 175.- (port.).

Kraftwerke Brusio jag, période du 6.7. au 16.7.1979 par l'émission d'une action au porteur pour 5 anciennes au prix de Fr. 800.-, valeur du droit Fr. 475.-.

Bourses suisses

Bien soutenus en début de semaine, les marchés helvétiques ont soudainement fléchi durant les séances de mardi et de mercredi, à la suite du net recul du cours du dollar américain sur le marché des changes. Jeudi et surtout la veille du week-end, les cours se sont bien repris permettant à l'indice général de la SBS de terminer au même niveau que la semaine précédente soit à 324.1. La baisse du cours du dollar a eu un impact sur les valeurs du secteur des industrielles, y compris les chimiques, valeurs qui sont toujours sensibles aux sautes d'humeur du marché des changes. En effet, celui-ci, que l'on avait presque oublié, tant il était devenu stable, s'est réveillé et recommence à poser des problèmes à nos industries à caractère exportateur.

Dans le détail de la cote, on remarque le bon comportement des titres des secteurs des bancaires, assurances et des financières, sous la conduite des producteurs d'électricité. Les autres valeurs indigènes ont fluctué dans des marges étroites.

Dans le groupe des obligations, on note un regain d'intérêt pour les titres de débiteurs étrangers libellés en francs suisses à la suite du recul de la devise américaine. Les titres de débiteurs suisses, en revanche, ont eu beaucoup de peine à se maintenir à leur niveau précédent.

Quant au métal jaune, il est toujours très recherché et les ventes du FMI ne suffisent pas à

couvrir la demande. En une semaine ce métal a progressé de 4 dollars au niveau record de 284,25 dollars l'once. Malgré cette progression, le cours a baissé contre francs suisses en raison, bien sûr, de la baisse du cours du dollar.

Bourse de New York

Irrégulier en début de huitaine Wall Street s'est stabilisé par la suite pour devenir un peu meilleur la veille du week-end. Cette irrégularité s'explique par le fait que le dollar est plus faible à la suite de la baisse des taux d'intérêt aux USA alors qu'en Europe, ils ont tendance à monter. De ce fait, le cours du dollar pourrait se reprendre en cas de hausse des taux d'intérêt à court terme. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a avancé de près de six points.

Bourse de Londres

A l'exception de la séance de mardi, où les cours se sont bien repris, pour des raisons techniques uniquement, les autres bourses on vu la tendance évoluer très irrégulièrement, voire même à la baisse. Les perspectives pour ces prochains mois n'étant pas très réjouissantes dans ce pays, l'ensemble de la cote s'inscrit à la baisse à l'exception des valeurs pétrolières et des mines d'or. L'indice du Financial Times termine à 476 contre 482,80 le vendredi précédent.

Bourses allemandes

Les marchés allemands se situent toujours dans une période d'incertitude due à un taux d'inflation qui progresse et à un grand nombre d'ordres de vente qui trouvent difficilement contreparties. Jeudi et surtout la veille de week-end, on a noté une reprise des cours à la suite d'ordres d'achats provenant de la part d'investisseurs institutionnels. Finalement la tendance a reculé de plus de trois points au niveau de 220,35.

Bourse de Paris

La bourse parisienne est restée bien orientée durant cette semaine malgré les inévitables prises de bénéfice. La baisse du dollar ainsi que les mauvaises nouvelles à caractère international n'ont eu aucun impact sur la formation des cours dans ce marché. L'ensemble de la cote s'améliore sous la conduite bien sûr des pétroles, plus particulièrement d'Aquitaine. L'indice termine au niveau de 95,40 contre 90,70 le week-end précédent.

Du gaz allemand pour le Danemark

Un accord est intervenu entre la société ouest-allemande Ruhrgas AG - qui fournit également du gaz naturel à la Suisse - et la firme d'Etat danoise DONG (Dansk Olie CG Naturgas AS). De 1982 à 1985, Ruhrgas devra livrer à la société danoise entre 700 millions et 1

milliard de m3 de gaz naturel. Au terme de l'accord conclu, la firme ouest-allemande devra, en outre, fournir un ravitaillement de secours au Danemark si la livraison de gaz naturel par le consortium Dansk Undergrunds Consortium (DUC) se trouve perturbée.

Mise en service du gazoduc Soyouz

Les travaux de construction du gazoduc Soyouz sont achevés depuis peu et l'ouvrage a été mis en service. Il relie sur 2750 km Orenburg dans l'Oural à la frontière tchéco-soviétique dans les Carpates. La capacité du gazoduc est de 28 milliards de m3 de gaz par an, dont 6% environ seront livrés aux pays ayant assuré sa construction, à savoir les pays de l'Europe orientale.

Le chantier a occupé jusqu'à 15 000 ouvriers et techniciens simultanément. C'est la plus forte utilisation de main-d'œuvre étrangère en URSS depuis longtemps. Les infrastructures appartiennent à l'URSS, qui les paiera sous forme de fournitures de gaz.

DG

Cours du dollar et revenus des Suisses

En moins d'une semaine, le dollar a perdu subitement 5% environ de la valeur à laquelle il s'était stabilisé depuis quelques mois (environ 1 fr. 70). Au début de la semaine, il était coté à 1 fr. 62 et rien ne permet d'affirmer qu'il en restera là. Il est raisonnable d'envisager de nouvelles difficultés, dont on ne saurait d'ailleurs prévoir l'ampleur ou la durée.

Sommes-nous en train de vivre des événements semblables à ceux de l'an passé? 1978 avait commencé dans un calme relatif; la secousse monétaire se produisit au début de l'été et provoqua de graves inquiétudes jusqu'au milieu de l'automne, où la Banque nationale réussit à recréer la stabilité.

Les péripéties de l'an dernier n'ont pas mis notre économie à genoux. Mais il a fallu en payer le prix. On le sait à la BNS; on le sait aussi dans les entreprises qui ont dû faire d'immenses efforts pour rester compétitives sur des marchés où la marge bénéficiaire se racornit. Beaucoup ont terminé l'exercice honnêtement; quelques-unes ont dû puiser dans les réserves, parfois pour la deuxième ou la troisième année consécutive.

Le fléchissement du dollar auquel on assiste maintenant tempère le relatif optimisme avec lequel les exportateurs ont parcouru le 1^{er} semestre de 1979; il les incitera à redoubler de prudence et d'efforts.

Avant même les derniers événements monétaires, M. Fritz Halm, président de l'Union centrale des associations patronales suisses, a déclaré fort catégoriquement qu'il fallait éviter toute hausse des charges salaria-

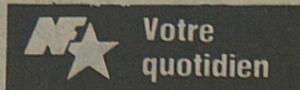
les et sociales. Ces propos ont provoqué des rugissements du côté syndical. Le cours du dollar aujourd'hui fait que les déclarations de M. Halm indiquent un scénario possible pour la fin de l'année. Il n'est pas exclu que, dans une large partie de l'économie - comme cela a déjà été le cas dans l'industrie horlogère - on ne puisse améliorer, voire maintenir les conditions de travail, le mouvement des monnaies joignant ses effets au renchérissement des produits pétroliers, contre lequel nous ne pouvons rien.

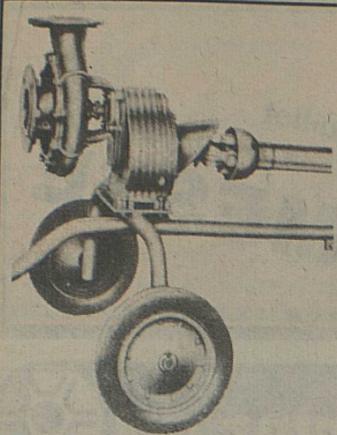
Il faudrait alors éviter d'ajouter à ces deux difficultés une troisième dont l'existence dépend de notre propre comportement: le renforcement de l'inflation par l'accroissement de revenus individuels alors que le revenu de la Suisse n'augmenterait pas. N'en déplaise aux

inconditionnels de l'indexation: cet automatisme n'est écrit dans un aucun livre saint.

L'autre scénario, c'est le retour du beau temps après une dépression passagère, parce que la BNS serait plus prompte et mieux armée qu'en 1978, ou simplement parce que la chance serait de notre côté. Après huit mois de stabilité des cours, les Suisses vont recommencer à scruter la page financière des journaux pour tenter de discerner s'ils resteront dans l'abondance ou s'ils vont vers l'austérité.

G.P.V.





Pompe OMA T 25 2-80
84-58 m/hauteur monométrique
800-1500 litres/min.

Fr.s. 850.- avec chariot

Irrisol S.A.
Chemin de Montolieu 133
Lausanne
Tél. 021/32 65 65

COMPTOIR DE L'AUTOMOBILE VEVEY-OCASIONS

GRAND CHOIX DE VÉHICULES TOUTES MARQUES

Ouvert du lundi au samedi 18 h.

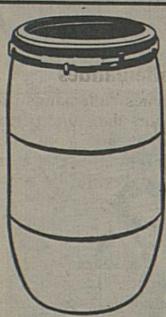
Av. Reller, tél. 021/52 91 68
Garage des Alpes S.A.



Garage des Deux-Collines

Route de Lausanne 118
Station-service TOTAL
SION - Tél: 027/22 14 91
Antoine Frass, maîtrise fédérale

Exposition permanente



ACTION

A VENDRE FUTS en plastique neufs et occasion de 50 à 250 litres

BOILLES 40 litres en plastique TONNEAUX à distiller, avec ou sans portette BONBONNES neufs et occasion

Tél. 037/24 08 31
17-892

Essen CR stéréo

drive-fi Center Blaupunkt.

Autoradio
3 longueurs d'ondes
L. M. U
UKW stéréo
Lecteur de cassettes stéréo

Puissance de sortie
2 x 5 watts

Monté tout compris
Fr. 698.- seulement
(montage standard)

P. Guex
Gd-St-Bernard 42 Edgar Nicolas
1920 Martigny 1951 Sion
026/2 20 06 027/23 22 62

BLAUPUNKT drive-fi Center. Votre spécialiste autoradio



Sortez de votre solitude
ASTRO-ALLIANCE
CENTRE DE CONTACTS et RELATIONS HUMAINES

vous présente le(a) partenaire à votre convenance.

Veillez m'envoyer la liste (discrète et sans frais) des personnes libres de tout lien conjugal

Nom Prénom
Né(e) le à
Adresse: rue No
Localité:

Astro-Alliance
C.P. 18 - 1001 Lausanne Tél. (021) 22 22 08



Concours à Sion

TABAC NOIR ET NUITS BLANCHES.

Pour tenter de gagner 2 nuits blanches à Paris pour 2 personnes, il vous suffit de suivre l'itinéraire indiqué dans le texte ci-dessous et de répondre aux 5 questions se trouvant dans le coupon de participation.

Ça commençait bien: j'avais passé une nuit blanche dans le train et débarquai à Sion. Une petite bruine toute fine se faisait un plaisir de vous geler jusqu'à la moelle, et personne n'était là pour m'attendre à la gare.

Je résolus de tourner dans la ville et d'aller à la recherche de mon contact. Heureusement je le connaissais de vue, et la ville était peu étendue. Je rajustai mon blouson qui commençait à percer et démarrai sur une grande place surveillée par une imposante dame de pierre tenant dans ses mains un ruban de fleurs. Je pris, à sa gauche, une petite rue pavée, passai devant la maréchaussée et croisai une quincaillerie et là, l'œil attiré par une enseigne, j'eus une pensée émue pour Lester Young, le roi du sax.

Je pénétrai dans une belle maison bourgeoise. Il était temps: mes mocassins ressemblaient à des éponges. Au deuxième étage, j'admirai un plafond sculpté, dont le motif central représentait une crèche entourée des apôtres. «Un peu de chef d'œuvre n'a jamais fait de mal même aux canards mouillés.»

Je redescendis le passage, croisai l'homme-orchestre et remontai la rue de Lausanne. En face de l'Hôtel de Ville, j'aperçus une petite voûte qui s'ouvrait sur la gauche, sous les maisons. Je m'enfilai dans les ruelles, et au détour d'un porche, croisai un bouquetin debout sur une fontaine, qui semblait, comme moi, attendre un hypothétique rayon de soleil. La pluie continuait sa samba. A ma gauche, je dépassai une enseigne représentant une palette et des pinceaux et redescendis vers la quincaillerie, qui ne vendait absolument pas de quincaillerie, d'ailleurs. Dans la rue piétonne, je sautillai entre les flaques, m'abritai sous le numéro 12, remarquai qu'il y avait 12 balcons et grimpai à gauche de l'Hôtel de Ville, vers les châteaux. Je péinais dans la montée et dé-

passai un antiquaire, une galerie et débouchai sur la placette entre Valère et Tourbillon où je repris péniblement haleine.

Je n'avais toujours pas aperçu mon contact, mais la pluie s'espaçait. Un faible rayon transperçait les nuages.

«Un petit coup de Fendant et une bonne Bastos ne me feraient pas de mal.» J'en grillai une, illico.

Je revins dans le centre par un dédale de ruelles et dépassai le théâtre. Il devait y avoir pas mal de caves à vin dans le secteur: j'en avais les yeux qui me piquaient. Je descendis dans les gorges formées par les maisons et tombai nez à nez, enfin avec mon contact.

Il était tranquillement adossé au mur, près d'une énorme chaussure noire, un sourire narquois aux lèvres.

«Je vois que vous avez fini par me trouver», ricana-t-il.

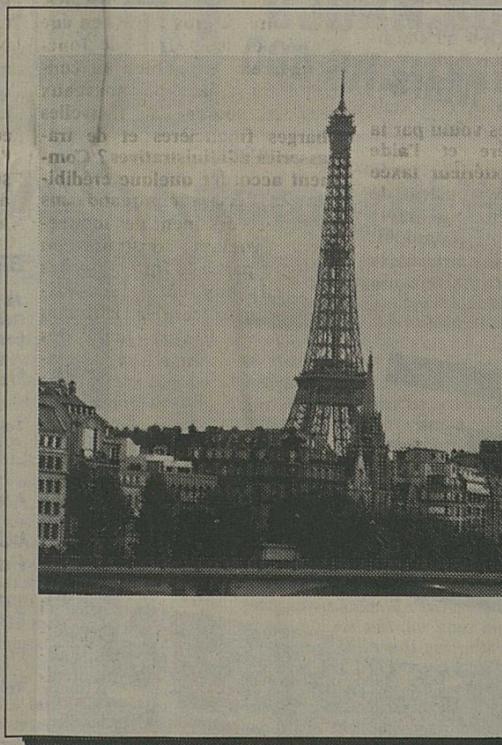
Je plissai les yeux, pointai l'index vers la chaussure et murmurai: «avec l'autre, vous auriez pu faire des claquettes pour m'accueillir».

Je lui offris une Bastos que je tirai de mon paquet détrempe.

Le soleil jaillit enfin des nuages, ce soir je passerai une nuit blanche à Sion.

Paris nuits blanches, Paris nuits bleues.

Les Halles, la brasserie Julien, le Palace jusqu'à l'aube, la rue Saint-Denis au petit matin, le premier café au Bilboquet rue du Renard, taxi en maraude, retour à l'hôtel, réveil douillet, Paris samedi, Paris Beaubourg, Paris le soir, Paris couché-tard, le trompe l'œil, la sono, rock concert, Paris nuits chaudes, Paris Place Blanche, Paris minuit, Bain-Douche jusqu'à 6 heures, rue Fontaine, Paris Montmartre, petit matin, Paris s'éveille. Vous allez vous coucher, épuisés.



Coupon

Si vous voulez tenter votre chance de passer 2 nuits blanches à Paris, répondez aux 5 questions figurant sur le coupon-réponse ci-joint et renvoyez-le jusqu'au 29.6.1979 dernier délai, dans une enveloppe affranchie, à l'adresse suivante:

CONCOURS BASTOS Sion, Case postale 33
1052 LE MONT-sur-Lausanne

- 1) La crèche du plafond sculpté de la maison Supersaxo est entourée d'apôtres. Ils ne sont pas 12; combien sont-ils?
- 2) Quel est l'artiste qui réalisa le bouquetin surmontant la fontaine près de la cathédrale?
- 3) A quel numéro et dans quelle rue est située l'enseigne à la palette et aux 3 pinceaux?
- 4) Combien y a-t-il de réverbères sur la placette qui mène aux châteaux?
- 5) Quelle est la pointeure de la grande chaussure noire, rue du Rhône?

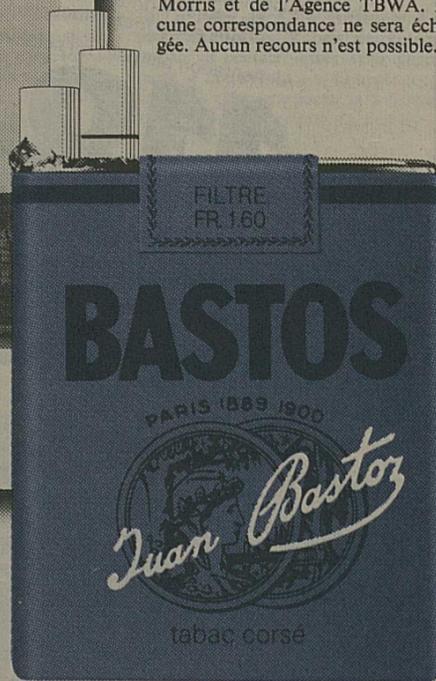
A la fin du jeu, et si vos réponses sont correctes, vous participerez au tirage au sort qui désignera l'heureux gagnant de 2 nuits blanches à Paris pour 2 personnes.

Nom
Prénom Age
Rue
No postal
Localité

Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne ayant 20 ans révolus, à l'exception des collaborateurs de Philip Morris et de l'Agence TBWA. Aucune correspondance ne sera échangée. Aucun recours n'est possible.

Savoir fumer. Bastos. Fr.1.60



Nouvelliste

et Fauille d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

Pourquoi devrait-ce à tout prix être une neuve?

A l'agence officielle BMW, les voitures d'occasion sont, elles aussi, garanties.



Garage Edelweiss
S. Weiss, tél. 027/3612 42
1964 Conthey
Rte Cantonal



BMW - plaisir de conduire

Les spécialistes électroménagers AEG en Valais recommandent:

Machines à laver AEG

6 LAVAMAT adaptées à chaque budget, bénéficiant d'une technique éprouvée et de l'expérience AEG. Demandez-nous conseil. AEG garantit la qualité - et nous un service soigné!



Ayent
René Aymon
027 38 14 05

Fully
V. Sarrasin &
R. Pellouchoud
026 5 31 53

Martigny
A. Monnier-Gasser
026 2 22 50

Saxon
R. Farinet
026 6 26 02

Sion
B. Schenkel
027 22 55 37

Vissoie
Charly Zufferey
027 65 18 40

AEG

Synonyme de qualité

Le Bouveret
Ecole des missions

Samedi 30 juin
dès 20 h. 30

Grand loto

Au bord du lac
comme les années
précédentes

Dimanche 1^{er} juillet
dès 10 heures

KERMESSE

YVERDON

COURSES ET CONCOURS HIPPIQUES

30 juin - 1^{er} juillet 1979

Samedi - samedi soir et dimanche

2 jours et 1 nocturne

8 concours : cat M2, S1, dressage Juniors

8 courses : pari mutuel - tiercé - ponies

Organisation S.A.R.C.

Réservation Magasins GONSET SA. 1400 Yverdon 024/23.12.21.

ALFA 1750
bleue, 1971

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/543391/92

VW PASSAT
beige, 1974

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/543391/92

Particulier vend cause de départ

Porsche 911 T

En parfait état. Prix très intéressant.

Tél. 027/23 42 39 *36-301654

A vendre

Volvo 145 DL break

1973, 72 000 km avec 4 pneus d'hiver sur jantes. Expertise du jour.

Tél. 027/23 56 01 midi ou soir *36-301643

Centre Commercial

Noës - Sierre

L'école de musique de

«L'Echo des bois» Montana-Grans

vous convie à une aubade

vendredi 29 à 17 h.



De retour du «camp musical» de Super-Nendaz, placé sous la baguette de M. Marcel Bornet, cette production sera gratifiée en avant-première du concert donné à

l'église de Montana
vendredi à 20 h.



PLACETTE

A vendre

Fiat 124 Spéciale

Expertisée. Modèle 1971. Fr. 1800.-

Tél. 027/41 49 69 *36-27158

A vendre

Dyane 6 Citroën

pour son bon moteur et pièces Fr. 350.-

Tél. 025/71 15 25 *36-425369

A vendre

BMW 2016

Jantes spéciales. Radio-stéréo. Expertisée.

Fr. 3800.-

Tél. 027/55 19 34 36-27076

A vendre

utilitaire Ford Transit

1972, 9 places Expertisé.

Fr. 6000.-

Tél. 027/86 36 03 86 44 60 36-26905

A vendre

fenêtres portes de balcon porte de communication porte en noyer parquet ancien etc.

A enlever bas prix, faute de place.

Tél. 025/26 29 41 36-27191

NOUVELLISTE
Votre journal

A vendre

jeeps agricoles
Willys ou Land Rover Expertisées.

Tél. 027/58 11 22 89-198

A vendre

fourneaux en pierre de Bagnes
Métroz Maurice, entrepreneur La Garde, 1933 Sembrancher

Tél. 026/8 83 46 36-27157

NE JETEZ PAS LES PAPIERS N'IMPORTE OÙ RESPECTEZ LA NATURE

Restez en forme

La fumée...
...peut gêner le conducteur et les passagers. S'il y a des fumeurs dans la voiture, une bonne aération s'impose. (tcs)

Musique en pique-nique

A la cuisine ou sur votre table de chevet, sur votre bureau ou au chalet : ce radio-recorder vous accompagnera, fidèlement. Et les pique-niques... il adore ça !

Radio-enregistreur Mars RR 400

Radio à 4 longueurs d'ondes (M, L, C, OUC), prises DIN pour écouteur et micro.

Enregistreur à cassettes (normales et chromdioxyde), compteur, micro incorporé, arrêt automatique en fin de bande et touche «sleep» (toutes les fonctions s'arrêtent automatiquement : vous vous endormez tranquille, en écoutant votre cassette favorite).

Alimentation par piles ou secteur

118.-

piles comprises

Garantie 1 année service après-vente Migros

En vente dans les principaux Marchés Migros

MIGROS

20 à 30%

d'économie d'énergie

Mousse isolante injectée sous pression = **isolation thermique et phonique**

Procédé spécialement étudié pour être appliqué dans la construction ancienne comme dans la nouvelle.

Sûr et garanti!
L'isolation moderne

Pour tous renseignements:
Michelet & Fils
1964 Conthey
Tél. 027/36 20 61

Transat: vers une arrivée au sprint?

Décidément, la Transat en double n'a pas fini de nous passionner. « Paul Ricard », qui est au commandement de l'épreuve, a perdu à nouveau du terrain sur « VSD », qui s'est rapproché du bateau de Tabarly et se trouve actuellement à 50 km. C'est donc entre ces deux bateaux que la victoire va se jouer, car les autres embarcations ont trop de retard pour venir les inquiéter. Au vu des conditions (très peu de vents), les vainqueurs sont attendus en principe dans la journée de vendredi. « Gaya d'Anzère » devrait tourner la bouée aujourd'hui. 29 bateaux restent en course. Les positions, hier soir, étaient les suivantes : 1. « Paul Ricard » (à 670 km de Lorient) 48-09, 13-07 ; 2. « VSD » (à 720 km) 49-03, 13-55 ; 3. « Télé-7 Jours » 48-08, 16-08 ; 4. « Kriker V » 47-47, 17-03 ; 5. « Fernande » 48-53, 20-53 ; 6. « Serenissima » 48-01, 27-46 ; 7. « Kriker VI » 46-19, 27-50 ; 8. « Pen Duick III » 48-21, 28-25 ; 9. « Avi 3000 » 46-33, 31-00 ; 10. « Biotherm » 46-56, 32-30 ; puis : 17. « Saiga » 44-22, 40-40 ; 19. « Nouvelliste » 45-15, 41-16 ; 27. « Gaya d'Anzère » 33-22, 60-31.

Knetemann, premier maillot jaune !

GRAND SPÉCIALISTE de ce genre d'exercice (il avait encore gagné celui du dernier Tour de Suisse), le Hollandais Gerrie Knetemann, le champion du monde sur route, a dominé le prologue du Tour de France. A Fleurance, contre la montre sur 5 km, il fut le seul à descendre sous les six minutes (5'59"58, moyenne 50 km 058), ce qui lui a valu de revêtir le premier maillot jaune de la Grande Boucle 1979.

Derrière lui, trois favoris de l'épreuve ont terminé dans la même seconde : le Norvégien Knut Knudsen, le Hollandais Joop

Zoetemelk et le Français Bernard Hinault, lequel avait utilisé son nouveau vélo. Sur une distance aussi courte, dans des conditions difficiles en raison de la pluie, l'aérodynamisme de sa nouvelle machine ne constituait cependant pas un avantage vraiment important pour le vainqueur du Tour 1978, qui devait d'ailleurs déclarer après la course qu'il n'avait pas voulu prendre de risques pour éviter de perdre quelques secondes, alors qu'une chute aurait pu avoir des conséquences autrement graves.

Sous une pluie fine, sur une chaussée glissante et dangereuse, Gerrie Knetemann a réussi un authentique exploit : il fallait en effet être très fort physiquement et très sûr de ses moyens pour réaliser une moyenne de plus de 50 km/h sur un tel parcours et, surtout, dans ces conditions difficiles.

Rares ont été finalement ceux qui ont voulu prendre des risques pour quelques poignées de secondes, qui ne pèseront certes pas lourd dès jeudi au cours de la première étape, avec l'ascension des cols de Mente et du Portillon. Jan Raas, vainqueur

l'an dernier du prologue à Leiden, également sous la pluie, n'a terminé que septième. Le Belge Lucien Van Impe s'estimaient pour sa part satisfait de son parcours en 6'22"67.

● **CLASSEMENT** : 1. Gerrie Knetemann (Ho) les 5 km en 5'59"58 (moyenne 50,058) ; 2. Knut Knudsen (No) 6'03"13 ; 3. Joop Zoetemelk (Ho) 6'03"23 ; 4. Bernard Hinault (Fr) 6'03"96 ; 5. Yves Hézard (Fr) 6'04"13 ; 6. Dietrich Thurau (RFA) 6'04"86 ; 7. Jan Raas (Ho) 6'05"65 ; 8. Hennie Kuiper (Ho) 6'10"29 ; 9. Jacques Bossis (Fr) 6'11"35 ; 10. Jos Jacobs (Be) 6'12"21 ; 11. Duclos-Lassalle (Fr) 6'12"34 ; 12. Lubberding (Ho) 6'13"10 ; 13. Wesemael (Be) 6'13"14 ; 14. Verlinden (Be) 6'15"25 ; 15. Van Vliet (Ho) 6'15"58 ; 16. Wellens (Be) 6'16"62 ; 17. Laurent (Fr) 6'17"06 ; 18. Patrick Pévenage (Be) 6'17"82 ; 19. Arbes (Fr) 6'18"71 ; 20. Bernaudeau (Fr) 6'18"89 ; 21. Agostinho (Por) 6'19"70 ; 22. Pollentier (Be) 6'20"03 ; 23. Criquiélon (Be) 6'20"05 ; 24. Van de Poel (Be) 6'20"07 ; 25. Stefan Mutter (S) 6'20"42 ; puis : 39. Ueli Sutter (S) 6'25"36.

plus que jamais de faire la chasse aux « tricheurs » sur le Tour de France. Aussi a-t-elle décidé d'y renforcer les contrôles médicaux.

Tous les jours, 5 coureurs sont contrôlés à l'arrivée de l'étape : le maillot jaune au départ du jour, les deux premiers de l'étape et deux coureurs désignés par le sort. Rares sont les cas positifs, mais on se souvient de l'affaire Pollentier l'an dernier.

Pour le Tour 79, l'UCI a décidé d'être encore plus sévère. Ainsi des contrôles contre l'usage des anabolisants seront effectués au hasard sur la course. D'autre part, il entre dans les intentions de l'UCI d'exercer également des recherches concernant les corticoïdes (cortisone). Pour les anabolisants, les résultats ne seront pas connus avant une dizaine de jours, mais pour les corticoïdes, quatre à cinq jours seulement seront nécessaires.

Report à Lausanne

Prévues pour hier soir, à Lausanne, les finales des courses romandes de la piste, ont été reportées à ce jour, où elles auront lieu si le temps le permet.

Contrôles médicaux renforcés

L'Union cycliste internationale a décidé



Gerrie Knetemann a démontré sa grande forme en s'imposant dans ce prologue. Ici, il endosse le premier maillot jaune. **Béline UPI**

« C'est rarement la faute des coureurs »

« Les deux Suisses engagés dans le Tour de France, Sutter et Mutter, ont été surpris, à leur tour, en apprenant la nouvelle de l'affaire de dopage au Tour de Suisse. Sutter avait fait sa propre et mauvaise expérience il y a deux ans : à la suite de sa deuxième place du grand prix de la montagne au Tour d'Italie et de sa quatrième au Tour de Suisse, le Soleurois fut déclaré positif au contrôle effectué après les championnats internationaux de Gunzgen, dans son canton de Soleure. La raison fut un médicament pour la pression, que Sutter a obtenu du médecin de son équipe italienne (Zonca).

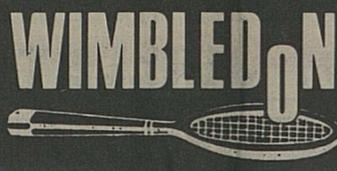
« C'est très rarement la faute des coureurs », se défend Sutter pour ses malheureux camarades de « Willora ». « Nous ne sommes pas médecins. Mais ce sont presque toujours ces derniers et les soi-

gneurs qui se trompent dans les médicaments. On ne peut plus avoir confiance en personne. »

Et Sutter d'ajouter : « Toutes ces affaires, comme déjà celle de Glaus, font un tort énorme au cyclisme en général. Et pourtant ce n'est pas juste qu'en athlétisme chaque record du monde puisse être établi sans le moindre contrôle médical et que nous, coureurs cyclistes, soyons les boucs émissaires... »

Au sujet du prologue à Fleurance, Stefan Mutter déclarait : « C'était une épreuve pour les rouleurs avec de grands braquets. C'était surtout sur les deux longues lignes droites que j'avais perdu du temps. Mais nous avons remporté ce prologue avec Knetemann, c'est l'essentiel. »

W. G.



BJORN BORG SÉRIEUSEMENT ACCROCHÉ PAR AMRITRAJ !

Le Suisse Günthardt éliminé au 2^e tour

Bjorn Borg, champion de Wimbledon ces trois dernières années, a connu bien des émotions avant de se qualifier pour le troisième tour du simple messieurs du célèbre tournoi anglais. C'est en effet à l'arraché qu'il a vaincu l'Indien Vijay Amritraj, 29^e joueur mondial, en cinq sets (2-6 6-4 4-6 7-6 6-2) après une partie de près de trois heures.

Visiblement dans un mauvais jour, le Suédois n'a jamais dominé son sujet et il a dû puiser dans ses ultimes ressources pour venir à bout de son adversaire, un joueur élégant et particulièrement à l'aise sur gazon en raison d'un jeu basé sur l'offensive. C'est vraiment par miracle que Borg s'est finalement tiré d'affaire. Il n'aurait pas été injuste que l'Indien ait gagné hier.

Le tournant de ce match passionnant et d'un niveau technique remarquable s'est situé dans le 4^e set. Dans cette manche, le Suédois a retourné des situations fort délicates. Mené par 2 sets à 1, Borg a vu son adversaire se détacher par 3 jeux à 1. Il a alors répliqué en réussissant le break pour revenir ensuite à 3-3 après avoir encore été mené 0-40 sur son service dans le sixième jeu.

Par la suite, les deux hommes ont remporté chacun leur service pour arriver à 6 jeux partout. Dans le tie-break, par un ace et un superbe passing-shot, Amritraj s'est détaché, mais Borg, grâce notamment à des retours croisés fort bien placés et à un service retrouvé, a aligné sept points pour s'adjuger le set et égaliser à deux manches partout.

Dans le set décisif, le Suédois n'a laissé aucune chance à son adversaire, d'autant que celui-ci a sensiblement faibli, donnant très vite des signes de lassitude malgré des réactions fort brillantes. Borg s'est ainsi

détaché à 4-1 en retrouvant toute l'efficacité de ses passing-shots et de sa volée pour finalement gagner dans le huitième jeu, sur le service adverse, à la huitième balle de match.

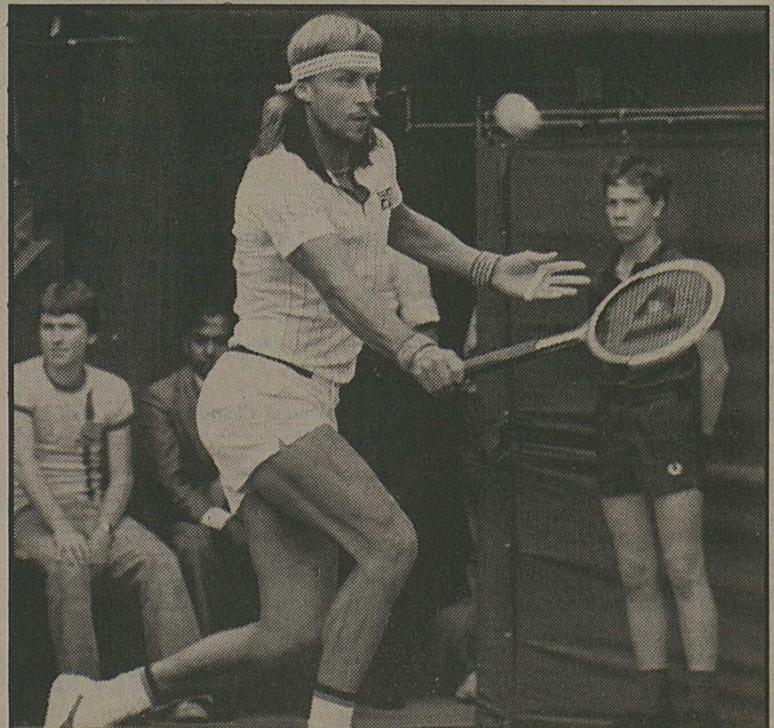
« Quand Amritraj s'est détaché à 3-1 dans le quatrième set et qu'il a encore eu trois balles de 4-2 sur mon service, j'ai bien cru que j'avais perdu le match », a déclaré Bjorn Borg après sa difficile victoire. « J'ai été très heureux de remporter cette manche. A partir de ce moment, je me suis mis à mieux jouer. Amritraj a alors dû devenir plus nerveux, car il a raté des coups relativement faciles. J'ai gagné cette fois, mais il est possible que je perde au prochain tour contre l'Américain Hank Pfister. On ne peut pas toujours gagner dans un tournoi. Mais je sais aussi que je peux mieux jouer. Il n'en reste pas moins que ce tournoi est très dur pour moi en raison d'un tirage au sort défavorable et que je ne suis pas au mieux en raison d'une petite contracture à la cuisse gauche. »

Cette troisième journée, disputée par un temps chaud et beau et suivie par 32 000 spectateurs (30 000 ont attendu en vain en dehors du stade) a été également difficile pour le favori N° 2 du simple messieurs, l'Américain John McEnroe, qui n'a jamais

été à l'aise face au Britannique Buster Mottram. Il a tout d'abord perdu la manche initiale et ensuite, après avoir gagné aisément la deuxième, il a dû avoir recours au tie-break pour remporter la troisième (7-2) avant de s'imposer plus facilement dans le quatrième set.

GÜNTHARDT ÉLIMINÉ

L'un des derniers matches de la journée a vu la défaite du Suisse Heinz Günthardt devant l'Australien John Alexander, tête de série N° 11 et N° 15 au classement ATP. Sur la lancée de l'excellent match qu'il avait disputé contre le Sud-Africain Bernie Mitton, Günthardt a longuement inquiété l'Australien avant de s'incliner par 2-6 au cinquième set, au terme d'un match vraiment acharné. Agé de 28 ans, Alexander avait été le plus jeune joueur à avoir disputé le challenge-round de la coupe Davis (à 17 ans et demi). Depuis quelques années, ses résultats en simple ont été souvent moyens, mais il figure parmi les meilleurs spécialistes de double du monde. A ce titre, il a été finaliste à Wimbledon en 1977, avec Phil Dent. Il a en outre joué trois fois la finale des internationaux d'Australie.



Le super-favori, le Suédois Bjorn Borg, a failli être éliminé par l'Indien Amritraj. **Béline UPI**

Les résultats de la journée

Simple messieurs, premier tour : McNamara (Aus) bat Lendl (Tch) 6-3, 6-2, 6-3 ; Orantes (Esp) bat Moore (AS) 7-6, 6-7, 7-6, 4-6, 6-4. **Deuxième tour** : Clerc (Arg) bat Munoz (Esp) 6-1, 6-3, 6-4 ; Lutz (EU) bat Ycara (Equa) 6-0, 6-3, 6-2 ; Pattison (Rho) bat Dowdeswell (Rho) 6-3, 6-4, 6-0 ; Kriek (AS) bat Norback (Su) 6-1, 6-3, 6-1 ; Okker (Ho) bat Austin (EU) 7-6, 6-4, 3-6, 6-2 ; Pfister (EU) bat Fleming (EU) 6-1, 6-3, 3-6, 6-4 ; Borg (Su) bat V. Amritraj (Inde) 2-6, 6-4, 4-6, 7-6, 6-2 ; McEnroe (EU) bat Mottram (GB) 6-7, 6-2, 7-6, 6-2 ; Y. Noah (Fr) bat N. Saviano (EU) 6-3, 6-4, 7-5 ; Tracher (EU) bat Schneider (AS) 6-4, 6-4, 6-4 ; Dretwett (Aus) bat James (Aus) 7-5, 7-5, 6-3 ; Sadri (EU) bat Higuera (Esp) 6-3, 5-7, 6-4, 7-5 ; Mayer (EU) bat Parum (NZ) 6-4, 6-1, 6-2 ; Gottfried bat J. Borowiak (EU) 7-6, 6-4, 6-4 ; Bengtsson (Su) bat C. Kachel (Aus) 7-5, 6-3, 0-6, 6-7, 6-4 ; Tom Gullikson (EU) bat A. Maurer (RFA) 6-1, 6-4, 6-4 ; Cox (GB) bat Taroczy (Hon) 6-4, 4-6, 6-3, 7-6 ; John Alexander (Aus) bat Heinz Günthardt (S) 6-3, 3-6, 5-7, 6-3, 6-2 ; Mayer (EU) bat Ramirez (Mex) 6-3, 7-6, 4-6, 7-6.

Simple dames, premier tour : K. McDaniel (EU) bat K. Ebbinghaus (RFA) 7-5, 4-6, 6-1 ; I. Riedl (RFA) bat F. Thibault (Fr) 2-6, 6-1, 6-3 ; D. Porzio (It) bat K. Latham (EU) 3-6, 7-5, 6-4 ; M. Wikstedt (Su) bat S. Walsh (EU) 6-2, 7-6 ; B. Bunge (RFA) bat M. Pakker (Ho) 3-6, 7-6, 8-6 ; S. Hanika (RFA) bat B. Potter (EU) 6-4, 6-3 ; M. Jausovec (You) bat S. Simmonds (It) 6-2, 6-2 ; P. Teeguarden (EU) bat R. Tomanova (Tch) 7-6, 6-4 ; B. Cuypers (AS) bat E. Vessies (Ho) 6-4, 6-1 ; R. Casals (EU) bat H. Eisterlehner (RFA) 7-6, 7-6 ; M. Carrillo (EU) bat A. Kiyomura (EU) 6-2, 3-6, 6-4. **Deuxième tour** : B. Stove (Ho) bat C. O'Neill (Aus) 6-3, 6-1 ; M. Navratilova (apa) bat J. Durie (GB) 6-4, 6-1 ; B.-J. King (EU) bat L. Siegel (EU) 6-1, 3-3 ; G. Stevens (AS) bat G. Coles (GB) 6-4, 6-3 ; C. Lloyd-Evert (EU) bat W. Whitmore (EU) 6-1, 6-2 ; R. Gerulaitis (EU) bat V. Gonzales (Arg) 3-6, 6-3, 6-1 ; L. Dupont (EU) bat P. Shriver (EU) w.o. ; E. Cawley-Goolagong (Aus) bat S. Acker (EU) 6-3, 6-1 ; V. Wade (GB) bat B. Jordan (EU) 6-0, 6-1 ; R. Marsikova (Tch) bat A. Bobbs (GB) 6-3, 5-7, 9-7 ; R. Fox (EU) bat M. Simionescu (Rou) 6-4, 6-1 ; H. Mandlikova (Tch) bat A. Fernandez (EU) 7-5, 6-1 ; A. Tobin (Aus) bat I. Madruga (Arg) 4-6, 7-6, 7-5 ; W. Turnbull (Aus) bat L. Forood (EU) 6-3, 6-3 ; G. Reid (Aus) bat C. Meyer (EU) 6-1, 6-2 ; W. White (EU) bat S. Margolin (EU) 6-1, 3-6, 9-7.

ATHLÉTISME

Modifications dans l'équipe de Finlande pour Genève

Quelques modifications ont été enregistrées dans l'équipe de Finlande pour la demi-finale de la coupe d'Europe de Genève. C'est ainsi que Martti Vainio s'alignera finalement sur 10 000 mètres, distance sur laquelle il a été champion d'Europe l'an dernier, à Prague. Les modifications suivantes ont été apportées à la sélection :

5000 m : Kaarlo Maaninka (meilleure performance de la saison 13'34"). **10 000 m** : Martti Vainio (28'04"3). **Marteau** : Nahhu Polvi (72 m 36). **4 x 100 m** : Carl-Erik Bergman, Jukka Sulalampi (10"98), Sauli Pollari (11"02), Jan-Erik Ahlfors (11"08). **4 x 400 m** : Esa Merikallio (47"90), Heikki Haemaeläinen (48"49), Ossi Karttunen (48"49), Hannu Myrka (48"), Markku Taskinen (47"66).

TIR

Championnat valaisan de groupes

Finale au petit calibre

Groupes: 1. Viège 1 1433 points; 2. Brigue 1 1421; 3. Sierre 1414; 4. Vétroz 1412; 5. Saas-Fee, 1411; 6. Châble-Croix, 1411; 7. Saint-Maurice, 1402; 8. Viège 2 1400; 9. Brigue 2, 1396; 10. Sion, La Cible 1395; 11. Bagnes 1384; 12. Brigue 3, 1377.

Individuels: 1. Baumann Xaver, Saas-Fee 294 points (100, 99, 95); 2. Rittiner Germann, Brigue 1, 294 (99, 97, 98); 3. Heinzen Alois, Brigue 290, Salzgeber Erich, Viège 290.

Tir cantonal valaisan des vétérans 1979

Palmarès du concours de groupe-interdistricts

1. Zermatt Mont-Cervin, 2067 points. Détenteur pour une année du challenge «Addy-René» avec cinq gobelets souvenir; 2. Monthey Haut-Lac 2060; 3. Viège Balfrin 2058; 4. Brigue Glis 2048; 5. Saint-Maurice 1 2042; 6. Viège Vesperterminen 2010; 7. Saint-Maurice 2 1990; 8. Sierre 2 1977; 9. Monthey, le Chabalais 1968; 10. Viège «Bergfreund» 1958; 11. Conthey «Johannisberg» 1937; 12. Monthey 3 1880; 13. Sierre 3 1862; 14. Sierre 1 1845; 15. Naters 1812; 16. Saint-Maurice 3 1799; 17. Sion 1 1780.

Vu le manque de discipline de quelque 15 tireurs et des chefs de groupe pour le contrôle des résultats, six groupes n'ont pu être classés.

Nous remercions encore chaleureusement M. René Addy et les maisons Provins et Orsat SA pour leur soutien actif et bienveillant.

Constantin, enfin, au départ au GP de Spa !

Nous avons appris avec plaisir que le jeune Valaisan Pierre-Antoine Constantin sera au départ de la manche du championnat du monde des 125 cm³ qui aura lieu à Spa-Francorchamps, dimanche prochain. Il a en effet reçu des organisateurs l'assurance de pouvoir prendre part aux épreuves de qualifications qui débiteront vendredi. Espérons que notre motard aura plus de chance que lors de son déplacement en Yougoslavie, où il ne fut pas autorisé à essayer sa monture, même pas pour les qualifications. Il a donc effectué ce long et coûteux déplacement pour des «prunes».

Même avec les recommandations du président de la FMS, rien n'y fit, le coup de «pistonage» n'intimida nullement les organisateurs. Espérons que cette fois pour le Grand Prix de Belgique, cela sera la bonne, mais surtout pour Constantin, cela sera le baptême de sa première course de la saison. Bonne chance Pierre-Antoine, car il en faut dans cette discipline !



SPORT-HANDICAP À NATERS Médaille d'or oubliée...

Nous avons relaté dans notre édition de lundi, le 6^e championnat suisse de sport en fauteuil roulant qui s'est déroulé à Naters. Aujourd'hui, nous complétons les résultats réalisés par les Valaisans. Il faut souligner la médaille d'or de Bernhard Stucki et celle de bronze de René Dayer au tir à l'arc ainsi que les bons résultats d'ensemble au tir, nouvelle discipline du sport-handicap.

Mentionnons que Jean-Paul Haefliger de «La Cible de Sion» met ses qualités au service de ce groupe pour les entraînements.

Javelot distance: Kohlbrenner Fabian, Haut-Valais, 3^e (bronze); Imoberdorf Gré-

gy, Haut-Valais, 3^e (bronze). - Disque 2 kg: Kohlbrenner Fabian, Haut-Valais, 2^e (argent)

Tir à l'arc - Short-métric: Stucki Bernhard, SH Sion, 1^{er} (or), ronde novice: Dayer René, SH Sion, 3^e (bronze).

Tir à air comprimé, - position à genou: Studer Arthur, SH Sion, 5^e; Stucki Bernhard, SH Sion, 10^e; Morand Fridolin, SH Sion, 12^e. - Position couchée: Stucki Bernhard, 6^e; Studer Arthur, 8^e; Morand Fridolin, SH Sion, 11^e.

Pistolet à air comprimé: Bétrisey Arthur, SH Sion, 7^e.

Le trial international de Monthey Victoire de Fabio Baratti

L'épreuve du trial de Monthey s'est disputée samedi et dimanche dernier, dans d'excellentes conditions avec une organisation parfaite de la Moto-verte de Monthey. La victoire est revenue au Jurassien de Delémont Fabio Baratti devant Daniel Hadorn et Gottfried Linder. Nous donnons ci-après les principaux résultats :

Catégorie débutant B: 1. Leuenberger Didier, Courroux, Montesa, 72,2; 2. Genecand Didier, NSC Genève, Bultaco, 99,8; 3. Gorrara Celso, MC Delémont, Bultaco, 97,2; 4. Bernardoni Daniel, NSC Grand-Lancy Bultaco, 104,0; 5. Beytrison Eric, Salins, Montesa, 115,9; 6. Venetz Egon, Viège, SWM, 117,4; 7. Leiser Fredy, Courcelon, Honda, 126,0; 8. Rielle Charly, Champlan, SWM, 129,5; 9. Balmer Werner, Courcelon, Honda, 129,6; 10. Curchod Pierre, Le Lignon, Montesa, 132,1, puis: 12. Leiser Rolf, Courcelon, Montesa, 135,4; 13. Schüpbach J.-R. Monthey, Montesa, 135,8; 14. Roduit Clément, Fully, Bultaco, 136,3; 17. Roduit P.-M. Fully, Bultaco, 141,0; 18. Zenklusen Fredy, Brigue Bultaco, 144,2; 21. Wyssen Florian, Leuk, SWM, 149,0; 22. Delaloye Vincent, Ardon, SWM, 152,0; 25. Fracheboud Olivier, Aigle, Montesa, 160,2; 26. Pellaud Michel, Fully, Montesa, 162,3; 27. Bagnoud Jacques, Aigle, Montesa, 162,7; 29. Cotture Robert, Collonges, 163,4; 31. Forclaz J.-Paul, Veyras, Yamaha, 166,8; 32. Albrecht Anton, Visp, Yamaha, 167,7; 36. Wenger Georges, Baltschieder, Yamaha, 184,8; 37. Attinger Michel, Ardon, SWM, 186,8; 38. Clavien Bernard, Sierre, 189,6; 39. Moix Michel, Monthey, Bultaco, 191,5; 42. Forclaz Gérard, Chalais, Bultaco, 196,4; 43. Nanchen C.-A. Sierre, Bultaco, 219,9.

Catégorie débutant A: 1. Von Arx S., Olten, Montesa, 91,0; 2. Weber W., Zufikon, Montesa, 99,5; 3. Von Laufen J., Estavayer,

Bultaco, 111,0; 4. Mooser Daniel, Fribourg, Montesa, 114; 5. Michon Claude, Lausanne, Montesa, 124,5; 6. Mathez Patrice, Rochefort, Montesa, 126; 7. Meylan Marc, Lausanne, Yamaha, 131,1; 8. Henriod Jacques, Prilly, Montesa, 131,6; 9. Reber Martin, Schwenden, Montesa, 134; 10. Barilli Giorgio, Weinfeld, Montesa, 139,2.

Catégorie internationale: 1. Baratti Fabio, Delémont, Montesa, 91; 2. Hadorn Daniel, Locle, SWM, 94; 3. Linder Gottfried, Steffisburg, Bultaco, 106; 4. Biedermann Rolf, Winznau, Montesa, 106; 5. Wittmer Marcel, Delémont, Montesa, 110; 6. Linder Guedou, Delémont, Montesa, 125; 7. Montanus Beat, Frauenfeld, Montesa, 128; 8. René Mutzenberg, Prilly, Montesa, 130; 9. Basset Bernard, Genève, Montesa, 142; 10. Aebi Christian, Reclère, Montesa, 149; 11. Bärenfaller Armin, SWM, 153, puis 16. Revaz P.-Alain, Châteauneuf, SWM, 197.

Catégorie nationale: 1. Dousse Michel, Veytaux, Montesa, 173; 2. Weber Félix, Zufikon, Montesa, 185; 3. Reichenbach Arthur, Lauenen, Montesa, 192; 4. Zwiack Peter, Thun, Bultaco, 194; 5. Carminati Adrien, Carouge, Montesa, 198; 6. Wermuth Walter, Bassecourt, SWM, 202; 7. Pellichet Pierre, Genève, Montesa, 205; 8. Volpe J.-M., Petit-Lancy, Montesa, 207; 9. Rubin J.-P., Roches, Montesa, 211; 10. Matthey J.-Luc, Meinier, Bultaco, 212, puis: 17. Thomas Philippe, Saint-Maurice, Montesa, 228; 19. Pralong Francis, Salins, Montesa, 233.

Catégorie seniors: 1. Wyss Rudolf, Steffisburg, Bultaco, 97; 2. Bürki Max, Berne, Montesa, 119; 3. Jakubowitsch A. Hofstetten, Montesa, 128; 4. Gex Serge, Fully, Montesa, 142; 5. Stoll Walter, Trimbach, Montesa, 142.

3^e MÉMORIAL CHARLY-VEUTHEY (4-5 AOÛT) N'attendez pas pour vous inscrire DERNIER DÉLAI: MARDI 31 JUILLET



Bulletin

3^e mémorial Charly-Veuthey - Crans-Montana 4-5 août - ski de fond 12 km - glacier Plaine-Morte Patronage: Nouvelliste, Valaiski, Air-Glaciers

Inscription: Fr. 15.- (aller et retour Montana - Plaine-Morte, inscription, participation, médaille-souvenir).

Le soussigné s'intéresse à la marche à skis «mémorial Charly-Veuthey et désire recevoir.....bulletin (s) d'inscription et renseignements.

Nom:

Prénom:

Adresse:

N° postal: Ville:

A retourner à: «TVPM», 3962 Montana.

Cette année, le 3^e mémorial Charly-Veuthey de ski nordique se déroulera les samedi 4 et dimanche 5 août. Cette épreuve, chronométrée, mais sans classement, se dispute sur le glacier de la Plaine-Morte sur un parcours tracé de 12 km, avec des zones de contrôle et de ravitaillement. L'année dernière, plus de six cents concurrents avaient pris la trace pour honorer la mémoire de ce pionnier qui fut Charly Veuthey.

Le plus jeune était âgé de 6 ans, alors que le vétéran comptait près de huitante printemps! Une fois de plus, toute la famille Veuthey y prendra part. Pour faciliter tous ceux qui désirent participer à cette manifestation, nous insérons ci-dessous un coupon à envoyer directement à la télécabine Violette Plaine-Morte, à Crans-Montana, qui vous enverra une formule d'inscription. N'attendez donc pas l'échéance (31 juillet) pour faire le nécessaire.

Importantes assemblées : hockeyeurs et skieurs feront samedi le bilan

● A Bienne, la LSHG... une fédération saine!

C'est à Bienne, dans le palais des congrès, que la Ligue suisse de hockey sur glace tiendra ses assises annuelles, sous la présidence de M. François Wollner. Un ordre du jour traditionnel attend les délégués, mais sans grande décision. Cette fédération nationale se porte admirablement bien puisque ses comptes bouclent par un bénéfice assez substantiel. Ce qui est rare de nos jours.

● A Bâle, le 75^e anniversaire de la Fédération suisse de ski

C'est sur les bords du Rhin, que la Fédération suisse de ski fêtera son 75^e anniversaire. Le président central, Pierre Hirschy aura le plaisir de souhaiter la bienvenue à de nombreux invités dont M. Rudolph Gnaegi, conseiller fédéral et M. Schneider, conseiller d'Etat bâlois. L'acte final de ce jubilé se déroulera après l'assemblée des délégués, et sera suivi d'une soirée récréative avec un programme international au palais des congrès. A l'ordre du jour de l'assemblée, plusieurs points importants, notamment l'attribution des championnats nationaux pour 1981, la proposition d'une candidature pour les championnats du monde nordiques pour 1986, ainsi qu'une ratification des élections sur certains postes au comité central. A ce sujet, le Valais doit déplorer la démission de Willy Schaer. Il sera remplacé par Christian Steudler, proposé par le CC. Une autre candidature valaisanne, pour l'assemblée des délégués de 1981 sera présentée par le groupement régional du Haut-Valais, avec lieu de séance à Brigue. Rappelons pour mémoire que les championnats suisses alpins 1980 auront lieu en Valais, soit à Verbier (messieurs) et Anzère (dames) du 31 janvier au 3 février. Quant à la candidature pour les championnats du monde nordiques de 1986 déposée par le Haut-Valais, elle sera traitée par le comité central et présentée aux délégués. Précisons à ce sujet, que l'assemblée générale de l'AVCS à Anzère, a décidé de soutenir a priori une candidature valaisanne aux championnats du monde alpins de 1986, pour autant que Crans-Montana soit candidat. La FSS retiendra certainement les deux candidatures de l'AVCS, dans l'attente de connaître l'évolution de la bataille engagée pour l'attribution des Jeux olympiques d'hiver de 1988, où la Suisse est également candidate par les Grisons. Une affaire à suivre attentivement puisque le Valais est doublement concerné. Mais cela, c'est de la musique d'avenir.

Samedi et dimanche à Bâle, la FSS peut fêter ses champions du monde, Peter Lüscher et Peter Müller dans le cadre de ses festivités. A son tour, la rédaction sportive du Nouvelliste présente ses meilleurs vœux à la grande famille des skieurs.

Peb

Vente itinérante des Ets Waro SA à partir du 18 juin 1979 à Roche.

Bon marché, meilleur marché, encore meilleur marché.

textiles, jouets, articles ménagers etc.

Voici quelques exemples:

- petites poupées dès Fr. -.50
- jouets au bois dès Fr. 1.-
- pantalons et pullovers pour enfants dès Fr. 5.-
- pantalons pour dames et messieurs dès Fr. 10.-
- pullovers pour dames et messieurs dès Fr. 10.-
- blouses pour dames dès Fr. 5.-
- etc.

Du 18 au 30 juin 1979 dans notre parc:

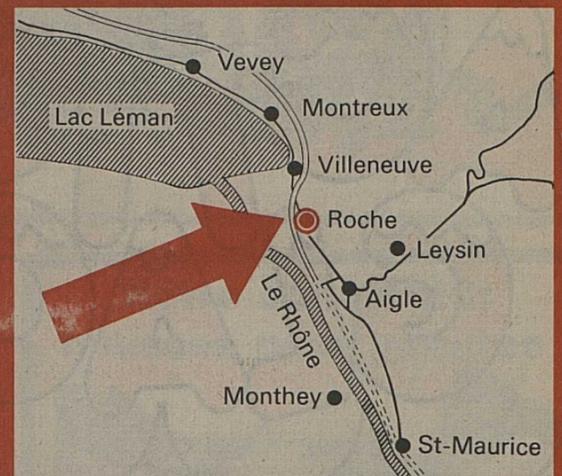
Exposition de voitures d'occasions

présentées par le Garage Gailloud d'Aigle

Tous les véhicules sont vendus avec «Garantie ok»

Hyper-Discount Roche

vis-à-vis Magro



Nos heures d'ouvertures:

lundi-vendredi 09.00-12.00 h
13.30-18.30 h
samedi 08.00-17.00 h

Ecole de voile

Bateaux lestés plus dériveurs
Préparation au permis A
Mai - juin - septembre: les week-ends en français seulement.
Juillet - août: semaines de voile français-allemand
Réservez dès maintenant

Voile & Segel, case post., 1897 Le Bouveret
Tél. 027/38 18 34, le soir 36-25550

A vendre

Calorifère à mazout, capacité pour 100 m³ à chauffer, utilisé un hiver, valeur Fr. 480.-, cédé Fr. 150.-

4 pneus montés sur jantes, pour Ford (jantes à 5 trous), dim. 175/14, pneus 70%, Fr. 160.-

2 chaînes à neige cerclées pour Citroën 2 CV - 3 CV, Fr. 20.-

Tél. 026/8 22 20, dès 19 heures *36-400681

A louer

voitures, minibus, fourgons, etc. pour voyages, vacances, déménagements, etc.
Veuillez m'envoyer gratuitement le tarif de location.

Nom et adresse:

Découpez et envoyez à: A. Bonvin, location de voitures, rue de Loèche 22, 1950 Sion, tél. 027/22 42 22.

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

DOM
Mariages

AVOIR CONFIANCE

dans une organisation spécialisée dans le contact humain, c'est déjà sortir à moitié de la solitude. Nos méthodes de travail, le soin que nous apportons à vous présenter des candidats répondant à vos aspirations, vous aideront à faire le reste.

Rens. par tél. et consultation gratuite, sur rendez-vous.
Sion, rue Mazerette 36 - Tél. 027/22 44 56
Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Neuchâtel

LA FONCIÈRE

Fonds suisse de placements immobiliers

Fondé en 1954

Coût de revient des immeubles: Fr. 268 000 000.-

Paiement du coupon semestriel N° 50 dès le 30 juin 1979

Certificats de
1 part 2 parts

Montant brut Fr. 20.- Fr. 40.-
dont à déduire
35% impôt anticipé Fr. 7.- Fr. 14.-

Montant net Fr. 13.- Fr. 26.-

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé.

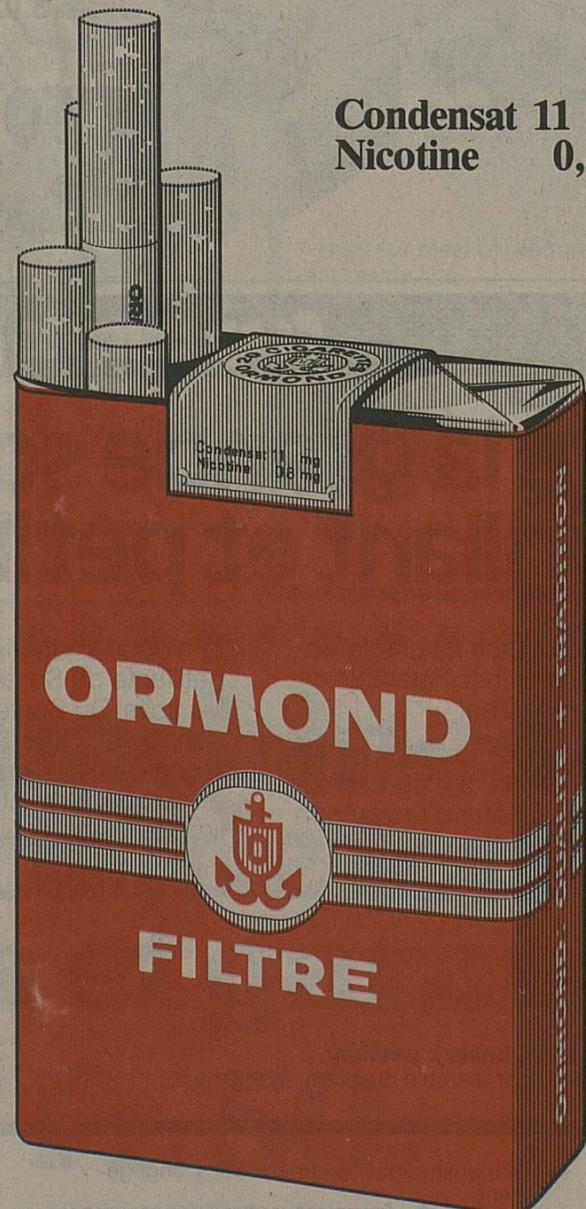
Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

La banque dépositaire:
BANQUE VAUDOISE DE CREDIT
Lausanne

DOMICILES OFFICIELS DE PAIEMENT:

Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Crédit Foncier Vaudois, Lausanne
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel
Banque Hypothécaire du canton de Genève, Genève
Banque Leu AG, Zurich
Banque Galland & Cie SA, Lausanne
Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne
Schweizerische Depositen- und Kreditbank, Zurich
Solothurner Handelsbank, Soleure
Banca Solaris & Blum SA, Lugano
Bank von Ernst & Cie AG, Berne
Bank Heusser & Cie AG, Bâle
Schweizerische Depositen- und Kreditbank, Saint-Gall
Luzerner Landbank AG, Lucerne
Société Bancaire Barclays (Suisse) SA, Genève
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Genève
Banque Privée SA, Genève
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Sierre
Investissements Fonciers SA, Lausanne

La direction du Fonds
INVESTISSEMENTS FONCIERS SA
Chemin de la Joliette 2, Lausanne



Condensat 11 mg
Nicotine 0,8mg

Goût Maryland
équilibre parfait du mélange

fr. 1.60



chaque mercredi entre 19.15-19.25

Coop-informations

baisse de prix

4 têtes de nègre

nouveau prix: **1.60**

Multipack de 132 g

ancien prix: 1.70



Hit <weekend>
du jeudi 28 juin au samedi 30 juin 1979

2 bouteilles à 1 litre

Huile de tournesol Sonina 5.75 au lieu de 7.50

Teneur élevée en acides gras essentiels polyinsaturés (min. 50%).
Riche en vitamine E.

GOLD STAR

ACTION GLACE

Cornet Ice Cream Noisette 70g au lieu de -.85 **-.65**

Crème glacée Vanille 400g **1.90** au lieu de 2.30

Crème glacée Vanille 1100g **5.20** au lieu de 6.20

Sucette Ice milk Chocolat paquet de 10 pièces **3.-** au lieu de 3.75

Crème glacée vanille/fraise glace au yogourt avec morceaux de fraise 400g **2.60** au lieu de 3.10

Crème glacée Fraise 1100g **5.50** au lieu de 6.70

Hits hebdo 27.6.- 3.7.1979

<p>Café en grains Coop Bonsoir sans caféine 250 g 2.80 au lieu de 3.30</p> <p>Excellento 500 g 5.- au lieu de 5.90</p>	<p>Sugus Caramels aux fruits Superpack à 400 g 2.95 au lieu de 3.70</p> <p>Fromage d'Edam suisse, 3/4 gras Portions à env. 250 g le kg 6.90 au lieu de 9.30</p>	<p>Ananas Mondial 4 tranches 3 boîtes à 234 g 1.80 au lieu de 2.40</p>
<p>Shampooing Beldam 3 sortes: normal, sec et gras 1 flacon à 200 ml 1.50 au lieu de 1.90</p>	<p>Johnson's Shampooing pour bébés Flacon à 200 g 2.20 au lieu de 3.20</p>	<p>Nouveau Cidre de pomme Coop fermenté, légèrement alcoolisé Bouteille à 1 litre 1.- au lieu de 1.20 (+ consigne)</p>

Prix choc actuel

<p>Gillette Rasoir à jeter Rasoir à lames idéal pour l'usage à domicile et en voyage. seulement .85</p>	<p>Triopac (3 pièces) seulement .85</p>	<p>BIC Rasoir à jeter 2 sortes: regular et fine seulement .90</p>	<p>Triopack 5 pièces seulement .90</p>
---	---	---	--

Coop compte pour qui sait compter!

Contre la grande soif: Sprite. Clair, brillant et pétillant.

Jamais occasion ne fut plus favorable de prendre goût à la saveur incomparable du Sprite clair, brillant et pétillant.

Partout où vous rencontrez cet ours polaire, vous pouvez vous attendre à d'agréables surprises et, en outre, profiter d'une action particulièrement avantageuse.

Et n'oubliez jamais: La fraîcheur brillante et pétillante de Sprite vient à bout de toutes les soifs. Du Sprite, un peu de glace et une tranche de citron, c'est encore la meilleure façon de savourer pleinement l'arôme remarquablement équilibré du citron et de limette.



Sprite. Clair, brillant, pétillant.
La saveur incomparable du citron et de limette.

ICI centre surdité information démonstration

- Démonstrations, examens sans engagement.
- Fournisseur agréé des assurances.
- Nous assurons les démarches et remplissons les formulaires
- Les dernières nouveautés mondiales de l'acoustique
- Matériel audiométrique le plus moderne

Nous vous invitons à venir

à SION

Optique Pierre Gaillard

Grand-Pont 9
Vendredi 29, de 9 à 12 heures

Votre problème est désormais LE NÔTRE

M. Dardy succ. de Bouvier Frères
Av. de la Gare 43 bis
1003 Lausanne

Réparations de toutes les marques.
Fabrication de moulages dans nos ateliers.

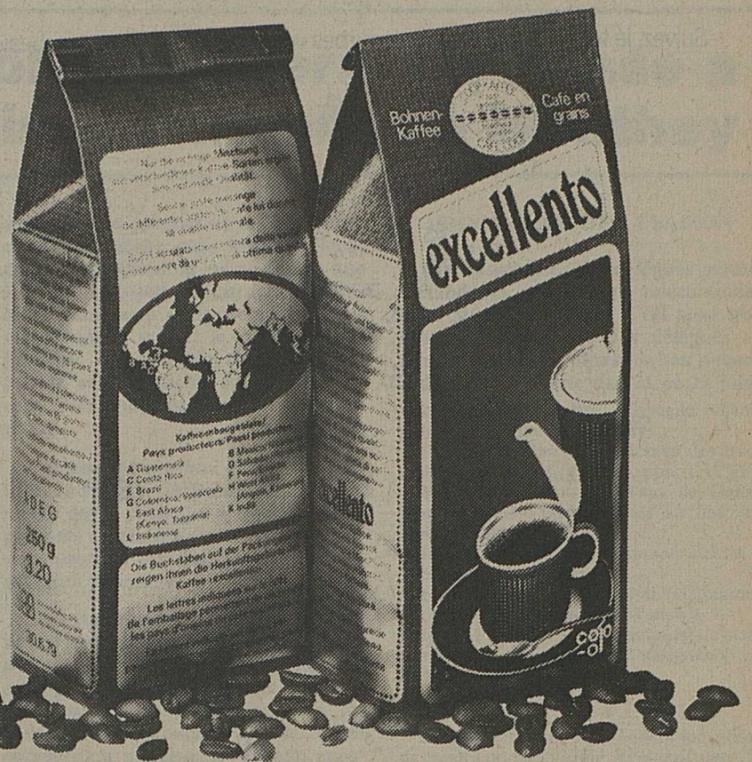
Pour certaines formes de surdité

sans moulage ↔ sans cordon

Sur chaque emballage «Excellento», Coop indique maintenant le pays d'origine du café, afin que vous sachiez pourquoi il a tant d'arôme.

Seul le juste mélange de différentes sortes de café lui confère sa qualité optimale. Et comme les récoltes de café diffèrent d'une année à l'autre, les spécialistes de café Coop contrôlent, examinent et dégustent quotidiennement les échantillons de café

pour que vous puissiez acheter à tout moment votre café Excellento d'une qualité toujours égale. Pour vous permettre de voir les pays d'origine du café Excellento, chaque paquet indique maintenant les pays producteurs des cafés sélectionnés pour «Excellento»



Les cafés Coop, fraîchement torréfiés, toujours aromatiques.

Toutes les sortes de café Coop seront vendues prochainement dans leurs nouveaux emballages

MEUBLES TIERI AOSTE (Italie)

vous offre toujours la qualité du meuble à des prix avantageux.

Douane, transport et livraison à notre charge.

Service après vente garanti.

Rue Hôtels des Etats 11 (tél. 0039/165-44312)
Rég. Sogno, St-Christophe (tél. 0039/165-41491)

En Suisse:
Sion: rue Pré-Fleuri 9, tél. 027/23 13 71
Martigny: av. Gd-St-Bernard 16, tél. 026/2 68 43

143.266.199

A vendre à Muraz

une villa en construction.

4 1/2 pièces, coin à manger, terrasse couverte, garage, cuisine agencée avec lave-vaisselle, buanderie équipée, machine à laver le linge.

Vente directe du constructeur. Surface du terrain environ 750 m².

Ecrire sous chiffre P 36-100421 à Publicitas, 1870 Monthey.

Gains constants en roulant...

...avec notre passeport de client régulier!

Vous êtes doublement choyés: prix réduits et service parfait!

Et toute carte de client régulier remplie (500 francs d'achats-services) vous donne droit à un montant de 10.-

Roule bien, qui s'arrête chez nous!

Bienvenue à notre fidèle clientèle!

Votre station-service Esso:

Garage Kaspar S.A.
Concessionnaire officiel FORD
Rue du Tunnel 22
1950 Sion
Tél. 027/22 12 71

NOUVELLISTE **►** **Votre journal**

Notre spécialité: housses pour voitures

Standard ou sur mesure, 30 qualités différentes; également grand choix de housses en peaux de mouton

dès Fr. **56.-** la paire (pose gratuite)

Aussi sur mesure, housse «Car Mouton» LS classe de luxe

AUTO-SHOP MAGRO SION-UVRIER

Tél. 027/31 27 36

AVIS à notre clientèle ANKER

Nous avisons notre aimable clientèle de caisses enregistreuses ANKER que nous nous sommes assurés l'exclusivité de vente des caisses enregistreuses électroniques SHARP et que nous continuons, comme par le passé, à assurer le service d'entretien et de réparation des caisses ANKER, 24 heures sur 24, ainsi que la vente des fournitures.

Le service est toujours assuré par notre collaborateur, M. M. Bagnoud.

Bureau-service R. Gottier

Sierre - Brigue

Tél. 027/55 17 74

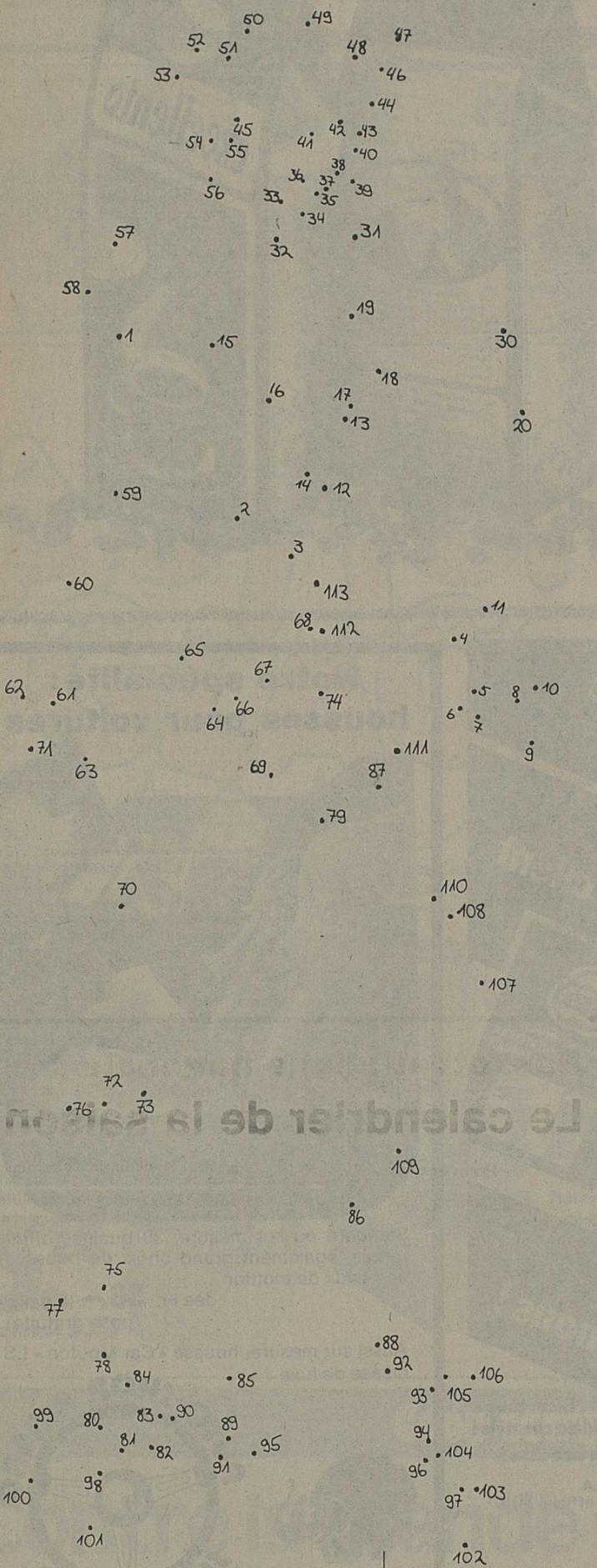
Grande vente de machines à coudre d'occasion, de toutes marques, révisées et garanties 6 mois, à partir de Fr. 50.—

SAMEDI 30 JUIN DE 8H30 A 17H00 CHEZ TAVARO S.A. 57 ROUTE DES CASERNES (EN FACE DE LA CASERNE) PARKING A DISPOSITION DEVANT L'USINE.

Elna sa

Débrayez... le temps d'une Flint.

Suivez, le temps d'une Flint, les courbes voluptueuses d'une jeune beauté.



Si nos jeux et nos devinettes vous plaisent, commandez le livre Flint; il n'est pas plus grand qu'un paquet de Flint, renferme plus de 100 jeux et ne coûte que Fr. 2.-; vous trouverez le bulletin de commande auprès de votre revendeur habituel.

7 mg condensat
0,6 mg nicotine

MACHINES A LAVER
LINGE ET VAISSELLE
marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais
Facilités de paiement

Fr. 30.-
par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès Fr. 390.-
Réparations
toutes marques sans frais de déplacement

SAM
appareils ménagers
SION
027/23 34 13

Vends

un rouet
un morbier

Tél. 027/22 54 25
36-4424

A vendre coupé

Mercedes-Benz 250 CE
automatique, peinture métallisée.
Mod. 71, 90 000 km
Fr. 13 400.-

Garage Hediger
Sion
Tél. 027/22 01 31
36-2818

AFFAIRES IMMOBILIERES

A vendre
Résident Parc Châteauneuf
appartement
4 1/2 pièces
116 m2.
Cheminée.
Balcon.
2 salles d'eau.
Garage.
Cave.
Fr. 260 000.-

Agence AFIVA
Sion
027/23 44 77

MARTIGNY
Je cherche
appartement
de 2 1/2 pièces
Confort.
Pour 1er septembre.

Tél. 026/2 59 67
36-27203

A vendre, cause transformation
garage en béton
Ferrotton

S. Bayard, Sion
Tél. 027/23 30 40
36-27208

Martigny A vendre
appartement
4 1/2 pièces
plus garage dans immeuble résidentiel.
Prix très intéressant.

FIDUCIAIRE
H DINI ET G. CHAPPOT
Rue du Simplon 7
1920 MARTIGNY
TEL 026 2 64 81

Le prix du mazout, c'est comme les montagnes russes. Il grimpe hardiment. Et dégringole à toute allure.

Le N° 021 36 94 94

vous indique le moment propice à votre achat.



MIGROL

Le spécialiste en mazout et révisions de citernes



Fromage gras du Valais

Conches II le kg **9.50**

Lait UP le litre **1.25**

Bière valaisanne 33 cl 24 bout. **10.80**
la bout. -.45

Pommes de terre nouvelles le kg **-.80**

SION-UVRIER

PARKING GRATUIT
ESSENCE

GUEX
MARTIGNY
Tél. 026/2 20 06

Auto-électricité
Alternateur - Démarreur
Allumage - Eclairage
Batterie - Auto-radio - Stéréo
Carburant - Dépannage
Magasin de vente



Le 3^e promu en LNA connu LE F.C. LUGANO

Winterthour - Lugano 0-1 (0-0) ap. prol. grâce à un penalty par Hitzfeld

Allmend à Lucerne. 8700 spectateurs. Arbitre: Barmettler (Lucerne). - BUT: 119' Hitzfeld (penalty) 1-0.

LUGANO: Wagner; Prato, Martinelli, Lucchini, Corrado Arrigoni, Papini, Gröbli, Beltrami, Poretti (41' Brenna), Hitzfeld, Sandro Arrigoni (51' Tagliati).

WINTERTHOUR: Frei; Klein, Häni, Fehr, Arm, Wanner, Conway, Baur, Wigner, Graf (106' Mätzler), Lüthi (46' Macher).

Victoire chanceluse de Lugano qui, profitant d'une faute de la main commise dans les 16 mètres zurichois à 63 secondes du coup de sifflet final, parvint à marquer le but décisif sur penalty. A la 67^e minute de cette rencontre hachée et nerveuse, Lugano avait déjà eu de la chance. Un coup franc merveilleusement tiré par Conway finit sur le poteau derrière le gardien Wagner battu. Cette rencontre, disputée à un rythme élevé, n'aura pas permis aux spectateurs d'assister à un spectacle de choix: la rencontre était par trop importante. Voilà aussi la raison pour laquelle les joueurs luttèrent pour chaque ballon, certaines phases de cette partie ressemblant plutôt à un règle-



Le gardien Frei (Winterthour) sauve son camp devant le Tessinois Poretti, surveillé par le défenseur Fehr.

(Bélino PHP)

L'assemblée d'Etoile Carouge

L'assemblée générale extraordinaire tenue par Etoile Carouge n'a pas atteint son objectif. Le comité dans son entier était démissionnaire. Or, les personnalités susceptibles de prendre le relais se sont réunies après étude des comptes.

La dette globale du club est d'environ 500 000 francs. Le président Pierre Gillioz a précisé toutefois que son successeur éventuel aurait seulement à prendre en charge une caution de 150 000 francs.

M. Gillioz et ses collaborateurs ont accepté de rester en fonction jusqu'au 15 septembre. Une commission dite de coopérative, animée par l'ancien président Berner, s'efforcera de rassembler une somme suffisante pour couvrir ce cautionnement.

Le défenseur d'Etoile Carouge, Michel Pont (25 ans) a signé un contrat de deux ans au CS Chênois. Le transfert se fait sous la forme d'un prêt avec option.

Le FC Fully convoque

Les membres et sympathisants du Football-Club de Fully sont convoqués en assemblée générale annuelle le

VENDREDI 29 JUIN 1979, A 20 HEURES à la maison communale de Fully, avec l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du protocole;
2. Rapport du président;
3. Rapport du caissier;
4. Rapport des vérificateurs de comptes;
5. Rapport du président de la commission junior;
6. Rapport des entraîneurs;
7. Nomination statutaire;
8. Divers.

Le comité

SPORT-TOTO

Programme des matches pour le concours au résultat N° 26 des 30 juin et 1^{er} juillet 1979:

TENDANCES
1 2 x

- | | |
|----------------------------------|-------|
| 1. Chênois - Slavia Sofia | 2 3 5 |
| 2. Bohemians Prague - Zurich | 6 2 2 |
| 3. Malmoe FF - Saint-Gall | 7 2 1 |
| 4. AGF Aarhus - P. Blagoevgrad | 4 3 3 |
| 5. Austria S. - GKS Katowice | 4 3 3 |
| 6. First Vienna - Spartak Trnava | 3 3 4 |
| 7. Kalmar FF - Esbjerg BK | 5 3 2 |
| 8. Maccabi N. - Rapid Vienne | 4 3 3 |
| 9. Odense BK - IFK Göteborg | 3 4 3 |
| 10. Östers Växjö - Banik Ostrava | 4 3 3 |
| 11. Vejle BK - Royal Antwerp | 3 3 4 |
| 12. Jbrojovka Brno - LASK Linz | 6 2 2 |
| 13. Elfsborg B. - IK Norrköping | 4 4 2 |

TOTO-X

Les rencontres suivantes comptent également pour le concours du Toto-X:

- | | |
|----------------------------------|-------|
| 14. Landskrona - Halmstad | 3 4 3 |
| 15. Sundsvall - Hammarby | 4 4 2 |
| 16. Chênois - Sofia | 2 4 4 |
| 17. Bohemians Prague - Zurich | 6 3 1 |
| 18. Malmoe FF - Saint-Gall | 6 3 1 |
| 19. AGF Aarhus - Pirin Bl. | 2 4 4 |
| 20. Austria Salz - GKS Kat. | 2 3 5 |
| 21. First Vienna - Sp. Trnava | 2 3 5 |
| 22. Kalmar FF - Esbjerg BK | 5 4 1 |
| 23. Mac. Nathanya - R. Wien | 3 3 4 |
| 24. Odense BK - IFK Göteborg | 2 3 5 |
| 25. Oest Växjö - B. Ostrava | 3 3 4 |
| 26. Vejle BK - R. Antwerp | 2 3 5 |
| 27. Zbr. Brno - LASK Linz | 6 3 1 |
| 28. Elfsb. Boras - IK Norrköping | 4 4 2 |
| 29. Landskrona - Halmstad | 3 4 3 |
| 30. Sundsvall - Hammarby | 4 3 3 |
| 31. Chênois - Slavia Sofia | 2 4 4 |
| 32. Bohemians Prague - Zurich | 5 3 2 |
| 33. Malmoe FF - Saint-Gall | 6 3 1 |
| 34. AGF Aarhus - Pirin Bl. | 2 4 4 |
| 35. Austria Salz - GKS Kat. | 3 3 4 |
| 36. F. Vienna - Sp. Trnava | 2 3 5 |

Tennis de table: la fédération suisse a tenu ses assises annuelles à Monthey

La Fédération suisse de tennis de table vient de tenir son assemblée générale annuelle des délégués à Monthey. Des assises annuelles fort bien dirigées par le président, M. Urs Wymann, qui eu des paroles élogieuses à l'égard du CTT Monthey et de son président, M. Jean-Pierre Detorrenté pour la parfaite organisation de ce week-end réservé à la préparation de la saison 1979-1980, tout en faisant le point sur la compétition écoulée.

Cette assemblée était honorée de la présidence de MM. Jean Delmonté, conseiller communal, Hugo Urchetti, président d'honneur de la Fédération suisse, Marcel Schaller, membre d'honneur de ladite fédération et Arnold Zaugg, président d'honneur de l'Association Vaud - Valais - Fribourg. Cette assemblée a été suivie par 82 délégués en provenance des huit associations cantonales ou régionales qui, elles, sont formées de 373 clubs. Regrettons tout de même le nombre bien restreint des délégués de l'Association Vaud - Valais - Fribourg.

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION CONTESTÉ

Le principal point à l'ordre du jour

avait trait au journal de la fédération, rendu obligatoire pour les 7371 licenciés de la Fédération suisse. Après une longue discussion, ce journal est maintenu, mais sans obligation d'abonnement comme ce fut le cas la saison dernière. Un avis de droit sera demandé et s'il conclut à l'illégalité de cette obligation, ce journal sera supprimé.

L'assemblée attribua le mérite sportif de la FSTT à Christiane André (Genève), qui a participé à quatre championnats du monde et d'Europe en faisant, pendant dix ans, partie de notre sélection nationale.

Les championnats d'Europe 1980 seront organisés à Berne, du 5 au 13 avril. Cette importante manifestation aura pour cadre la patinoire de l'Allmend qui, pour l'occasion, sera recouverte d'un plancher spécial. Cette compétition pongiste à l'échelle européenne réunira 33 pays. Le budget est à l'image de l'importance de ces championnats, puisqu'il approche de 700 000 francs, les organisateurs devant prendre à leur charge huit personnes par pays participant.

PROGRAMME DE LA SAISON

Cette assemblée des délégués permit d'établir le programme international pour la saison à venir. C'est ainsi que l'assemblée générale des délégués se tiendra au Tessin (dans un lieu encore à désigner) en date des 21 et 22 juin.

27 novembre: Suisse - Espagne (championnat d'Europe), à Monthey.

1^{er} et 2 décembre: championnat des associations régionales (à Vevey, pour l'AVVF).

6 décembre: Suisse - Pays de Galles (championnat d'Europe) dans un lieu encore à désigner.

19 et 20 janvier: championnats suisses à Wollerau (Schaffhouse).

14 février: Suisse - Finlande (championnat d'Europe), à Bulach ou Wettswil.

16 et 17 février: tournoi national de classement dans un lieu encore à désigner.

LE COMITÉ

Le comité central de la Fédération suisse de tennis de table a été reconduit dans la composition suivante:

Président central: Urs Wymann (Muri).
Secrétaire général: Werner Schnyder (Bâle).

Caissier: René Steiger (Bumplitz).
Règlements et statuts: Wiefried Katz (Altorf).

Jeunesse et sports: Heinz Lehmann (Berne).

Jeunesse: Heinz Keller (Zurich).

Département technique: D^r Peter Wüst.

Commission de recours: MM. Ernest Wüst (Zurich), président; Ernest Ihle (Berne) et Amadeo Gabella (Lugano), et comme suppléant Jean-Louis Vesin (Genève).

Ces assises annuelles resteront gravées dans la mémoire des nombreux participants comme l'assemblée des délégués la plus réussie. La ville de Monthey, par l'intermédiaire de son club de tennis de table, avait bien fait les choses et son organisation en tout point remarquable. Qu'il en soit félicité.

R.D.

HIPPISME

Les cavaliers régionaux au concours de Leysin

Le 27^e concours hippique de Leysin, organisé par le club équestre local, a été disputé durant le week-end dernier.

Parmi les résultats, notons, dans le prix restaurant du Pavillon, Leysin, libre, barème A en deux manches, le 2^e rang de Pascale Chevrier, Villars, élève de Philippe Kunz. Egalement au barrage, on trouve, 7^e, Serge Berger, Olon.

Ariane Rieder, Bex, François Carron, Verbier, et Vreni Erpen, Monthey, sont respectivement 7^e et 5^e, et 4^e du prix de l'Office du tourisme et Scierie Silvano Meli, Leysin, un R2 / L2, barème C.

Bernard Besse, Bex, est 9^e du prix du Club équestre de Leysin, libre, barème A au chrono.

Respectivement 3^e, 4^e et 6^e du prix restaurant de La Tour-d'Ai, Leysin, on note Ariane Rieder, Bex, Murielle Donnet-Monay,

Monthey et Hervé Favre, Villeneuve. C'était un R2, barème A au chrono.

ch.

Basketball: ligue nationale A Le calendrier de la saison

Premier tour

29 septembre: SF Lausanne - SP Lugano, Fribourg Olympic - Nyon, Pregassona - Pully, Lignon Basket - ES Vernier, Vevey Basket - Viganello, Federale Lugano - Lémania Morges.

6 octobre: SP Lugano - Vevey, Viganello - Lignon, Pully - Fribourg, Lémania - Pregassona, Vernier - Federale, Nyon - SF Lausanne.

12 octobre: Viganello - SP Lugano.
13 octobre: Pregassona - Vernier, SF Lausanne - Pully, Fribourg - Lémania, Lignon - Federale, Vevey - Nyon.

20 octobre: SP Lugano - Lignon, Federale - Pregassona, Pully - Vevey, Lémania - SF Lausanne, Vernier - Fribourg Nyon - Viganello.

26 octobre: Vevey - Lémania.
27 octobre: Viganello - Pully, SP Lugano - Nyon, SF Lausanne - Vernier, Fribourg - Federale, Lignon - Pregassona.

3 novembre: Pregassona - Fribourg, Vernier - Vevey, Lémania - Viganello, Pully - SP Lugano, Nyon - Lignon, Federale - SF Lausanne.

10 novembre: Viganello - Vernier, SP Lugano - Lémania, SF Lausanne - Pregassona, Lignon - Fribourg, Vevey - Federale, Nyon - Pully.

14 novembre (mercredi): Pregassona - Vevey, Vernier - SP Lugano, Lémania - Nyon, Pully - Lignon, Fribourg - SF Lausanne.

15 novembre: Federale Lugano - Viganello.
17 novembre: Viganello - Pregassona, Pully - Lémania, Lignon - SF Lausanne, Vevey - Fribourg, Nyon - Vernier.

18 novembre: SP Lugano - Federale Lugano.
23 novembre: Pregassona - SP Lugano.

24 novembre: Federale - Nyon, SF Lausanne - Vevey, Fribourg - Viganello, Vernier - Pully, Lémania - Lignon.

1^{er} décembre: Viganello - SF Lausanne, SP Lugano - Fribourg, Lignon - Vevey, Pully - Federale, Lémania - Vernier, Nyon - Pregassona.

Deuxième tour

8 décembre: Viganello - Vevey, SP Lugano - SF Lausanne, Pully - Pregassona, Lémania - Federale, Vernier - Lignon, Nyon - Fribourg.

15 décembre: Pregassona - Lémania, Lignon - Viganello, SF Lausanne - Nyon, Fribourg - Pully, Vevey - SP Lugano, Federale - Vernier.

22 décembre: 16^e de finale de la coupe de Suisse.

12 janvier 1980: SP Lugano - Viganello, Federale - Lignon, Pully - SF Lausanne, Lémania - Fribourg, Vernier - Pregassona, Nyon - Vevey.

19 janvier: 8^e de finale de la coupe de Suisse.

25 janvier: Pregassona - Federale.

26 janvier: Viganello - Nyon, Lignon - SP Lugano, SF Lausanne - Lémania, Fribourg - Vernier, Vevey - Pully.

2 février: Federale - Fribourg, Lémania - Vevey, Pully - Viganello, Vernier - SF Lausanne, Nyon - SP Lugano, Pregassona - Lignon.

9 février: quarts de finale de la coupe de Suisse.

16 février: Viganello - Lémania, SP Lugano - Pully, Lignon - Nyon, SF Lausanne - Federale Lugano, Fribourg - Pregassona, Vevey - Vernier.

23 février: Federale - Vevey, Vernier - Viganello, Lémania - SP Lugano, Pully - Nyon, Fribourg - Lignon, Pregassona - SF Lausanne.

27 février: demi-finales de la coupe de Suisse.

1^{er} mars: Viganello - Federale, SP Lugano - Vernier, Lignon - Pully, SF Lausanne - Fribourg, Vevey - Pregassona, Nyon - Lémania.

4 mars (mardi): Pregassona - Viganello.

5 mars: Lémania - Pully, Fribourg - Vevey, Vernier - Nyon, SF Lausanne - Lignon, Federale - SP Lugano.

8 mars: finale de la coupe de Suisse.

12 mars (mercredi): Vevey - SF Lausanne, Viganello - Fribourg, SP Lugano - Pregassona, Nyon - Federale, Pully - Vernier, Lignon - Lémania.

15 mars: Vevey - Lignon, SF Lausanne - Viganello, Fribourg - SP Lugano, Pregassona - Nyon, Federale - Pully, Vernier - Lémania.

22 mars: première journée du tour final.

26 mars: deuxième journée du tour final (mercredi).

29 mars: troisième journée du tour final.

12 avril: quatrième journée du tour final.

16 avril: cinquième journée du tour final.

19 avril: sixième journée du tour final.

A noter que SP Lugano jouera tous ses matches à Mendrisio.

Victoire de la sélection européenne

La sélection européenne a battu la Tchécoslovaquie (99-89) à Prievidza, grâce surtout à la rapidité d'exécution et à l'adresse de ses meilleurs éléments. Face à une formation tchécoslovaque assez mal inspirée, la sélection imposa son jeu durant toute la première mi-temps. Les Tchécoslovaques ne réagirent qu'en fin de partie, revenant même un moment à six points.

BOXE

Alan Minter facile vainqueur

Le Britannique Alan Minter, champion d'Europe des poids moyens, a aisément battu le Néo-Zélandais Monty Betham, ancien champion du Commonwealth, à l'Empire Pool de Wembley. Il s'est imposé par arrêt de l'arbitre à la deuxième reprise d'un combat prévu en dix.

Supporters du HC Sierre

Les supporters du HC Sierre, désireux d'obtenir les mêmes places assises que la saison dernière, sont priés de les réserver auprès de M. Fernand Praz, Sierre, tél. 027/55 41 20 jusqu'au 15 juillet dernier dé-lal.

36-2458

GOLF

Nouvelles de Crans-Montana

RÉSULTATS

Rencontre Crans - Evian (2 et 3 juin 1979)
Crans bat Evian 18-9.

Coupe de la Marquise (9 juin 1978): 1^{er} brut Paul-Michel Rey; 1^{er} net Liliane Wachsmuth; 2 Bernard Emery; 3 Armand Tissières.

Coupe Noël-Bérard (10 juin 1979): 1^{er} net Diego Perrig (14) 40; 2 Thierry Emery (9) 39; 3 Laurent Mudry (6) 37. 1^{er} dame: Liliane Wachsmuth (21) 38. 1^{er} senior: Armand Favre (18) 33.

Coupe Eurotel (16 juin 1979): 1^{er} net Marguerite Defforey (24) 69; 2 Jean-Gabriel de Werra (16) 70; 3 N. Graas (7) 71. 1^{er} brut: Charles-André Bagnoud (7). 1^{er} dame: Huguette Duc (15) 72. 1^{er} senior: Félix Vieux (16) 83.

Coupe May Flower (17 juin 1979): 1^{er} net: Jean Cordonier (6) 68; 2 Ch.-André Bagnoud (1) 72; 3 André-S. Bonvin (5) 72.

Philippe Roux en Angleterre

LES RALLYES, avec sa Porsche, ce sera pour septembre, quand le championnat suisse reprendra vie pour l'emballage final. La Cheetah, les 24 Heures du Mans, c'est la parenthèse de plaisir qui s'est refermée, mais pas de manière définitive puisqu'il est question de constituer un équipage Roux - Trisconi pour les 1000 km de Brands-Hatch, manche du championnat du monde des marques, prévue le 5 août prochain.

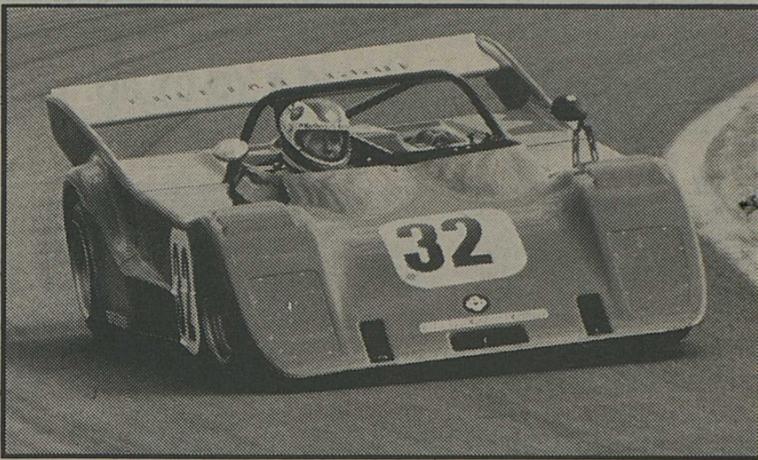
Mais aujourd'hui, la préoccupation de Philippe Roux (27 ans) se situe ailleurs. Depuis sa reconversion, c'est sans doute le volet le plus important de son apprentissage sur quatre roues qu'il s'apprete à ouvrir. En effet, samedi, de

Genève - Coltrin, le Verblérian s'envolera pour l'Angleterre où dès lundi et durant pratiquement deux mois sans discontinuation, il vivra au régime anglo-saxon...

Grâce à une intense activité, cet exil

Le début des choses sérieuses...

devrait lui permettre d'assimiler les premiers rudiments de la conduite d'une monoplace. En principe, c'est à une dizaine de courses valables pour l'un des championnats de formule Ford que Philippe participera jusqu'à fin août. C'est reconnu, ces trophées représentent pour ceux qui désirent faire carrière en automobile l'une des meilleures écoles de préparation: les bolides sont quasiment identiques ce qui fait la part belle au pilotage pur, à la hardesse et à l'habileté. C'est là également que les



Philippe Roux: samedi cap sur la Grande-Bretagne et, souhaitons-le pour lui, sur une brillante carrière automobile. **CyrilStudio**

ATHLÉTISME

Les meilleurs athlètes valaisans seront à Berne demain et samedi

A l'exception de Pierre Délèze, engagé avec la sélection nationale à Genève, à l'occasion de la demi-finale de la coupe



Mariou Bregy demeure une des valeurs sûres de l'athlétisme valaisan. Elle aussi sera à Berne, demain et samedi.

Photo NF

d'Europe d'athlétisme, tous les meilleurs athlètes valaisans seront à Berne, demain et samedi pour les championnats régionaux ouest.

En catégorie élite, on retrouvera notamment les Haut-Valaisans Paul Weker sur 100 m et 200 m, Reinhold Studer sur 400 m, Alfons Studer sur 800 m, Robert Imhof et Rudolf Anderegg aux lancers (disque et poids), Erich Bumann au javelot ainsi que Peter Hagen et Giorgio Lambrigger au saut en hauteur.

Le CA Sion engagera pour sa part Gérard Seppey sur 100 m et 200 m, Roland Bonvin sur 400 m haies, Bernard Briguet sur 800 m, Blaise Schull et Paul Vetter sur 1500 m et Blaise Schull encore et Michel Délèze sur 5000 m. C'est également sur 5000 que s'alignera le Sierrois Ulysse Perren. Carol Schaller (CABV Martigny) détenteur de la meilleure performance valaisanne de la saison avec 7 m 28, participera, lui, au concours du saut en longueur. Le Valais sera également fortement représenté chez les juniors (quatorze athlètes), chez les dames (cinq athlètes dont Odette Vetter, Micheline Pralong et Marie-Louise Bregy) et chez les juniors (quatre concurrentes dont notamment Isabelle Savary, auteur d'un début de saison prometteur au saut en hauteur où elle a déjà franchi 1 m 72 et au 100 m haies qu'elle a couru récemment en 14"41).

G. J.

14"2 sur 100 m haies pour Isabelle Savary

Engagée avec la sélection nationale juniors, ce dernier week-end, à Friedrichshafen, pour la rencontre contre le Wurtemberg, la Bas-Valaisanne Isabelle Savary a réussi 14"2 (temps manuel) sur 100 m haies, chrono qui correspond à un temps de l'ordre de 14"44 électrique. Isabelle Savary a pris la 3^e place de cette discipline derrière Edith Oker (13"4) et sa compatriote Ruth Staubli (14"1).

Ce chrono, d'une très bonne valeur, la situe toutefois encore assez loin des minima exigés pour la participation aux championnats d'Europe juniors des 16-17-18 et 19 août à Bydgoszcz (Pologne) où on lui demande 14"05. Isabelle Savary pourrait par contre rechercher les minima au pentathlon (3900 points alors qu'elle en est actuellement à 3687 points) si l'occasion se présentait.

54"18 sur 400 m haies pour Roland Bonvin

En courant le 400 m haies en 54"18, samedi dernier, au stade de Vidy à Lausanne, le Sédunois Roland Bonvin a satisfait pour la deuxième fois de la saison aux minima exigés par la FSA pour la participation aux championnats suisses actifs des 11 et 12 août à Zoug. Roland Bonvin avait déjà couru la distance en 54"68 le 19 mai dernier à Berne.

Au cours de ce même meeting, le junior du CA Sion, Pierre-André Héritier, a réussi 4'04" sur 1500 m.

futurs champions du volant apprennent à rouler en pelotons serrés, roues contre roues, chose que Philippe n'a guère eu l'occasion de ressentir jusqu'ici. Lundi, pour la première fois, il prendra contact avec son équipe et avec sa monture, une Van Diemen pour des essais privés qui se prolongeront jusqu'à mercredi en compagnie du Belge Patrick Neve, un ex-pilote de formule 1, qui se chargera spécialement de la « formation » de Philippe.

Puis, le dimanche 8 juillet, sur le circuit de Snetterton, là où précisément il accomplit l'an passé deux stages rapides de pilotage Jim Russel, Roux

disputera sa première course officielle. Enfin, suivant la tournure des événements, il n'est pas exclu qu'en guise d'étrennes, il se voie confier une Tyrrell ou une Arrows (modèles 78) de formule 1 dans une des épreuves comptant pour la série Aurora, sorte de mini-championnat du monde des conducteurs. Rien que d'y penser, Philippe n'en finit pas de trépigner... **J.-M. W.**

Haldi: de plus en plus ardu...

C'est fou comme le vent peut rapidement « tourner ». A mi-nuit, au soir du critérium neuchâtelois, fort de ses trois succès consécutifs (Neiges, Jura et Neuchâtel), Claude Haldi se voyait déjà couronné champion suisse des rallyes 1979. Au vu de la tournure heureuse des événements, il en était même arrivé à modifier son programme de la saison pour axer ses efforts sur ces joutes et pour régler un vieux contentieux avec sa Porsche turbo et avec ceux qui lui reprochaient de courir à l'étranger seulement.

Or, revirement complet de situation en cette fin juin, période qui marque exactement la mi-championnat: sa position est devenue chancelante suite à ses aban-

dons à Saint-Cergue et à Sallanches-13 Etoiles le week-end passé et suite aux exploits répétés de Jean-Marie Carron.

Certes, ses chances demeurent intactes mais au train où vont les choses, le Lausannois pourrait bien se mordre les doigts d'avoir accepté de croiser les fers avec le Carron, Bering, Savary et autres Philippe Roux. Deux choses sont en tout cas certaines: qu'Haldi aura fort à faire pour s'en tirer à son avantage (gare aux faux pas...) et que les cinq manches restant à disputer (dès la fin août, en Uri) constitueront de féroces batailles.

J.-m. w.

Championnats romands de jeunesse

Onze titres, dix médailles d'argent et sept médailles de bronze, le bilan des athlètes valaisans aux championnats romands de jeunesse de ce dernier week-end à Berne mérite les plus vifs éloges. Sur le terrain du stade du Wankdorf, Nathalie Favre (trois titres), Thomas Rüttmann (trois titres également), Véronique Keim, Claude-François Bagnoud, Gilles Stragiotti, Philippe Hildbrand et Grégoire Ulrich ont en effet accédé chacun à la plus haute marche du podium, donnant d'emblée à la participation valaisanne la plus représentative de ces dernières années (120 athlètes de la quasi totalité des sociétés affiliées à la FVA) un brillant et un éclat inespéré.

Si l'on tient également compte des dix deuxième places et des sept troisième rangs ainsi que des nombreuses meilleures performances valaisannes enregistrées au Wankdorf dans toutes les catégories, le palmarès des jeunes athlètes valaisans porte indéniablement le label de la très grande qualité.

A deux jours des championnats romands actifs, les 29 et 30 juin sur ce même stade du Wankdorf, ces excellents résultats vont sans doute servir de générateurs pour d'autres exploits que les actifs, après les jeunes, vont très certainement rechercher à leur tour. Voici les résultats des finales de ces championnats romands de jeunesse:

Cadets A

Hauteur: 1. Sunier Alain, US La Neuveville, 1 m 95; **puls:** 3. Rey Jean-Daniel, CA Sion, 1.92; 10. Bitz Patrick, SFG Uvrier, 1.80; 11. Vollet Yvan, CA Sion, 1.75; 12. Bonvin Didier, CABV Martigny, 1.75; 19. Savioz Gabriel, CA Sion, 1.65; 26. Sierro Philippe, CA Sion, 1.55; 27. Rywalski Fredo, SFG Flanthey, 1.55.

Triple saut: 1. Ulrich Grégoire, CA Sion, 13 m.

Disque: 1. Pfahrer Reto, TVL, 44 m 90; **puls:** 10. Germanier Philippe, SFG Conthey, 31.90; 15. Savioz Gabriel, CA Sion, 29.90.

Percbe: 1. Bohnenblust Peter, TVL, 4 m 30; **puls:** 6. Bitz Patrick, SFG Uvrier, 3.00.

100 m haies: 1. Markwalder René, GGB, 15 m 39; 2. Rey Jean-Daniel, CA Sion, 15.58; 5. Dorsaz Philippe, CABV Martigny, 16.12; 7. Bonvin Didier, CABV Martigny, 16.26.

Longueur: 1. Roth Thomas, TVL, 6 m 78; **puls:** 5. Bonvin Didier, Martigny, 6.49; 6. Zengaffinen Reinhard, ETV Gampel, 6.44; 8. Dorand Eric, CABV Martigny, 6.27; 14. Dorsaz Philippe, CABV Martigny, 5.85; 15. Vollet Yvan, CA Sion, 5.82; 19. Ulrich Grégoire, CA Sion, 5.61; 25. Sierro Philippe, CA Sion, 5.36.

1500 m (1^{re} finale): 1. Schuler Raimund, LSV Biel, 4'24"48; **puls:** 6. Briggeler Richard, SC Visperterminen, 4'36"28.

1000 m (2^e finale): 1. Wschiansky Sébastien, SFG Versoix, 4'07"05; 2. Bonvin Pascal, SFG Flanthey, 4'07"91; **puls:** 5. Cilvaz Philippe, CA Sion, 4'18"91.

Poids: 1. Pfahrer Reto, TVL, 14 m 07; **puls:** 8. Germanier Philippe, SFG Conthey, 11.14; 11. Savioz Gabriel, CA Sion, 10.20.

3000 m: 1. Lauper Rolf, SV Giffers-Tentlingen, 9'02"38; **puls:** 3. Rey Jean-Baptiste, CA Sion, 9'21"90; 6. Solioz Dominique, CABV Martigny, 9'33"99; 9. Aymon Yvan, ES Ayent-Anzère, 9'41"11.

1500 m steeple: 1. Haussener Jean-Marc, CS Les Fourches St-BI, 4'27"23; **puls:** 8. Menetrey Patrick, SFG Uvrier, 4'57"72; 11. Juillard Christian, ES Ayent-Anzère, 5'20"00.

300 m (1^{re} finale): 1. Jacot Curen, TV Langnau, 43'50; 2. Rywalski Fredo, SFG Flanthey, 45"77.

Javelot: 1. Dähler Kurt, TV Schmitten, 48 m 68; **puls:** 11. Holzer Beat, TV Naters, 37 m 64; 13. Uncovsky Peter, CABV Martigny, 37 m 26; 14. Morand Eric, CABV Martigny, 35 m 72.

800 m (1^{re} finale): 1. Strait Markus, TVL, 2'03"54; **puls:** 7. Pignat Pierre-André, ES Vouvr, 2'12"33; 9. Unkovski Peter, CABV Martigny, 2'13"24.

800 m (2^e finale): 1. Gerber Jürg, TVL, 1'58"99; **puls:** 6. Wyder Norbert, TV Naters, 2'04"91.

Cadettes A

Disque: 1. Schaller Karin, TV Düringen, 28 m 98; **puls:** 11. Forclaz Christelle, CA Sion, 19.80.

Longueur: 1. Roachat Véronique, CARE Bex, 5 m 36; **puls:** 5. Duchoud Fabienne, SFG Saint-Maurice, 5.04; 28. Saillen Gisèle, SFG Saint-Maurice, 4.46; 34. Kalbermatter Angela, ETV Gampel, 4.29.

1500 m (1^{re} finale): 1. Eray Marielle, Groupe sport Ajoie, 4'56"62; **puls:** 2. Gaspoz Véronique, GA Sion, 4'57"11; 4. Gentilin Rosalba, CA Sion, 5'02"58; 6. Gaspoz Christine, CA Sion, 5'04"70.

1500 m (2^e finale): 1. Bosshard Barbara, STB, 5'16"06; 2. Aymon Daniela, ES Ayent-Anzère, 5'20"76.

Poids: 1. Curchod Marlyse, US Yverdonnoise, 10 m 72; **puls:** 18. Mabilard Geneviève, CA Sion, 7.55; 19. Saillen Gisèle, SFG Saint-Maurice, 7.15.

400 m: 1. Roachat Véronique, Care Bex, 59"47; **puls:** 5. Venetz Beatrix, TV Naters,

1'05"42.
800 m: 1. Cavin Anne-Mylène, Olympic La Chaux, 2'15"41; **puls:** 5. Dumoulin Jacqueline, CA Sion, 2'23"73.

Cadets B

Disque: 1. Hildbrand Philippe, ETV Gampel, 36 m 32; **puls:** 7. Stragiotti Gilles, CABV Martigny, 30.48; 12. Emery Michel, CA Sion, 25.44.

600 m (1^{re} finale): 1. Götschmann Stefan, TV Zollikofen, 1'33"15; **puls:** 4. Praz Emmanuel, CA Sion, 1'37"04; 7. Vomsattel Reinhard, SC Visperterminen, 1'40"56; 10. Rey Maxy, SFG Flanthey, 1'43"11.

3000 m: 1. Von Gunten Olivier, US La Neuveville, 9'34"24; **puls:** 3. Clavien Charles-André, SFG Miège, 9'38"11; 8. Clavien André, CA Sion, 9'59"55.

300 m: 1. Eggli Markus, LV Langenthal, 37"71; **puls:** 3. Boissard Serge, CABV Martigny, 38"50.

Javelot: 1. Kolli Kurt, TV Düringen, 48 m 62; **puls:** 2. Osterwalder Philip, TV Naters, 44.46; 14. Heinzmann Gaston, SC Visperterminen, 36.98; 16. Kohlbrenner Stefan, ETV Gampel, 34.80; 21. Beltrame Vinicio, CA Sion, 31.36; 25. Bonvin Nicolas, SFG Flanthey, 28.76.

Hauteur: 1. Stragiotti Gilles, CABV Martigny, 1 m 82; **puls:** 8. Emery Michel, CA Sion, 1.70; 9. Monnet Daniel, CABV, 1.70; 12. Meyer Daniel, CA Sion, 1.65; 16. Bonvin Christophe, CABV Martigny, 1.60; 28. Marguelisch Pascal, SFG Uvrier, 1.45; 28. Antille Olivier, SFG Uvrier, 1.45; 31. Rey Maxy, SFG Flanthey, 1.40.

Longueur: 1. Bosshard Stefan, TV Langnau, 6 m 18; **puls:** 11. Emery Michel, CA Sion, 5.42; 12. Bonvin Christophe, CABV Martigny, 5.40; 18. Monnet Daniel, CABV Martigny, 5.19; 23. Antille Olivier, SFG Uvrier, 5.06; 25. Haenni Pierre-Olivier, CA Sion, 5.03; 32. Mabilard Henri, CA Sion, 4.85.

600 m (2^e finale): 1. Meyer Daniel, CA Sion, 1'31"54 (MPV); **puls:** 7. Rüttmann Stefan, TV Naters, 1'33"39; 8. Marguelisch Pascal, SFG Uvrier, 1'33"62.

100 m haies: 1. Rüfli Thomas, TV Lengnau, 14"52; **puls:** 4. Délèze Jérôme, CA Sion, 15"31.

100 m: 1. Canomeras Olivier, Lausanne Sports, 11"64; **puls:** 8. Délèze Jérôme, CA Sion, 12"12.

Poids: 1. Balsiger Franz, TVL, 13 m 28; **puls:** 3. Hiltbrand Philipp, ETV Gampel, 12.42 (MPV); 7. Stragiotti Gilles, CABV Martigny, 11.08; 12. Lauber German, TV Naters, 10.11; 18. Praz Emmanuel, CA Sion, 9.21.

Cadettes B

Poids: 1. Bühlmann Ursi, GGB, 9 m 94; **puls:** 8. Zimmermann Nadia, SC Visperterminen, 8.95; 14. Gfeller Marie-Paule, CA Sion, 8.43; 15. Zimmermann Nathalie, SC Visperterminen, 8.37; 19. In Albon Patricia,

CA Sion, 7.64; 20. Vioget Corinne, CA Sion, 7.64; 24. Rappaz Sabine, SFG fe. St. Maurice, 7.32.

Javelot: 1. Ruppenner Marlies, LG Orpund, 28 m 76; 2. Zimmermann Nathalie, SC Visperterminen, 27.88; **puls:** 9. Zimmermann Nadia, SC Visperterminen, 19.96; 14. Thönissen Carmen, DSG Sion, 14.94.

Disque: 1. Zodi Irene, TV Zumiswald, 24 m 20; 2. Vioget Corinne, CA Sion, 23.12; **puls:** 4. Zimmermann Nadia, SC Visperterminen, 21.96.

Longueur: 1. Kehrl Sabine, STB, 5 m 16; **puls:** 10. Solioz Nathalie, CA Sion, 4.58; 17. Bregy Charlotte, CA Sion, 4.34; 19. Miserez Balbine, CA Sion, 4.32; 24. Rappaz Sabine, SFG Saint-Maurice, 4.23; 25. Lorenz Isabelle, SFG Flanthey, 4.23; 27. Gfeller Marie-Paule, CA Sion, 4.17; 34. In Albon Patricia, CA Sion, 3.96.

600 m (2^e finale): 1. Ryser Brigitte, BTV Burgdorf, 1'47"23; **puls:** 8. Genoud Raphaelle, CA Sion, 1'53"39.

600 m (3^e finale): 1. Kolly Anne, CA Farvagny, 1'40"66; **puls:** 3. Albert Christine, CA Sion, 1'44"27; 11. Zimmermann Nathalie, SC Visperterminen, 1'51"343.

Hauteur: 1. Schoba Ursula, CCB, 1 m 59; **puls:** 17. Pannatier Véronique, CA Sion, 1.35; 20. Solioz Nathalie, CA Sion, 1.30; 22. Bitz Monique, SFG Uvrier, 1.30; 23. Lorenz Isabelle, SFG Flanthey, 1.20.

100 m: 1. Zürcher Sandrine, CEP Cortaillod, 13"02; **puls:** 7. Solioz Nathalie, CA Sion, 13"63.

Ecoliers

Disque: 1. Gudut Frédéric, US Yverdonnoise, 30 m 98; **puls:** 6. Wyssen Jean-Claude, DSG Siders, 16.44.

80 m: 1. Rüttmann Thomas, TV Naters, 10"38 (10"33 en série); **puls:** 6. Possa Philippe, DSG Siders, 10"89.

Javelot: 1. Sury Laurent, TV Länggasse Bern, 30 m 26; **puls:** 4. Juillard Philippe, ES Ayent-Anzère, 27.30; 9. Beney Olivier, CA Sion, 22.96; 14. Bagnoud Claude-François, SFG Flanthey, 20.70.

600 m (1^{re} finale): 1. Rüttmann, TV Naters, 1'35"33 (MPV); **puls:** 10. Ritter Kilian, CA Sion, 1'44"49; 15. De Boni Nicolas, CABV Martigny, 1'48"58.

2^e finale: 1. Thurnherr Pascal, SFG Chêne, 1'42"70; **puls:** 4. Glassey Christophe, CA Sion, 1'46"53; 12. Müller, Daniel, CA Sion, 1'51"54.

Longueur: 1. Christen Beat, STV Biel, 5 m 14; **puls:** 2. Possa Philippe, DSG Siders, 5.10; 14. Bétrisey Jean-Blaise, SFG Uvrier, 4.34; 18. Mabilard Christian, CA Sion, 4.27; 21. Zryd Christophe, CA Sion, 4.21; 24. Kalbermatter Gilbert, CA Sion, 4.12; 28. Wyssen Jean-Claude, DSG Siders, 4.06; 33. Mottet Christian, CABV Martigny, 3.97; 39. Gillioz Stéphane, SFG Uvrier, 3.68.

Hauteur: 1. Bagnoud Claude-François, SFG Flanthey, 1 m 65 (MPV); **puls:** 3. De Boni Nicolas, CABV Martigny, 1.50; 9.

Filippini Jean, CA Sion, 1.40; 11. Kalbermatten Gilbert, CA Sion, 1.35; 13. Mabilard Christian, CA Sion, 1.30; 15. Voeffray Cédric, CA Sion, 1.25.

80 m haies: 1. Christen Bea, STV Biel, 13"14; 2. Noti Gilbert, TV Naters, 14"03.

Poids: 1. Rüttmann Thomas, TV Naters, 11 m 16 (MPV); **puls:** 15. Bétrisey Jean-Blaise, SFG Uvrier, 5.95.

Ecolières

Poids: 1. Leisi Monika, LV Langenthal, 7 m 27; **puls:** 4. Pidoux Véronique, CA Sion, 6.67; 5. Joris Fabienne, CA Sion, 6.42; 7. Pieren Monique, SC Troistorrens, 5.73; 13. Barras Sarah, SFG Flanthey, 4.13.

Hauteur: 1. Favre Nathalie, CA Sion, 1 m 39; **puls:** 6. Solioz Romaine, SFG Uvrier, 1.25; 10. Hunziker Corinne, DSG Siders, 1.20; 11. Melly Sophie, SFG Uvrier, 1.20; 16. Barras Sarah, SFG Flanthey, 1.10; 18. Bonvin Nicole, SFG Flanthey, 1.10.

60 m haies: 1. Favre Nathalie, CA Sion, 10"69; 2. Pidoux Véronique, CA Sion, 10"83.

80 m: 1. Leisi Monika, LV Langenthal, 11"08; **puls:** 8. Pagliotti Marie-Noëlle, CABV Martigny, 11"62.

Longueur: 1. Favre Nathalie, CA Sion, 4.22; 9. Joris Fabienne, CA Sion, 3.97; 11. Solioz Romaine, SFG Uvrier, 3.96; 14. Pieren Monique, SC Troistorrens, 3.89; 19. Marguelisch Manuela, SFG Uvrier, 3.72; 26. Bruchez Marianne, SFG Flanthey, 3.49; 35. Solioz Sarah, SFG Uvrier, 3.09.

600 m (1^{re} finale): 1. Fraisse Valérie, CGA Onex-Genève, 1'55"51; **puls:** 10. Marguelisch Manuela, SFG Uvrier, 2'02"10; 14. Melly Sophie, SFG Uvrier, 2'09"43; 15. Bruchez Marianne, SFG Flanthey, 2'09"63.

2^e finale: 1. Keim Véronique, CABV Martigny, 1'45"89 (MPV); **puls:** 4. Joris Fabienne, CA Sion, 1'51"45; 11. Devènes Béatrice, CA Sion, 1'56"62; 13. Besse Nathalie, CABV Martigny, 1'58"70.

La jeunesse valaisanne en camp à Ovronnaz

Les jeunes athlètes valaisans (écoliers, écolières, cadets B et cadettes B) qui ont satisfait en ce début de saison aux exigences de la Fédération valaisanne d'athlétisme (ressort 3 dirigé par Joseph Lamon) se retrouveront la semaine prochaine à Ovronnaz pour un camp d'entraînement de six jours.

Le camp, qui réunira 60 jeunes, débutera lundi matin par un meeting ouvert à tous les athlètes des catégories précitées qui s'y intéressent. Ce meeting - les inscriptions se feront sur place et gratuitement - aura lieu au stade de l'Ancien Stand à Sion, dès 8 h. 30.

BEX-VILLARS-BRETAYE

On a frôlé le million de voyageurs en 1978!

BEX (MP). - Réunis hier, les actionnaires de la Société des forces motrices de l'Avançon et chemin de fer Bex - Villars - Bretaye ont enregistré avec satisfaction les chiffres de l'exercice 1978: augmenta-

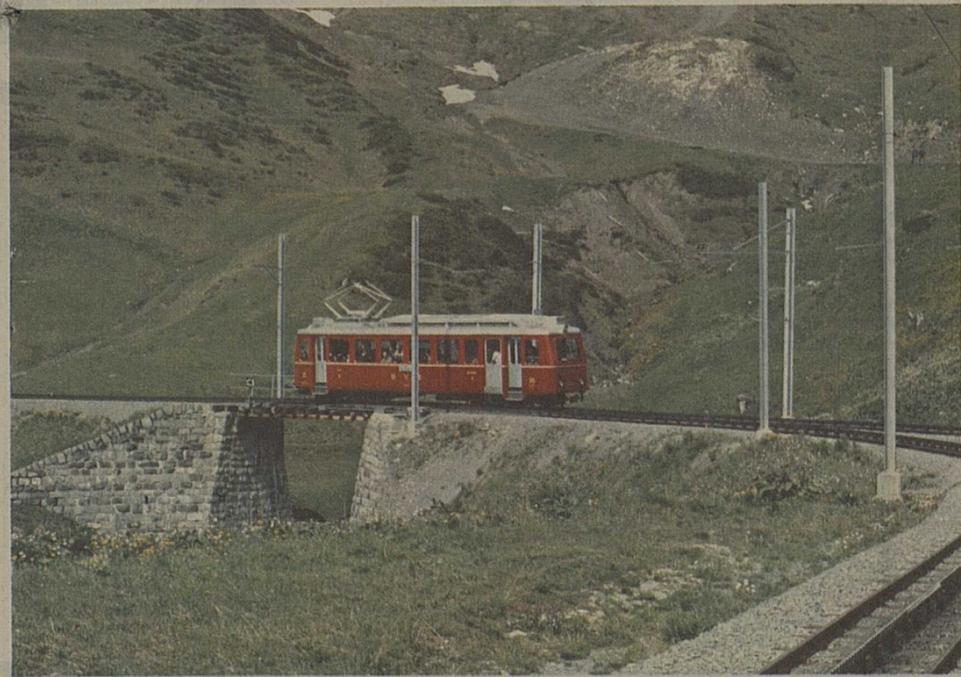
tion sensible de la vente d'énergie (9,4%), 999340 voyageurs transportés par le BVB (942936 en 1977), augmentation du chiffre d'affaires (79%) du service autobus Aigle - Villars.

En ce qui concerne les Forces motrices de l'Avançon, l'augmentation dépasse largement la moyenne suisse (3,5%). Cet accroissement est la conséquence d'une réjouissante reprise de l'activité économique,

tion à l'édification du pont de Barboleusaz interviendra au printemps 1980 et le changement de 1700 mètres de crémaillère (Sublin, Fontannaz-Seulaz) en automne de la même année.

De son côté le service autobus Aigle - Villars se porte bien puisqu'il a enregistré une augmentation du chiffre d'affaires d'environ 9%.

S'agissant du compte de pertes et profits, l'excédent des produits de l'énergie s'est élevé à 1354311 francs et celui du service auto à 53015 francs. Le résultat du chemin de fer, lui, fait ressortir un excédent de charges de 941702 francs. Malgré ce montant, il a quand même été possible d'amortir les participations financières de la société de 80000 francs. Le résultat de l'exercice laisse apparaître un bénéfice net de 256314 francs. Si l'on tient compte du report de l'exercice précédent de 23785 francs, cela représente un solde créditeur de 280100 francs mis à disposition des actionnaires.



Bonne année pour le BVB

PHOTO NF

LE 1^{er} JUILLET AU BOUVERET

Kermesse du collège des Missions

Le 1^{er} juillet sera donc réservé à la kermesse du collège des Missions. Ce sera la grande fête, comme chaque année, à laquelle participeront tout un monde d'amis et plusieurs sociétés bien connues dans le pays.

Dès 10 heures, ce dimanche matin, aura lieu, avec la messe chantée par «Les chanteurs de la Channe», l'ouverture officielle de la fête. Durant l'après-midi, dès 12 heures, deux fanfares, soit l'Ancienne-Cécilia de Chermignon et l'Avenir de Saint-Martin - Fribourg, donneront un concert de qualité, en alternance

avec le groupe folklorique «Les Bletzettes de Grimisuat». Il y en aura pour les mélomanes et amis de l'art...

Les multiples stands attendus seront aussi présents au bord du lac: tir, jeux, toutes attractions, tombola, roue de la fortune; mais aussi les grillades, le méchoui spécial de la kermesse, repas chauds divers et autres dégustations dont le muscat de Chelin.

Le bord du lac est là pour égayer et régaler les promeneurs du dimanche. La tradition veut aussi que le beau temps soit au rendez-vous!

mais s'explique aussi par la cause d'un recours accru à des achats d'énergie provenant en partie de centrales nucléaires.

En raison d'une hydraulicité moyenne, la production de la société a régressé à 27799100 kW/h. contre 29495100 en 1977 (qui fut il faut le rappeler une année record).

BVB: presque le million

Le BVB a donc frôlé le million de passagers en 1978. Par contre, le trafic marchandises à fléchi, accusant 9160 tonnes contre 11287 l'année précédente. Sur ce dernier plan, les bagages représentent 79 tonnes, la poste 668 et les marchandises et colis express 8413.

Dans les principaux travaux qui ont engagé la compagnie, relevons l'agrandissement du dépôt de Bévieux et la rénovation de la plateforme de Barboleusaz. La participa-

Festival international du film alpin Vers un 10^e anniversaire

LES DIABLERETS. - Tel l'alpiniste luttant dans la tourmente contre vents et rocher, tel le cinéaste se battant, camera au poing, pour trouver le meilleur angle et le sujet le plus captivant, le Festival international du film alpin des Diablerets n'est pas parvenu à un dixième anniversaire sans efforts. Et ceux qui le font non plus... Mais les efforts sont récompensés puisque 1979 est l'année d'un anniversaire significatif.

C'est du 12 au 16 septembre que la station des Diablerets accueillera les fanatiques de la montagne, de la spéléologie, de la neige ou des solitudes arides de la roche.

C'est à l'Italie que revient l'honneur d'avoir, la première, inscrit un film pour ce dixième anniversaire. Il

s'agit de «Poésie», réalisé par le speaker officiel du festival de Trento, M. Enzo Merz. Long d'une dizaine de minutes ce premier film sera classé dans la catégorie «protection de l'environnement». La seconde œuvre annoncée est celle du célèbre guide chamoniard Yannick Seigneur - parti le dimanche 17 juin pour le K 2 avec une grande expédition française - «Broad Peak» - trois bivouacs pour un 8000», film présenté le 3 mai dans l'émission télévisée «Chronique montagne».

Ces deux premières inscriptions donnent ainsi le coup d'envoi du FIFAD 1979, coup d'envoi d'un match qui s'annonce, une fois de plus, extrêmement passionnant.

Un «camp volant» pour trente scouts de Monthey



MONTHEY. - Trente scouts de Monthey, encadrés par MM. Gilbert Mudry, chef de troupe, Bernard Cachaz, chef de groupe et par l'aumônier Edouard Clivaz, quittaient de bonne heure hier matin la cité montheyssanne, juchés sur six chars que tiraient cinq chevaux et deux poneys. Partant plus précisément de la place du manège du Rhône à Massongex, cette caravane s'apprêtait à passer dix jours de vacances sous forme de «camp volant» éducatif.

Un petit côté «western» pour cette expédition qui entend parcourir et découvrir une partie du Valais par des chemins de traverse. Premier arrêt, le ranch El Capio à Martigny, suivi par une étape séduisante et salquennarde avant de rejoindre Massongex.

La troupe s'installera, au gré des arrêts, quelques jours ici ou là. Elle sera guidée également par MM. Roger Schmidhalter,

Alain Perroud, Michel Mudry et Christian Multone.

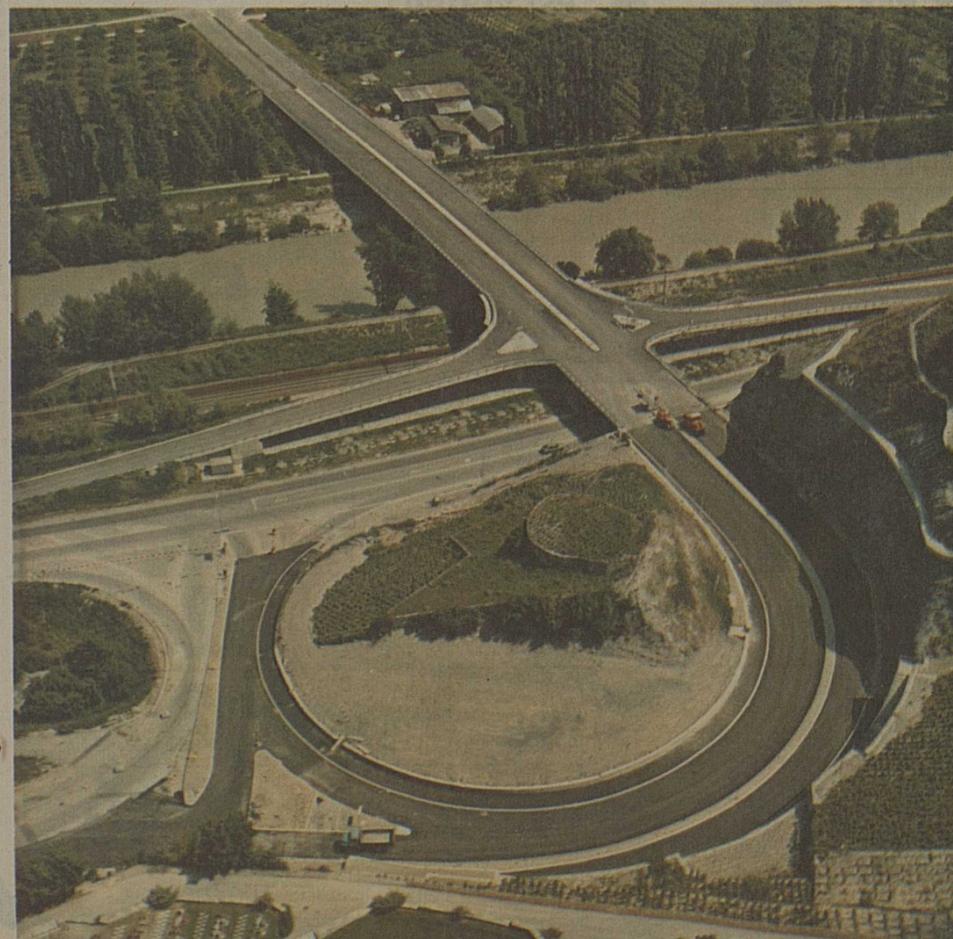
Cette expédition organisée notamment par M. Philippe Kunz du manège du Rhône, prévoit au budget, une dépense de 6500 francs qui sera bien sûr couverte par les parents, à raison de 70 francs par «cow-

boy». Au terme de ce périple, entamé malheureusement sous une pluie battante, la joyeuse cohorte se retrouvera le 6 juillet prochain autour d'un feu de camp afin de clôturer ces vacances quelque peu insolites mais si tentantes... PHOTO NF

Sion, Hérens, Conthey

«Pont de Berne», la liaison est terminée

SION (gé). - Il y a quelques années, dans un projet de développement du réseau routier, et plus spécialement de la liaison avec la route touristique du val d'Hérens et la partie nord de la ville de Sion, le pont qui enjambait le Rhône, les voies CFF et la traversée sud, avait été dénommé «pont de Berne». A l'époque, l'on croyait fermement à la prochaine percée du tunnel du Rawyl puisque ce pont devait rejoindre une «bretelle» de cette liaison avec le canton de Berne. Le pont a été construit et la réalisation s'inscrit dans le développement routier du Valais central, mais l'ouvrage porte le nom de «pont de Tourbillon»! La vue aérienne de ce dernier (notre photo) nous permet également de voir la route qui a été creusée spécialement à cet effet dans le rocher. PHOTO NF



Sierre, Noble Contrée

Les gardes du pape valaisans se sont retrouvés à Sierre

SIERRE (ag). - Les membres de la section valaisanne de l'association groupant les personnes de nationalité suisse ayant fonctionné comme gardes du pape se retrouvaient récemment à Sierre, à l'occasion de leur rencontre annuelle.

En cortège, enmenés par le tambour et sept anciens gardes pontificaux en uniformes, les participants gagnèrent tout d'abord l'église de Sainte-Catherine (notre photo) où fut célébré l'office divin.

La commune de Sierre, représentée par M. Victor Berclaz, vice-président de la municipalité et député au Grand Conseil, leur offrit ensuite le verre de l'amitié.

Une partie officielle suivit, les débats étant menés par le président de la section, M. Philippe Schmid. Celui-ci fut réélu pour une nouvelle période par acclamations.

Pour terminer cette belle journée, suivirent des productions musicales. PHOTO NF



TOUR DU HAUT-LAC Restriction de circulation

MONTHEY. - Ce week-end, ce sont près de cent coureurs qui sillonneront les routes du Bas-Valais à l'occasion du Tour cycliste du Haut-Lac. Certaines restrictions de circulation momentanées seront indispensables afin d'assurer la sécurité de cette épreuve. Les organisateurs du Vélo-Club montheyssan qui auront pris toutes les dispositions en collaboration avec la police cantonale et les polices municipales, prient instamment les usagers de la route de faire preuve de prudence en se conformant aux ordres du service de circulation et de signalisation. D'avance ils les remercient de leur compréhension et collaboration.

DENNER

économie garantie!

Actions à partir du 28.6.79



API Bitter Lemon
1 litre ~~=>.70~~ =.50

API Fit rouge
1 litre ~~=>.80~~ =.60

API Fit bleu
pauvre en calories, boisson de table diététique sans alcool. Edulcorée artificiellement avec du cyclamate
(+ dépôt -.50) 1 litre ~~=>.80~~ =.60



Comfort

Revitalisant textile

Plus frais, plus doux, meilleur

4 kg ~~7.40~~

6.45

SONNALPA
Huile de tournesol délicieux
riche en acides gras polyinsaturés et vitamine E naturelle
1 litre ~~4.30~~
3.30

JACOBS
Café Expert
Café à l'arôme riche et corsé, fraîchement torréfié et emballé sous vide
250 g ~~3.45~~
2.95

Gloria
Shampooings
● Citron pour cheveux gras
● Aux herbes cheveux normaux
● Crème vitale Contient déjà le revitalisant
150 ml ~~2.50~~
1.95

grande action

3 pour 2

Vous en prenez 3 et payez 2. Le troisième article est gratuit!

Prix-DD 1 pièce

3 pour 2

Jusqu'à épuisement des stocks

Persil	pour le linge à cuire et les fibres modernes 30-95	4 kg	12.50	37.50	25.-
maya	savonnettes rose et fleur	135g	1.15	3.45	2.30
MENNEN	Aftershave Déostick	56ml / 50g	4.25	12.75	8.50
SMARTIES	ils sont si bons les Smarties	3 x 31 g	1.20	3.60	2.40
Herbalpina	bonbons aux herbes	100 g	1.25	3.75	2.50
kaba	Boisson instantée au cacao	500 g	4.70	14.10	9.40

Afin que le plus grand nombre de clients DENNER puisse profiter de cette offre, nous devons limiter les achats aux besoins d'un ménage.

DU-26/28679

ANNÉE SCOLAIRE 1978-1979

Dans l'ensemble de très bons résultats !

MARTIGNY (Set). - Depuis quelques jours, les 1750 élèves des 65 classes d'école primaire et du cycle d'orientation de Martigny sont en vacances. Ils y resteront jusqu'au 4 septembre prochain ; les maîtres regagneront les bâtiments scolaires le lundi 3 septembre.

ont très largement dépassé les moyennes annuelles ; il semble donc que les examens n'aient pas été assez sélectifs.

Cycle d'orientation

Le cycle d'orientation a également vécu une très bonne année ; celle-ci n'a d'ailleurs pas été marquée par de gros problèmes. La bonne marche de l'étude des maths modernes de même que les très bons résultats enregistrés dans l'enseignement de la langue allemande ont été une source de satisfaction pour la commission scolaire et le personnel enseignant. Les résultats obtenus grâce aux cours auditifs sont positifs : « l'oreille » des élèves s'est formée à la nouvelle langue et il paraît que ceux-ci se sont mis à penser en allemand. La prononciation est également en progrès. Par contre, et cela paraît paradoxal, c'est la langue française qui cause le plus grand souci aux responsables. Elle reste la branche faible parce que le programme ne lui fait qu'une trop petite place ; on attend beaucoup de la nouvelle méthode actuellement à l'étude.

En classes primaires

De très bons résultats ont été obtenus en classes primaires où l'on enregistre avec une grande satisfaction la promotion de plus de 55 % des élèves pour le cycle A. Les classes terminales quant à elles n'accueilleront la saison prochaine qu'un 10 % d'élèves. Les meilleurs résultats ont été enregistrés dans les classes de 5^e et de 6^e où les notes d'examens

De nouveaux maîtres

La rentrée sera marquée par l'engagement de cinq nouveaux remplaçants qui seront titulaires de classe. Ils combleront le départ d'un personnel effectuant des cours de promotion ou de perfectionnement professionnels. Il s'agit de M^{lle} et M^{me} Michèle Duboule, Annick Roserens-Martinet, Anne Chardonnens, Corinne Décaillet et M. Michel Darbellay.

Un souhait

Lors de la récente assemblée du corps enseignant, après avoir souligné le bon déroulement de l'année scolaire, la présidente de la commission scolaire, M^{me} Gabrielle Sola, a émis un vœu bien précis en songeant déjà à la prochaine saison de classe : « Nous souhaitons moins d'enseignants en... balade et des maîtres qui puissent donner de 16 à 20 heures de cours de façon à être en contact encore plus étroit avec les enfants qui leur sont confiés. »

A la même occasion la commission scolaire a présenté à tout le corps enseignant le nouveau directeur du cycle d'orientation de Sainte-Jeanne-Antide, M. René Copt.

Lorsque la plaine travaille...

Trois photos pour une saison ! Commençons par les cerises. Elles sont, avec les fraises, les ambassadrices des fruits valaisans. Elles deviennent malheureusement trop rares parce que peu rentables. Dommage, elles sont si savoureuses surtout lorsque « l'on y va le soir à la maraude ». Le souci du lendemain, c'est la poire que l'on vient de « mettre en bouteille » non pas au château mais bien sur l'arbre ! Encore une de ces « exclusivités » bien du terroir et qui feront demain l'admiration de bon nombre de connaisseurs ou profanes. Et puis, finalement, comment parler « saison agricole » sans parler de la vigne où l'on élague et attache ces jours de Salquenen à Ravoire ! Oui vraiment la plaine travaille et si, dans les stations, la saison estivale commence timidement, dans le verger et le vignoble on est en pleine effervescence.



(Photos NF)

Du bord du lac à Saint-Maurice

LA STATION DE VILLARS...

... et son animation sportive

VILLARS. - Afin de créer une animation sportive pour la saison d'été, Villars s'est acquis la collaboration de M. Pierre Borel, maître de sports, qui a reçu sa formation à Macolin.

Tous les jours donc, de 9 h. 15 à 10 h. 15, une mise en condition physique a lieu au centre sportif, tandis que de 11 à 12 heures ont lieu des leçons de natation. Chaque mardi un tournoi de football se déroule au terrain du Club Méditerranée dès 15 heures.

Tous les mercredis, à partir de 14 heures, un tournoi de tennis

de table réunira les adeptes de ce sport.

A la patinoire, chaque jeudi à 15 heures, un grand gymkhana sur glace amènera une belle valse de patineurs de toutes les nationalités. Quant aux vendredis, ils seront consacrés à des tournois de tennis dans le beau cadre des Roches grises.

La station de Villars complètera ainsi avec son nouveau maître des sports la palette des activités pour sa saison d'été 79. Pour toutes informations complémentaires on peut téléphoner à l'Office du tourisme de Villars.

10^e réunion internationale de parcours de chasse

VILLARS. - Année-anniversaire pour le parcours de chasse de Villars. La réunion s'étendra sur la première quinzaine de juillet : 10^e grand prix, 3^e championnats suisses de parcours de chasse et aussi la réédition du challenge nemrod, le tout dans le cadre merveilleux de la montagne d'Orsay.

C'est le Country-Club de Villars, ayant son siège à l'hôtel La Renardière, qui administrera ces compétitions dont voici le calendrier : 3-4 juillet, challenge nemrod ; 7-8 juillet, grand prix de Villars-sur-Ollon ; 14-15 juillet, 3^e championnats suisses de parcours de chasse et prix Country-Club.

RIDDES

Sortie annuelle du PDC

Quelque deux cents membres de la jeunesse et du parti démocrate-chrétien de Riddes se retrouvaient sur le magnifique plateau de Villy, dimanche dernier, pour la traditionnelle sortie familiale d'été.

Après les souhaits de bienvenue adressés par le président du parti, M^{re} Jacques-Louis Ribordy, le « floc » des premiers bouchons annonçait l'ouverture de la partie récréative.

L'apéritif, servi au rythme de l'accordéon, ne tarda pas à mettre l'ambiance au beau fixe, même si le soleil restait un peu boudeur.

Puis les responsables de la subsistance, sous les ordres du fourrier Mickey Gillioz, se dépensèrent sans compter pour servir grillades et raclettes dignes de vrais Valaisans.

C'est avec regret et une certaine nostalgie, qu'en fin d'après-midi, il fallut se résigner à quitter cet endroit idyllique ainsi que ses amis, mais avec le souvenir d'une belle journée de fraternisation et, bien sûr, avec l'espoir de se retrouver l'année prochaine.

Un participant

Prière de rapporter...

Perdu, le 27 juin 1979 vers 17 h. 20, grand sac avec passeport mexicain, au nom de Corcecuera Enrique, d'autres documents ainsi qu'argent à 300 m à l'ouest, en sortant de « Chez Eve » à Martigny. On a vu un homme en motocyclette ramasser le sac et l'emporter. Cet homme est prié de le rapporter ou de l'envoyer à M. Corcecuera Enrique, Montreux-Palace, chambre 120, à Montreux, et ainsi aucune dénonciation ne sera faite. Sans nouvelles, la police sera avertie. P. 280 679

Avec la « Gazette de Martigny », un voyage en France « pas comme les autres »

Pour la troisième année consécutive notre confrère la Gazette de Martigny organise un voyage d'agrément pour ses lecteurs et pour toutes les personnes intéressées tant à la découverte, hors des sentiers battus, de la France, qu'à la véritable et authentique gastronomie. Après avoir effectué en 1977 un périple en Camargue et sur la Côte d'Azur puis en 1978, et de l'avis même des participants, un inoubliable voyage Bretagne-Normandie, les responsables ont choisi cette année les régions de Moulins, Poitiers, Bordeaux et la Grande Motte.

D'ores et déjà, le programme proposé n'a rien de commun avec les traditionnels voyages organisés. M. Bernard Giroud, rédacteur responsable du journal, l'a personnellement préparé et a sélectionné toutes les haltes en fonction du confort et de la véritable gastronomie. On peut citer en exemple les relais gourmands de l'hôtel de Paris à Moulins, le relais de l'Empereur à Montélimar, sans oublier bien sûr le château de Vouillé à Poitiers qui accueillera les parti-

cipants pour un séjour prolongé comme d'ailleurs « Frantel » à la Grande Motte où... toutes les chambres ont vue sur la mer, offrant également bar et télévision. Le programme d'animation est lui aussi agréable : visite du château de Chenonceaux, des cités de Poitiers, Royan, La Rochelle, d'un remarquable jardin zoologique, d'Aigues-Mortes et de la Camargue avec, notamment, une grande journée taureau réservée exclusivement aux participants du voyage. Un autre « détail » a encore été particulièrement soigné : le repos des hôtes de la Gazette de Martigny. Par repos, l'on entend des étapes très courtes en kilomètres, des séjours prolongés dans les mêmes hôtels, de très nombreuses heures libres pour la détente ou la découverte personnelle. Par repos l'on entend également, un pullmann de luxe de 55 places, aménagé en « salon roulant » de 35 places seulement, avec notamment un bar de rafraîchissements servis par une hôtesse et des possibilités de haltes en tout lieu et toute circonstance suivant la

« bonne humeur des participants ». Le voyage sera conduit par M. Riquet Métral, patron-chauffeur du Martigny-Excursions. Il se déroulera du 30 août au 9 septembre et son prix est de 1680 francs par personne.

Toutes les inscriptions fermes qui parviendront aux deux adresses indiquées ci-dessous avant ce samedi 30 juin bénéficieront d'un rabais de 3 % par personne.

Tous renseignements complémentaires ainsi que le programme détaillé du voyage peuvent être obtenus à la Gazette de Martigny, case postale 50, 1920 Martigny 2 Bourg (téléphone 026 - 2 60 26) ou auprès de la maison Métral-Excursions, rue du Grand-Verger, 1920 Martigny (téléphone 026 - 2 20 71).

Signalons aux personnes intéressées, qu'à ce jour, plus de vingt places sur les 35 à disposition sont déjà réservées.



Un après-midi au mas du Calabrun ou...



...un séjour tout proche de l'île d'Oléron.

AMBASSADEUR DU VALAIS,

LE CAMPING

A CONQUIS SES LETTRES DE NOBLESSE

En cette période que l'on qualifie, à la limite, de pré-estivale, les supputations, dans le domaine des statistiques « s'aventurent » tantôt audacieuses, tantôt raisonnables. De ces spéculations émerge la notion de **camping**. Celle-ci constitue avantagement et progressivement un atout d'envergure dans ce décor propre au Valais, le tourisme.

Depuis quelques jours, caravanes de tous ordres et de toutes dimensions désertent les pays

dités plats essentiellement, pour accaparer notre réseau routier et occuper nos surfaces de plein air.

Pourquoi le Valais davantage qu'un autre canton ?

Les insertions publicitaires vantant à haute, intelligible et judicieuse « voix » les attraits de nos régions et la santé de notre climat ont, certes, favorisé cette émigration. Cependant, la conception, la structure, le modernisme et la tenue de la plupart de nos campings façonnent

l'élément décisif dans la sélection ou le choix géographique du tourisme.

D'emblée, on rétorquera que l'hôtelier subit le contrecoup. Erreur ! Une clientèle se répartit également selon le critère des affinités.

D'ailleurs, que ne voit-on pas de parents occuper les chambres d'hôtels, et leurs enfants une surface de camping, la nuit, et se retrouver ensemble, au grand air, la journée !

Non, il n'y a pas de dualité ou concurrence.

quelques responsables de campings projettent hebdomadairement de la pellicule 16 mm et super 8 sur des écrans situés en pleine nature et au gré du vent ou, l'humeur du temps l'exigeant, en intérieur.

Le spectateur en short a tout loisir de découvrir et d'apprécier le relief et les richesses des différents sites de notre canton. Motivée et fascinée par l'image contemplée, le soir, la cohorte néerlandaise, belge ou allemande empoigne, le lendemain, son bâton de... touriste et s'en va, palper, substantiellement sa récente vision. Le tennis semble cependant, et à première vue, tenir le haut du pavé. Plusieurs courts y trouvent place chez les derniers-nés, en matière de campings. Certains d'entre eux prévoient encore la conversion de plusieurs centaines de mètres carrés de terre brute en pistes cendrées.

quiétude visiter villes, villages et stations.

Le commerçant, de ce fait, figure en bonne et due forme au tableau de chasse.

Le restaurateur, l'antiquaire, l'horloger, le bijoutier, le garagiste, les banques, les petites, moyennes et grandes surfaces,

etc. y trouvent leur compte et cela durant la chaude saison.

A n'en pas douter, le campeur constitue notre clientèle essentielle en cette période de l'année.

Dès lors, réservons-leur bon accueil !

Raph B.



Aujourd'hui à Martigny Imposante remise de drapeau du rgt inf 3

MARTIGNY (Set). - Le cours de répétition du régiment infanterie 3, plus communément appelé « régiment genevois », tire à sa fin et, comme le dit un communiqué de la chancellerie de l'état-major... les marmottes de la vallée d'Arolla vont pouvoir à nouveau dormir en paix ! Pourquoi les « marmottes » ? Parce que ce fut justement le nom de code attribué à l'important exercice tactique qui s'est déroulé durant la semaine, exercice tactique qui a été qualifié par le commandant du régiment, le colonel Dominicé, de très satisfaisant, particulièrement dans les tirs qui ont atteint un bon niveau de précision. Cet exercice aura également permis aux cadres de se faire une idée précise de la technique de combat à tous les échelons et dans le champ élargi des bataillons.

Le tout sera finalement couronné ce jour à Martigny. En effet, le colonel Dominicé a pris l'heureuse initiative de regrouper tout son régiment pour effectuer une remise de drapeau unique ; cette manifestation aura lieu à l'ancien terrain de football, à 11 h. 30. La cérémonie sera imposante puisque les 1800 hommes du régiment y participeront et que l'on aura le plaisir et l'honneur de saluer le commandant de corps Erwin Stettler, le divisionnaire Henry Butty et bien sûr le commandant du régiment le colonel Dominicé.

La fanfare sera naturellement présente et interprétera des pièces de choix, telles que *Marignan*, *Au Drapeau*, *L'Hymne national* et finalement *Aux Armes Genève*.

Un public nombreux est convié à cette cérémonie militaire, d'autant plus que, de l'avis même de l'état-major du régiment comme des soldats, le cours de répétition en Valais laissera à chacun un excellent souvenir tant de nos régions que du bon accueil que la population a réservé à la troupe genevoise et aux deux bataillons de carabiniers vaudois. Rendez-vous donc ce matin dès 11 h. 30 à l'ancien terrain de football pour... prendre congé du régiment genevois.

Un système, une hygiène

Un échantillonnage de cantonnements révèle, en Valais, des installations hors du commun. Eau courante, électricité, système d'évacuation d'avant-garde permettent à l'estivant de se confectionner un agréable et intime petit chez-soi vacancier et cela sur quelque 80 à 100 m².

Cette superficie engendre une liberté d'actions et de mouvements évidente. Certains « locaux » amoureux de décoration florale et de verdure soignées ont esquissé aux abords de leur carapace sophistiquée un embryon de paradis.

Proportionnellement répartis, des pavillons sanitaires minutieusement et artistiquement échafaudés épousent avec bonheur le milieu ambiant qui leur est dévolu.

Distractions

Jeux de boules, (pour tous âges), courts de tennis, « carrés d'as » et autres amateurs de volleyball, de football alternent avec l'ivresse du canotage, de la pêche et du cinéma.

Ce dernier aspect apparaît, surfait. Rien n'est plus faux.

En étroite collaboration avec l'UVT (Union valaisanne du

Où l'on reparle japonais

Si la réputation du camping valaisan a conquis ses lettres de noblesse au-delà de nos frontières, elle le doit indéniablement à l'Association valaisanne des campings, à différents offices du tourisme et aux... nouvelles prescriptions cantonales en matière d'équipement. Les exigences de ces dernières ont permis l'éclosion de véritables chefs-d'œuvre. Cette maturité a servi d'arguments et de sujets photographiques à une pluralité d'estivants étrangers qui se sont empressés de développer cette image de marque et de la divulguer à tous azimuts à l'instar du Japonais muni de son traditionnel et inséparable appareil à « mordre » le faciès.

Cette notoriété nous a valu une sorte de consécration dans les milieux anglais concernés et l'Office national suisse du tourisme n'est pas resté insensible.

Au niveau de la gérance ou de la direction, l'évolution est aussi évidente. Le responsable d'une telle entreprise doit en faire sa profession, son métier.

Chiffres par-ci, par-là...

Si la discrétion se veut légitime, dans ce domaine, il nous est cependant permis d'estimer et d'affirmer même que le taux d'occupation des principaux campings est particulièrement élevé. A titre d'information et de comparaison, un camping d'excellente facture affichait :

- 1977 : 5000 nuitées (pour la saison d'été)
- 1978 : 16 000 nuitées

Un autre « établissement » de même nature mais de plus grande surface claironnait allégrement en 1978 : 50 000 nuitées. Une fois de plus, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Qui en profite ?

Cette « invasion » étrangère doit meubler au mieux et d'agréable manière son temps de villégiature.

Outre les excursions et les divertissements inhérents au camping, le campeur peut en toute

Le FC Vernayaz opte pour la jeunesse !

VERNAYAZ (phb). - Poursuivant l'heureuse politique pratiquée par les édiles communaux de Vernayaz à l'égard de la jeunesse locale, les joueurs et supporters du football-club, réunis dernièrement en assemblée générale, ont placé à leur tête un tout jeune président : M. Jean-Marc Tornay, joueur et capitaine de la première équipe.

D'autre part, l'apport de forces nouvelles (quatre juniors) et le désir de redonner un nouvel éclat au club ont motivé l'engagement de Michel Grand, ancien pensionnaire du Martigny-Sport, entraîneur diplômé, pour prendre la responsabilité technique et l'entraînement de « l'équipe fanion ». Rappelons que le F.C. Vernayaz se compose de trois équipes juniors (B-C-D) ainsi que de la formation des vétérans et de la première équipe.

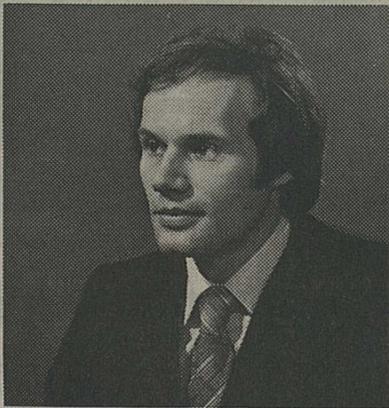
Nul doute qu'une impulsion nouvelle sera donnée au sym-

pathique club des bords du Trient. Le travail méritoire accompli pendant quatre saisons, par M. Maurice Coudray, ancien président, favorisera également le développement du football dans la région.

Le comité est désormais composé de MM. Jean-Mac Tornay, président ; André Clavaz, vice-président ; Jeanne-Françoise Schurch, secrétaire ; Daniel Gross, caissier ; Marcel Revaz, responsable de la commission « juniors », et Maurice Coudray, membre.

M. Jean-Claude Mayor, représentant délégué de l'AVFA (Association valaisanne de football amateur), et M. Gabriel Grand, vice-président de Vernayaz, devaient, par leur présence et leur témoignage, confirmer l'impression positive qui se dégageait au terme de cette assemblée. Bon vent au F.C. Vernayaz !

Le spécialiste de Gardisette



Les rideaux n'ont plus de secrets pour lui.

Le spécialiste de Gardisette possède en matière de rideaux de vastes connaissances dont vous pouvez maintenant profiter :

Il vous dira comment il faut décorer vos fenêtres et la manière d'intégrer harmonieusement les rideaux à un intérieur.

Il vous dira comment entretenir, laver et remplacer les rideaux.

Il vous conseillera pour coudre,

mesurer, monter et combiner les rideaux et vous indiquera comment les acheter avantagement.

Il vaut donc la peine de consulter le spécialiste chevronné de Gardisette. Vous aurez ainsi la conviction de choisir juste.

GRATUIT

Tous ces jours-ci, vous recevrez à titre gracieux le recueil tant demandé de conseils et d'exemples d'aménagements d'intérieurs ! (jusqu'à épuisement)

Gardisette®

Cette semaine à...

coop city

Grands Magasins d'Actualité

PLACE DU MIDI SION

P 1 h 15 parking gratuit dès fr. 20.- d'achats



CROISIERES PAQUET

**Vacances d'été...
Vacances d'automne...
Vacances idéales...**

Quelques suggestions **PAQUET**

« Croisieres françaises »

«MERMOSZ», paquebot de luxe 18.8 - 19.9 - Eté d'Orient, Turquie - Grèce - Chypre - Israël - Crète - Sicile, dès Fr. 2420.-

Dès le 24.11 - Amérique centrale et Yocatan, plusieurs variantes de 12 à 28 jours, dès Fr. 2005.-

«MASSALINA», paquebot de grand tourisme 28.7 et 7.8 - Deux croisieres de 10 jours, Madère - Canaries - Maroc - Espagne - Gibraltar, dès Fr. 915.-

«AZUR», paquebot de grand tourisme 29.9, 6.10, 13.10, 20.10 - Quatre croisieres de 7 jours vers la Grèce et l'Italie, dès Fr. 845.-

* Un service inégalé - Cuisine à la française... vins inclus *

Brochure illustrée (dépliant spécial Amérique centrale), renseignements et inscriptions: votre agence de voyages ou Veron, Grauer S.A., agent général, rue Rothschild 42, 1211 Genève 1 - Tél. 022/32 64 40

Réouverture

**Resto-grill La Bergère
Bar Le Gentilhomme, Sion**

Menu du jour dès Fr. 7.-
Petite carte
Spécialités - Merguez apéro

Nouveau!

Crêpes à toute heure

Ouvert tous les jours, dimanche dès 16 heures



Se recommande: Willy Granges

GRAIN DE SEL

Regrettable!...

Il est regrettable d'avoir affaire à des gens bien élevés, polis, courtois, respectueux... Des hommes, des femmes, des jeunes gens, des jeunes filles et des enfants aussi... usant d'un langage de bon aloi, pas nécessairement « vieille France » mais correct...

Oh oui, c'est bien plaisant, Ménandre. Et ça l'est d'autant plus que cela devient rare comme une denrée de valeur qu'on voit disparaître avec beaucoup d'inquiétude. Tout récemment, un très petit différend m'opposait à des personnes auxquelles je prêtai un savoir-vivre d'un niveau un peu au-dessus de la moyenne. Eh bien, mes amis, je suis tombé de haut! Notre dialogue, pourtant, s'était engagé calmement. Et, tout soudain, ce fut ahurissant. Des mots grossiers, vulgaires, jaillissaient de la bouche de mes interlocuteurs qui ressemblaient à des crapauds verruqueux crachant leur bave. Quel déluge de termes ignobles! Jamais je n'aurais cru qu'il y en eût autant dans la langue française. Et ça crépitait comme une mitrailleuse. Tir réglé qu'assuraient les uns et les autres en se relayant comme les légionnaires le faisaient au Vietnam sur les pitons nommés Eliane ou Dominique. Et pourtant, je ne me sentais pas l'ennemi de ces « guerriers » lâchant leurs salves de vilains mots.

Au bout d'un moment, incapable d'utiliser la même munition, j'ai capitulé, stupéfait de voir et d'entendre des êtres humains, soi-disant civilisés, instruits, de bonne éducation, transformés, en quelques secondes. Ils n'étaient plus que des charretiers incroyablement indécents.

Isandre

Sion: la population active en diminution!

SION (gé). - Durant le 1^{er} trimestre 1979, la capitale valaisanne a enregistré une diminution de 50 habitants chez les Suisses et une augmentation de 10 unités chez les étrangers. La Commission d'économie publique du conseil communal, dans son rapport trimestriel, relève que la raison principale de cette diminution est la difficulté d'obtenir un emploi dans notre région, pour certaines professions du moins. Cette situation provoque l'émigration vers d'autres cantons, principalement ceux d'outre-Sarine.

	NATIONALITÉ		SEXE		TOTAL
	SUISSE	ETRANGER	MASC.	FÉM.	
Naissances :	57	15	34	38	72
Décès	44	1	18	27	45
Différence	+13	+14	+16	+11	+27
Arrivées	167	79	107	139	246
Départs	264	59	155	168	323
Différence	-97	+20	-48	-29	-77
Excédent naturel	+13	+14	+16	+11	+27
Excédent migr.	-97	+20	-48	-29	-77
Naturalisations	+39	-39			
Mouvement	-45	-5	-32	-18	-50

La même évolution se ressent aussi dans le nombre des ménages.

	1978	1979
Janvier	+13	+1
Février	-2	-1
Mars	+5	-10

Dans ses conclusions, la commission d'économie publique relève : « La diminution de la population active et du nombre des ménages au cours du premier trimestre 1979 ne crée pas une situation grave mais elle invite à une surveillance. La

tension du marché de l'emploi doit être suivie attentivement dans le but d'éviter l'émigration.»

Construction de logements : 1^{er} trimestre 1978-1979

Sur le plan communal, l'évolution est, moins favorable que pour l'ensemble du canton. On a délivré en 1978, par exemple : des permis de construire pour deux immeubles et pour 71 logements (il s'agissait d'un home pour personnes âgées dans lequel étaient prévus 40 studios et 8 appartements de 2 pièces).

Cette année on a accordé des permis pour 10 immeubles et 51 logements.

Nombre de chômeurs durant le 1^{er} trimestre 1979

Les principales entreprises qui ont été touchées par le chômage au cours du 1^{er} trimestre 1979 sont celles exerçant leur activité dans la petite mécanique et l'horlogerie.

En général, les professions du génie civil et du bâtiment ont eu une meilleure activité en comparaison avec le 1^{er} trimestre 1978. La reprise des travaux est intervenue dès le mois de février. En revanche le chômage de janvier a été important. Les employés de bureau, employés de commerce et divers ont enregistré une augmentation du nombre de chômeurs.

Chômeurs à Sion durant le 1^{er} trimestre 79

	NOMBRE DE CHÔMEURS	NOMBRE DE JOURS DE CHÔMAGE
Janvier	328	4260
Février	273	2835
Mars	122	1521

Ecole supérieure de commerce de jeunes filles

Palmarès

Ont obtenu leur certificat de maturité socio-économique type E :

M^{lles} Audrey-Anne Bally, Sion ; Marguerite Biollaz, Sion ; Léonarda Bochatay, Sion ; Anne-Marie Carrupt, Chamoson ; M.-Jeanne Christie, Leytron ; M.-Noëlle Clivaz, Randoigne ; Carmen Emery, Crans ; Fabienne Lampert, Ardon ; Janine Marko, Sion ; Anne-Lucie Métrailer, Salins ; Nicole Michlig, Sion ; Nicaise Miserez, Sion ; Catherine Monnet, Sion ; M.-Antoinette Rey, Corin-Sierre ; Anne-Christine Salamin, Granges ; Myriam Seppey, Pont-de-la-Morge ; Bernadette Sierro, Hérens ; Romaine Vernay, Sion ; Yolande Wuilloud, Champlan ; Anne-Michèle Zuber, Sion.

ris Follonier, Nax ; Marie-Luce Genolet, Hérens ; Véronique Gex, Sion ; Marie-Claire Giroud, Chamoson ; Estelle Grichting, Vétroz ; Dominique Morand, Martigny ; Anne-Lise Pellaud, Saillon ; Bernadette Pitteloud, Vex ; Véronique Pitteloud, Les Agettes ; Marie-Line Porchet, Charrat ; Marie-Bernard Raymond, Saillon ; Annie Rey, Corin-Sierre ; Isabelle Roduit, Saillon ; Colette Salamin, Saint-Luc ; Carol Schmid, Sion ; Marie-José Théoduloz, Clèves-Veysonnaz.

DISTINCTIONS

Prix Terrier

Léonarda Bochatay.

Prix de la librairie Vernay

M.-Thérèse Emery.

Prix de la SBS

Line Pernet.

Prix de la Banque Cantonale du Valais

Janine Marko, Marianne Fellay, Dominique Delay.

Prix du Crédit Suisse

Françoise Rausis, M.-Madeleine Dayer, Véronique Gex, Marie-Claire Giroud.

Prix de la Caisse d'Epargne du Valais

Marianne Fellay, Geneviève Connet, Liliane Bruttin, Viviane Roch.

Prix du Moulin de Sion

Christine Roh, Suzanne Sierro, Chantal Roh, Raphaëlle Carrupt.

Concours de la Journée européenne des écoles

Jacqueline Clivaz.

Prix lors du congrès de sténographie et de dactylographie, à Genève

Claudine Zufferey, Ruth Freysinger, Line Pernet, M.-Gabrielle Carrupt, Nicole Delaloye, Anne Oggier, Patricia Sabatier.

Lors de ce congrès, M^{lle} Marie Crettaz, professeur dans notre école, a obtenu le 4^e prix des professionnels.

(Voir également page 29)



Haute qualité - Bas prix. Moutarde - conserves au vinaigre - olives - vinaigres et sauces à salade. AIGLE (VD) 025/265711

Flatteuses distinctions pour un jeune pianiste d'origine valaisanne

SION. - Vendredi 15 juin 1979, dans le cadre du Festival international de Lausanne (se déroulant au théâtre de Beaulieu), le maître György Cziffra présentait au public deux jeunes artistes au talent prometteur à l'issue de son récital : une cantatrice, Dominique Lebrun, lauréate de sa fondation de Senlis (Paris), et un jeune pianiste valaisan, Jean-François Antonioli, tous deux âgés de vingt ans. Ce dernier a été unanimement salué par la critique romande.



Jean-François Antonioli.

Une semaine plus tard, il termina au conservatoire de Lausanne une série d'épreuves pour l'obtention du diplôme A : récitals à huis clos, épreuves publiques de musique de chambre et avec orchestre, dans les deux derniers mouvements du premier concerto de Mendelssohn, avec l'orchestre de chambre de Lausanne, interprétés avec une rare musicalité desservie par une fort brillante technique.

Le jury, unanime, le gratifie de

la note maximale pour toutes ses épreuves pianistiques et lui décerne le diplôme avec mention spéciale.

Né à Lausanne, le 25 février 1959, Jean-François Antonioli est le fils de Marc et le petit-fils de Séraphin. Présentant dès le plus jeune âge des dispositions évidentes pour la musique, il commence l'étude du piano dès l'âge de 6 ans, avec l'organiste et compositeur Claude Dubuis. A 12 ans, il entre au conservatoire de sa ville natale en classes professionnelles, suit avec profit les cours de piano de Francesco Zaza, et apprécie l'excellent enseignement de Rose Dobos (accompagnement et lecture) d'Edith Fischer (pédagogie), d'Annie Laffra et de Jean-Paul Goy (musique de chambre).

C'est avec la nomination, en tant que professeur de virtuosité au conservatoire, de l'exceptionnel virtuose italo-argentin Fausto Zadra, (lui-même disciple, comme M. Argerich et B.L. Gelber, du grand V. Scaramuzza), que Jean-François Antonioli connaît son épanouissement, affirmant sa personnalité musicale et acquérant les éléments d'une école d'une grande richesse et d'une sûreté éprouvée.

En outre, dès l'été 1977, avec la fin de ses études classiques, il peut enfin se consacrer entièrement à la musique et en profite pour suivre des cours de perfectionnement et d'interprétation auprès de maîtres renommés tels que Bruno Seidhofer (Vienne) Carlo Zecchi (Rome) et surtout du grand pédagogue parisien Pierre Sancan.

Nous suivons avec intérêt la carrière de ce jeune artiste séduisant et nous nous réjouissons de l'entendre bientôt en récital en Valais.

D.A.

Jeunes drogués et marginaux en détresse Emouvant et enrichissant témoignage

Enrichissante fut la soirée de vendredi au centre RLC du Midi au cours de laquelle un ancien drogué, terminant une peine de trois ans à Crêtelongue, nous fit part de sa longue, tragique et finalement stimulante expérience. Relater le tout serait trop long et difficile à rendre le ton de simplicité et de conviction calme et bienveillante de l'orateur. Par contre, il semble utile de prendre conscience de plusieurs points et surtout du fait que chaque cas, chaque cheminement est différent.

Et de souligner que l'expérience relatée permet de saisir que certaines erreurs, certaines carences, certaines réactions peuvent être retrouvées presque partout.

Si donc le moteur qui a propulsé et entretenu l'orateur de vendredi sur le chemin de la drogue a été celui du besoin de paraître, de s'affirmer à ses yeux comme à ceux des autres, alors que bien d'autres voies conduisent aussi à la drogue, les carences de certains traitements de la drogue par les drogues et qui laissent ensuite l'être démuné sautant aux yeux et se retrouvent en nombre de cas.

La démonstration n'est plus à faire des lacunes de bien des traitements psychanalytiques, froids, impersonnels, décourageants... Quant à certains régimes psychiatriques et (ou) pénitentiaires, ils brisent autant sinon plus qu'ils ne sauvent.

Certes, aucune solution ne sera parfaite ni complète et les besoins et problèmes sont et risquent de demeurer vastes, toujours plus vastes.

Mais ce qui semble essentiel dans

le récit de cet homme c'est la certitude que subsiste en chacun de ces hommes un fond qui, périodiquement et surtout dans les phases de dépression suivant les effets euphorisants de la drogue, se réveille et réclame quelque chose de plus. Et ce quelque chose peut être obtenu et fourni de plusieurs manières, par diverses voies.

L'orateur, lui, a découvert la foi qui l'a tant aidé et dont il n'a pas exposé le cheminement de peur de heurter ou de bloquer. Mais, interrogé, il a ajouté à l'action de cette foi que chacun ne trouve pas, trois autres éléments adjuvants de poids : la compréhension, le yoga, une alimentation saine.

Personne n'ignore l'intense besoin de compréhension vivant en chaque individu, encore plus fortement en chaque marginal ; et bien des personnes cherchent à répondre à ces appels.

Par contre, peu songent qu'un organisme délabré nécessite aussi des soins : vigilants, adaptés, prolongés.

Et que les ravages de la drogue

diminueraient si nous savions aussi accorder à nos enfants et à nos jeunes, en plus de ces nourritures spirituelles et affectives indispensables - quand ils les reçoivent de manière adaptée - une vie physique saine et équilibrée, si au jeune, au drogué, au marginal en détresse un programme physique sain et adapté - donc mesuré - était aussi proposé. Le bien-être physique découlant d'un équilibre général contribue aussi à cet équilibre qu'une affectivité comblée, une spiritualité vigoureuse soutiennent et qui peuvent être éveillées par lui.

N'oublions donc pas, passée la première enfance, les corps de nos enfants, de nos jeunes !

Regardons-les ; enseignons-leur - l'ayant d'abord appris nous-mêmes ! - à adapter leur vie, leur effort à leurs possibilités réelles afin de former et de maintenir des supports vigoureux et souples à leurs conditions de vie.

Et, aux plus démunis, offrons une attention, une affection qui tiennent compte de l'homme total ; avec son corps et son esprit. Sachant que l'un ne peut fonctionner harmonieusement, ne peut guérir totalement sans l'aide, le soutien, l'apport de l'autre.

Que l'orateur soit remercié de nous l'avoir, parmi tant d'autres choses, au terme de 16 années de souffrances, rappelé, avec tant de simplicité et de bienveillance.

A.T. Veuthey

Flatteuse distinction

Le samedi 9 juin, le titre de Chevalier d'honneur de l'unique Confrérie de la vigne et du vin du Grand Duché de Luxembourg, l'ordre de la Serpette, a été conféré à M. Alexandre Théler, dans le cadre magnifique du château de Stadtbredimus, à Grevenmacher (Luxembourg).

Ancien président central de l'Association nationale des amis du vin, membre d'honneur, et président d'honneur de la section valaisanne, M. Théler a fait beaucoup pour que les vins valaisans soient mieux connus à l'étranger. Nos vives félicitations pour cet honneur bien mérité.

Culture du colza 1979-1980

Les agriculteurs, qui désirent cultiver du colza, sont priés de s'inscrire jusqu'au 10 août 1979, auprès de l'office soussigné, qui est en mesure de donner tous les renseignements utiles.

Office cantonal pour la culture des champs A. Jacquier

La Grande-Dixence et le Valais

SION. - Dans la traduction de l'article de Viktor, intitulé « Discrimination dans les droits d'eau », nous avions écrit : « En d'autres termes, en Valais, la Grande-Dixence ne fait aucun gain et ne paye donc presque pas d'impôts.»

La société nous fait remarquer que le terme « presque pas » est pour le moins étonnant car, l'année passée, elle a payé au canton 3 223 000 francs, et aux communes 3 567 000 francs, comme impôts.

Quant aux redevances pour les droits d'eau, le canton a touché 1 968 000 francs, et les communes, 2 572 000 francs.

C'est donc une somme de 11 335 000 francs qui est entrée dans la caisse, soit de l'Etat, soit des communes.

Ont obtenu leur diplôme de culture générale

M^{lles} Béatrice Arbella, Granges ; Anne-Marie Balet, Champlan ; Bianca Bayländer, Sion ; Dominique Constantin, Argnaud-Ayent ; Joëlle Critin, Chamoson ; Elisabeth Dayer, Hérens ; Rachelle Dayer, Hérens ; Dominique Delay, Sion ; Yvette Déleze, Martigny ; Marilyne Duc, Ollon-Chermignon ; Do-

Conduire en gentleman



Conduire c'est prévoir (TCS) Sachez reconnaître assez tôt les situations dangereuses comme des enfants jouant sur le trottoir, un groupe de cyclistes, des automobilistes étrangers ou à la recherche d'une place de stationnement, des écoles et des manifestations diverses. Dans un autre ordre d'idées : une chaussée mouillée, des gravillons récemment posés, un virage ou un croisement sans visibilité.

Seulement jusqu'au 30 juin!

Grande exposition

Ouverte tous les jours de 8 à 18.30 h - Samedi jusqu'à 17 h
Entrée libre!
 Tél. 027 - 22 38 09

«Monde fascinant du beau meuble»

Meubles - Meubles rembourrés - Tapis de fond - Rideaux - Tapis d'Orient

Les plus récents modèles!
 Les plus riches idées pour fonder ou embellir votre foyer! **Prix sensas!**

COOP CITY

«L'Etoile»

SION

Rue du Scex



Essence gratuite/
 Remboursement du billet CFF
 pour tout achat dès Fr. 500.-

Profitez vous aussi encore!

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Chippis, immeuble ancienne Coop
étage complet
 comprenant 2 appartements
 Possibilité de transformer en un 5-pièces
Fr. 70 000.-
 Pour tous renseignements s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
 Tél. 027/55 69 61

Les Collons-Thyon. A louer, juillet, août, septembre, quinzaine ou mois

un chalet
 pour 6 personnes. Entièrement équipé. Prix avantageux.
 Tél. 027/81 16 76 36-27155

Désirant rentrer en Valais, je cherche à acheter à Sion ou environs
café-restaurant
 avec appartement.
 Prix: environ Fr. 300 000.- à Fr. 400 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-27154 à Publicitas, 1951 Sion.
 Dans village vaudois de la plaine du Rhône
A louer
 pour date à convenir

joli café-restaurant
 55 places, 6 chambres d'hôtes. Appartement de 4 pièces. Bail de longue durée, loyer et investissements raisonnables. Pas de pas-de-porte. Convient à jeune couple du métier dynamique.
 Faire offre avec références sous chiffre PO 46809 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A louer au centre de Sierre (immeuble Parc-Fleuri)
local de 100 m2
 réparti en 4 pièces, situé au 1er étage.
 Convient pour bureau ou cabinet médical. Libre tout de suite.
 S'adresser à A. & G. Zufferey, Sierre, tél. 027/55 40 02.

Je cherche à acheter à Sion
terrain à construire
 pour petit immeuble de 10 appartements environ.
 Faire offres à Denis Chavaz
 Route de Loèche 22, Sion.
 Tél. 027/22 02 89 36-26591

A louer à Sion
 Condémines 55
appartement de 4 1/2 pièces
 Confort. Libre le 1er août.
 Tél. 027/22 22 68 *36-301660

A louer à Sion
 centre ville
un très joli studio
 non meublé, à l'état de neuf.
 Confort.
 Tél. 027/22 22 85 36-27162

Monthey
 Quai de la Vièze
 A vendre
 évent. à louer
appartement de 5 pièces
 dans immeuble moderne.
 Situation tranquille. Grandes facilités de paiement.
 Tél. 025/71 27 50 143.637.095

Monthey, à vendre
maison ancienne
 3 appartements, terrain, bien située sur la hauteur.
 Fr. 250 000.-
 Real, transactions immobilières
 J. Puenzieux, Monthey, 025/71 18 07, 143.266.797

A louer à Platta, Sion
chambre meublée indépendante
 avec douche, WC séparés.
 Tél. 027/22 82 43 22 36 92 bureau *36-301638

Cherche à louer du 15 juillet au 5 août
studio ou appartement
 avec balcon au sud pour un adulte et deux enfants.
 Tél. 029/2 90 16 17-461060

A vendre à Chemin-Dessus
 alt. 1200 m
très belle parcelle de terrain à bâtir 1520 m2
 Tél. 026/2 67 40 *36-400680

A louer à Muraz
maison de 6 pièces
 meublée ou non, jardin, 1500 m2 de terrain, garage pouvant servir d'atelier.
 Fr. 800.- par mois.
 Tél. 025/71 27 30 143.637.096

A louer à Sion, av. de Tourbillon
appartement 2 pièces
 Date d'entrée 1er août ou à convenir.
 Agence immobilière Armand Favre
 Sion, tél. 027/22 34 64 36-207

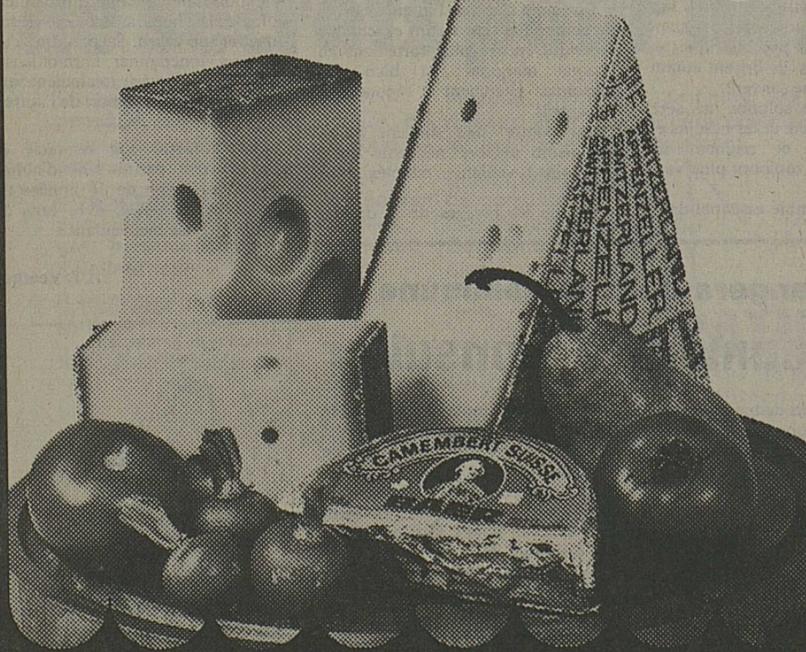
A vendre à Vérossaz
chalet
 comprenant: salon, séjour, 3 chambres à coucher, WC-bains, garage, grande terrasse. Terrain environ 1100 m2.
 Prix Fr. 150 000.-
 Agence immobilière G. Evéquo
 Tél. 025/71 64 20 143.266.981

A louer à Sion, quartier Ouest
studio meublé
 Date d'entrée: 1er août ou à convenir.
 Agence immobilière Armand Favre
 Sion, tél. 027/22 34 64 36-207

Un bon bout de fromage fait toujours plaisir!

Du 27 au 30 juin

BU/SI/LY f 26/79



Camembert Baer	1.40	net
125 g		
Gruyère la	1.35	net
portions, env. 250 - 300 g	100 g	
St. Paulin	-.65	net
portions, env. 250 - 300 g	100 g	
Emmental	1.-	net
portions, env. 250 - 300 g	100 g	

CHALET
 A vendre à Nendaz-Station
chalet
 3 chambres + living, cuisine, salle de bains, cave, réduit, etc.
 750 m2 de terrain environ. Situé au centre de la station. Vue imprenable.
 Ecrire sous chiffre P 36-27064 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre à Troistorrens
villa-chalet
 comprenant: six grandes pièces, très belle cuisine agencée, WC-douche, garage.
 Situation tranquille et ensoleillée. Vue imprenable.
 Terrain 992 m2.
 Agence immobilière G. Evéquo
 Tél. 025/71 64 20

A vendre en ville de Monthey
appartement
 5 1/2 pièces, 4e étage est-sud-ouest. Séjour avec cheminée française, salle à manger, 3 chambres à coucher. Cuisine équipée: hotte de ventilation, congélateur, machine à laver la vaisselle, machine à laver le linge. Balcon avec toiles de tente, 2 salles d'eau, nombreux placards.
 Prix de vente: Fr. 190 000.- Hypothèque à disposition.

Pour renseignements et visite: bureau J. Nicolet, Crochetan 2, 1870 Monthey.
 Tél. 025/71 22 52 36-4818

Maintenant auprès de votre détaillant Usego!



Dans tous les magasins pourvus de ce signe

Offre spéciale
27.6.-3.7.

Jus d'orange «M-Queen»

concentré, surgelé, sans sucre

boîte de 220 g

-.80
(100 g = -.36,4)
au lieu de 1.-

donne 1 litre de jus d'orange



Offre spéciale
27.6.-10.7.

Crème entière

avec 35% ou 45% de matières grasses

1.- de réduction par litre

par exemple:
Crème entière
UP upérisée,
avec 35%
de matières grasses
brique de 1/2 l
4.20 (l dl = -.84)
au lieu de 4.70



Offre spéciale
27.6.-3.7.

Arôme «Toro»

pour assaisonner les potages,
sauces, salades, viandes, etc.

flacon de 220 g

1.30
(100 g = -.59,1)
au lieu de 1.60



Multipack
jusqu'au 3.7.

Ravioli aux œufs «Favorit»

à la sauce Napoli

prêts à servir

boîte de 890 g, 2.40

2 boîtes

4.-
(100 g = -.22,5)
au lieu de 4.80

«Favorit»
l'excellente qualité
de Bischofszell



Café en grains

fraîchement moulu, à l'arôme exquis

emballé VAC

Exquisito, Espresso, Café de fête,
Café extra-léger, Café Zaun (sans caféine)

Offre spéciale
27.6.-3.7.

-.60
de réduction
sur chaque boîte



Offre spéciale
27.6.-3.7.

Bâtons aux noisettes

la qualité Migros

emballage familial
de 500 g

2.30
(100 g = -.46)
au lieu de 2.80



Multipack «M-Dessert»

(enrichi de crème)

pour préparer de délicieux bichers, des
desserts aux fruits rafraîchissants, etc.

gobelet de
180 g, -.95

2 gobelets

1.50
(100 g = -.41,7)
au lieu de 1.90



Chocolat au lait «Spezial»

de qualité suisse

tablette de 100 g, 1.-

Multipack
27.6.-3.7.

2 tablettes

1.60
au lieu de 2.-



Prix. Qualité. Choix. MIGROS

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Je cherche

personne capable

et ayant de l'expérience dans l'usage
de pièces électroniques pour m'aider à
développer et réaliser rapidement et à un
coût raisonnable, pour mon propre
usage, une (ou plusieurs) machine auto-
matique de conception simple, à fraiser
en grande production les carrés de con-
tacts électroniques et/ou opérations si-
milaires.
Faire offres sous ch. 93-40250 aux An-
nonces Suisses SA «ASSA», 2800 Delé-
mont

Nous engageons pour début juillet

**tailleuse-
retoucheuse**

pour notre atelier.

Se présenter au magasin **Gérou-
det Frères, Grand-Pont, Sion.**
36-2618

URGENT!
On cherche pour **Aigle**

coiffeuse pour dames

Tél. 025/26 22 58
26 17 57 privé

36-26827

Gravière du Rhône
Genetti SA, Riddes
cherche

machiniste

avec permis de poids lourd.

Faire offre avec préention
Tél. 027/86 39 20 ou 86 13 61
143.151.353

Suisse allemande, 24 ans, fleuris-
te, avec connaissances de fran-
çais et d'espagnol, cherche

travail intéressant

dans n'importe quelle branche.
Région de **Monthey**.

Rosemarie Oesch, rest. Traube
3274 Hermrigen

36-27007

Nous cherchons, pour entrée immédiate

serveuse ou serveur

connaissant les deux services.

Faire offres avec références ou télépho-
ner au 025/35 25 25 - 35 17 68
(demander Mme Crettaz).

Restaurant-taverne-carnotzet
VIEUX-VILLARS
1884 Villars-sur-Ollon

22-46830



cherche, pour compléter
ses équipes de montage
en Suisse et à l'étranger

mécaniciens

menuisiers

grutiers

Ofratan S.A., Universal-Montage
Rue Dufour 12, 2502 Bienne.
Tél. 032/23 41 91

80-503

On engagerait

une serveuse

Entrée tout de suite ou à convenir.

Café-tea-room Florimont, Sierre
Tél. 027/55 05 73

36-27142



**Mon bel
oranger**

Droits de presse:
Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

J'étais devenu si téméraire que j'étais monté en mar-
che derrière l'auto de seu Ladislau; il ne me man-
quait plus que la belle auto du Portugais. C'était vrai-
ment une auto superbe, bien entretenue. Les chromes
reluisaient à s'y voir dedans. Le klaxon faisait un
joli bruit: un mugissement rauque comme une vache
dans la campagne. Et lui, le propriétaire de cette mer-
veille, passait d'un air arrogant, pas du tout encou-
rageant. Personne ne se risquait à se faire remorquer.
On disait qu'il vous battait, menaçait de vous châ-
trer avant de vous tuer. Aucun enfant de l'école ne
s'y risquait ou, du moins, ne s'y était encore risqué.

Quand j'en parlai à Minguinho, il me dit:

— Vraiment personne, Zézé?

— Vraiment personne. Personne n'en a eu le
courage.

Je m'aperçus que Minguinho riait, il devinait ce

que je pensais.

— Mais tu meurs d'envie d'essayer, non?

— Pour ça, oui. Je crois que...

— Qu'est-ce que tu crois?

Cette fois, c'est moi qui riais.

— Dis vite.

— Tu es affreusement curieux.

— Tu me racontes toujours; tu finis toujours
par me raconter, tu ne peux pas t'en empêcher.

— Tu sais une chose, Minguinho? Je quitte la
maison à sept heures, n'est-ce pas? Quand j'arrive
au croisement, il est sept heures cinq. Et à sept
heures dix, le Portugais arrête sa voiture à l'angle du
« Misère et Famine » et achète un paquet de ciga-
rettes... Un de ces jours, je prends mon courage à
deux mains, j'attends qu'il monte dans l'auto et
zoom!...

(A suivre)

Chaque jour
1 plein chariot à gagner!

Valeur Fr. 450.-

pendant la fameuse semaine du
lundi 25 au samedi 30 juin.

Tous les soirs à 18 heures, tirage au sort du gagnant. Pour participer à la tombola, déposez s.v.pl. à nos caisses le bulletin ci-joint dûment rempli.



- Bière valaisanne, sixpack Fr. 3.-
- Sirop Cusenier, fraise ou cassis, bte 7/10 Fr. 3.30
- Jus de pomme, Pomdor, litre Fr. -.80
- Whisky Ballantines, bte 7/10 Fr. 28.60
- Pastis 51, litre Fr. 25.50
- Spaghetti La Chinoise, 500 g Fr. 1.40
- Incarom, 800 g Fr. 9.40
- Bidon de glace Frisco, 2 litres Fr. 6.90
- Sugus, 400 g Fr. 2.50
- Dawamalt, kg Fr. 6.90
- Thé Lipton, 1 1/2 g, 100 portions Fr. 4.20

- Multi Niaxa, 4,500 kg Fr. 11.90
- Persil, 4 kg Fr. 10.50
- Comfort, 4 litres Fr. 6.-
- Farmer's Best lessive, tambour 5 kg Fr. 12.60
- Langes Susi, 48 pièces Fr. 3.60
- Omo, 5 kg Fr. 13.80
- Ambra, 1,500 kg Fr. 6.-
- Dish Lav, 4 kg Fr. 12.50
- Café Tea-Room, kg Fr. 10.50
- Sucre 2 portions, 5 kg Fr. 8.90
- Sucre 5 x 1 kg, poudre Fr. 4.70
- Saucisse de veau 10 x 130 g Fr. 10.-

GRAND CONCOURS
De beaux voyages intervalles, par avion, pour 2 personnes. BERLIN - BUDAPEST - PARIS - ROME - LONDRES - PRAGUE - VIENNE. Le 30 juin à 16h 30, tous les bulletins déposés feront l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des voyages.

Nom:
Prénom:
Adresse:

Publival Sion

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons

un CUISINIER
pour notre restaurant MANORA

Entrée le 1er août ou à convenir. Nous vous offrons une ambiance sympathique, un salaire intéressant (13 fois l'an), d'excellentes prestations sociales et des réductions sur tous vos achats dans la plus importante chaîne de grands magasins de Suisse.

Offres écrites à la direction.

PLACETTE
Noës-Sierre

VOYAGES L'Oiseau Bleu

A la suite de l'agrandissement de notre parc de véhicules, nous cherchons pour tout de suite

un chauffeur d'autocar

Place à l'année ou pour la saison.
Tél. 027/55 32 99 36-4689

Restaurant de montagne cherche jeune homme 15-16 ans comme

aide de cuisine

Salaire à convenir. Pour août et septembre.
Tél. 027/31 13 06 36-27200

Le restaurant Le Carillon à Grimisuat cherche

gentille et honnête sommelière

Entrée immédiate. Appartement à disposition.
Tél. 027/38 23 94 36-27205

Café-restaurant Vieux-Valais Crans
Tél. 027/41 20 31 cherche

une serveuse

Deux services. 36-1392

La carrière d'Ardon cherche

ouvriers machinistes

sachant conduire trax à pneus

Entrée immédiate.
Tél. 027/86 12 82 86 47 47 36-27192

Crans-Montana Cherchons

jeune cuisinier ou commis de cuisine

Pour la saison d'été.
Tél. 027/41 16 98 36-27194

Bureau d'architecture, région de Sion, cherche

apprenti dessinateur en bâtiment

(trois ans de cycle exigés)

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-27201 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche tout de suite

vendeuses magasiniers chauffeurs-livreurs

Faire offres à: laiterie-épicerie Victor Barras, Crans-sur-Sierre.
Tél. 027/41.10 61 heures de bureau 36-619

Entreprise de construction du centre du Valais cherche, pour tout de suite ou à convenir

bon chauffeur de camion chauffeur de pelle rétro
(Menzi-Muk ou JCB)

Tél. 027/36 12 52 36 10 52 36-5202

Entreprise de génie civil du Valais et Chablais cherche pour son atelier à **Collombey**

mécanicien sur machines de chantier avec connaissance à fond des moteurs Diesel. Date d'entrée à convenir.

Faire offres à: **Savioz-Marti SA**
Rue de la Gare 6, 1860 Aigle
Tél. 025/26 11 24 36-27059



L'EST VAUDOIS
JOURNAL DE MONTREUX-VEVEY-D'YVERDON-ORIGEL-ET-COURMAYEUR-LEYRIN-NEUCHÂTE

1820 MONTREUX cherche un

rédacteur RP
ainsi qu'un ou une

stagiaire

Pour ce dernier poste, le journal aimerait de préférence former un(e) jeune universitaire ayant domicile dans l'Est vaudois ou connaissant bien la région.

Le dossier d'offre doit comprendre: un curriculum vitae complet avec copie de certificats; une lettre d'accompagnement manuscrite; d'éventuels écrits ou travaux scolaires; une photographie récente. Le dossier doit être adressé à Pierre-Alain Luginbuhl, rédacteur en chef, l'Est Vaudois, 1820 Montreux. 22-202

Ceta SA
Emballages transparents
1896 Vouvry/VS

cherche

mécanicien-électricien

diplômé, ayant plusieurs années de pratique, sachant travailler seul à la construction et réparation des machines.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Prendre contact par téléphone au 025/81 19 71 pour fixer un rendez-vous. 36-1083

On cherche

apprenti peintre en voitures

Entrée début juillet ou à convenir.

Tél. 027/86 22 59 86 20 47 heures repas



Occasions

- 1 machine à écrire portative Hermès Media, révisée (valise) 128.-
- 1 robuste vélo pour homme (type militaire), frein torpédo, révisé 165.-
- 1 vélo sport pour dame, 3 vitesses 145.-
- 1 téléviseur couleurs, grand écran 350.-
- 1 téléviseur noir-blanc Philips, 38 cm haut., 45 cm larg., 40 cm prof. 69.-
- 1 machine à coudre électrique portative Elna, révisée 125.-
- 2 jolis fauteuils et 1 divan 170 cm larg., le tout 125.-
- Souliers, pantalons, vestons pour homme, à partir de 5.- à 20.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
Tél. 031/22 29 11 05-304438

12% INTÉRÊT NET

Seriez-vous intéressé par des investissements financiers garantis et nets d'impôts? Dans l'affirmative, le cabinet financier W.A. Decq, rue de la Madeleine 59 à 1000 Bruxelles, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez prendre contact avec notre correspondant: **Camille DuBois, case postale, CH 2068 Hauterive.**

Grichting & Valterio S.A.
Entreprises électriques
SION

engageant pour compléter l'effectif du bureau technique

ingénieurs de projet

Conditions requises:

- ing. ETS diplômés
- expérience en installation bâtiment/industrie ou schématique/commande
- si possible connaissances des langues allemande et anglaise

dessinateurs-électriciens A ou B

si possible connaissances de la langue allemande ou anglaise

Pour le département «Ligne et poste»

ingénieurs

Conditions requises:

- technicien diplômé ETS ou de formation équivalente
- expérience sur lignes aériennes et souterraines ou en construction métallique
- si possible bilingue allemand-français

chef monteur de lignes

si possible bilingue allemand-français

personnel de montage

- monteurs de lignes aériennes pour travaux en Suisse et à l'étranger
- monteurs-électriciens
- serruriers-construc-teurs

apprentis

- un apprenti dessinateur-électricien A ou B
- des apprentis monteurs-électriciens
- des apprentis serruriers de construction

Prière d'adresser vos offres avec curriculum vitae, copie de certificats, prétentions de salaire, à la direction de l'entreprise, chemin du Vieux-Canal 11, Sion. 36-1066

Licencié

en sciences économiques, possédant de bonnes connaissances d'allemand

cherche emploi en Valais

Ecrire sous chiffre P 36-27159 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel du Cerf, Monthey, cherche

une personne de remplacement pour chambres et lingerie.
Tél. 025/71 18 18 143.148.847

Hôtel du Cerf Monthey cherche une

serveuse

Tél. 025/71 18 18 143.148.847

Gravelone-Sion Luxueux petit immeuble, cherche

concierge
(temps partiel)

Faire offre sous chiffre P 36-900255 à Publicitas, Sion



Ne vous cassez donc plus la tête, insérez une annonce dans le **Nouvelliste**

MICHEL CHIROUZE : Joindre l'utile au spectaculaire...



Michel Chirouze (à droite) venant de signer un nouveau record mondial de percussion, à 183 km/h. A son côté, son frère Philippe, embarqué dans l'aventure pour démystifier la légende de la « place du mort »...

« Michel Chirouze, professionnel de l'accident ». Curieux entêté pour un papier à lettres ! Et pourtant... Cascadeur depuis près de dix ans, Michel Chirouze, 33 ans, s'est fixé entre autres objectifs de revaloriser ce métier. « Je veux être pris au sérieux », dit-il. De quelle façon ? En joignant l'utile au spectaculaire, tout simplement. Et c'est ainsi que le cascadeur français en est arrivé à se mettre au service de la sécurité routière.

« Il y a quelques années, nous explique-t-il, la compétition automobile constituait le meilleur des bancs d'essai pour tous les éléments techniques ayant trait à la sécurité passive (freins, suspensions, pneumatiques, etc.). Or, outre que ce temps peut être considéré comme révolu, il faut bien reconnaître que pas grand-chose n'a été fait en faveur de la sécurité passive. » Il est vrai qu'il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un bref coup d'œil à une formule 1 moderne.

Partant donc de ce principe, Michel Chirouze a décidé qu'il serait à la sécurité passive ce que les pilotes étaient naguère à la sécurité active. Pour ce faire, il a entrepris de conférer à son show - qu'il présentera ce dimanche, à 15 h. 30 à Granges - une certaine valeur didactique.

A contre-courant

Son but : démystifier les idées reçues et faire valoir des principes allant parfois résolument à contre-courant des idées actuellement en vogue, aussi bien dans le domaine technique que dans celui, par exemple, des économies d'énergie.

Parmi les conseils qu'il prodigue volontiers, en effet, on entendra notamment celui-ci : « Roulez à bord de grosses voitures. Elles sont sans doute plus chères à l'achat et à l'entretien, mais s'il s'agit de vivre quinze ans de plus... »

Ou encore : « La meilleure ceinture de sécurité, à l'heure actuelle, est celle à trois points d'ancrage sans enrouleur. L'enrouleur est un dispositif particulièrement dangereux, que je ne

serais pas près d'utiliser lors de mes démonstrations. »

Michel Chirouze se bat également des bancs d'essai pour tous les éléments techniques ayant trait à la sécurité passive (freins, suspensions, pneumatiques, etc.). Or, outre que ce temps peut être considéré comme révolu, il faut bien reconnaître que pas grand-chose n'a été fait en faveur de la sécurité passive. » Il est vrai qu'il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un bref coup d'œil à une formule 1 moderne.

Cobaye...

Chirouze effectue encore divers essais en collaboration avec les autorités, l'industrie ou encore les médecins. Il travaille notamment, ces temps-ci, sur des glissières de sécurité souples qu'il devrait présenter prochainement lors d'une démonstration dans notre pays. Par ailleurs, il procédera sous peu à l'expérimentation d'un matériel ultramoderne destiné à enregistrer les réactions de différentes parties de l'organisme lors d'une collision. Ce nouvel appareil devrait permettre d'obtenir des données d'une précision jamais atteinte encore, que ce soit avec des mannequins ou même des cadavres.

Comme on le voit, la cascade peut donc très bien ne pas se limiter à un spectacle inutilement brutal. Au contraire, elle peut apporter une aide bienvenue à la cause de la sécurité routière, domaine type où l'expérimentation est chose malaisée.

Et si on lui demande s'il ne « ferait » pas dans la sécurité pour se donner bonne conscience, Michel Chirouze répond : « Au début, oui, peut-être un peu, car j'en avais assez de passer seulement pour un fou. Et puis très vite, je me suis passionné pour toutes ces questions, à tel point que je ne parviendrais plus, aujourd'hui, à concevoir mon métier sans son arrière-plan de sécurité routière. »

Mais encore !..

Qu'on ne s'y trompe pas néanmoins : Chirouze n'est pas devenu qu'une « bête » de laboratoire. Spectacle et performances n'ont jamais cessé de l'intéresser et il est notamment recordman du monde de « percussion »... Un titre qu'il s'est adjugé l'automne dernier en lançant une Chrysler New Yorker à 183 km/h contre quatre autres voitures ! Une référence de choc, en quelque sorte... (r.)

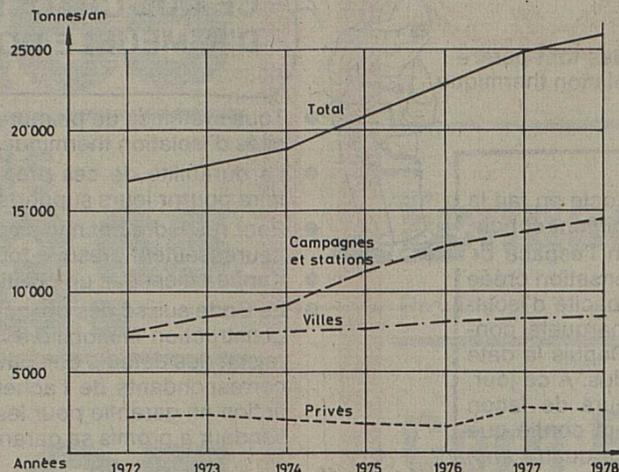
Sulfater en hélicoptère

VENTHÔNE (ag). - Hier matin, profitant de conditions météorologiques plus ou moins clémentes, un hélicoptère procéda au sulfatage des vignes situées dans les régions de Venthône et de Miège à Zandinand et Chivirau.

De larges surfaces peuvent ainsi être traitées en un temps fort court. L'hélicoptère, qui effectuait le deuxième tour de sulfatage, est équipé d'une installation spéciale pour ce genre d'opération.

Un bilan positif pour l'Association pour le traitement des ordures du Valais central

SAINT-LÉONARD (ag). - L'Association pour le traitement des ordures du Valais central, qui groupe 44 communes, tenait, mardi en début d'après-midi, son assemblée générale annuelle. Présidée par M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national, cette association est chargée de l'exploitation de l'usine de traitement d'ordures ménagères et industrielles, de boues de stations d'épuration et d'huiles résiduaires.



Evolution du tonnage annuel d'ordures traitées dans le Valais central.

Le rapport d'activité du comité directeur laisse apparaître que l'usine, installée à Uvrier, a traité 26 014 tonnes de déchets sans le verre. On constate donc une augmentation par rapport aux précédentes années.

Les communes associées et les privés ont livré 821 tonnes (832 tonnes en 1977) de verre perdu. Il convient de relever l'effort dans ce domaine, mais les administrations communales furent instamment priées de tout mettre en œuvre pour éliminer ce matériel abrasif des ordures.

Il a été récupéré 600 tonnes de fer environ par année. L'usine a reçu, durant l'année écoulée, 790 tonnes d'huiles usées et de résidus provenant de séparateurs de garages. En ce qui concerne la production de compost, il convient de relever que le total des ventes se monte à 121 968 francs.

Le coût de traitement pour les communes membres fut, en 1978, de 42 fr 96 la tonne. En additionnant le service du capital, on obtient une

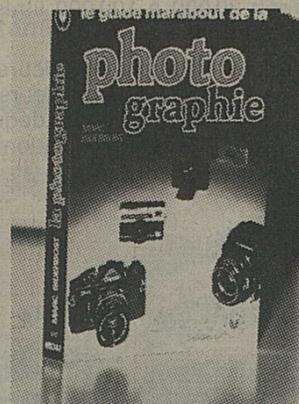
charge moyenne de 59 fr 22 la tonne traitée (60 fr 86 en 1977).

Sur le plan financier, les comptes d'exploitation 1978 présentent un total de produits de 1 746 187 fr 05 et des charges se répartissant comme suit :

Entre parenthèses, montant du budget.	
- charges d'exploitation	885 670.90 (953 000.—)
- charges administratives	38 753.— (43 000.—)
- charges financières	211 763.15 (250 000.—)
- amortissements et provisions	610 000.— (610 000.—)

A l'ordre du jour de cette rencontre, figuraient également une présentation des déchets carnés, par M. Georges Brunner, vétérinaire cantonal, et une présentation de l'élimination des boues des stations d'épuration des eaux usées, par M. Georges Huber, chef du Service cantonal de la protection de l'environnement.

Un guide de la photographie pour un Sierrois



Un nouveau livre...



... pour Marc-Antoine Biderbost.

SIERRE (ag). - Après un recueil de poésie et un guide pratique consacré à la guitare, un jeune Sierrois, M. Marc-Antoine Biderbost, vient de publier aux Editions Marabout, en Belgique, un *Guide de la photographie*. Né en 1944, établi dans la cité du soleil, où il exerce sa profession d'animateur socio-culturel au centre de l'Association sierroise de loisirs et culture, l'auteur se passionne pour la photographie.

« Qu'est-ce qui différencie une photographie d'une bonne photographie ? » Marc-Antoine Biderbost, sur quelque 250 pages, se penche sur le matériel, l'équipement, les règles d'or d'une bonne composition, les secrets du langage photographique, le trucage de développement, les merveilles de l'agrandissement.

Par des graphiques et des textes clairs, vulgarisés avec talent, Marc-Antoine Biderbost atteindra sans doute son but : permettre à l'amateur d'aller plus loin dans la qualité, dans le plaisir de la prise de vue.

Le Photo-Club de l'ASLEC, ainsi que deux photographes sierrois,

MM. Gérard Salamin et Antoine Gessler, apportèrent leur contribution à cet ouvrage.

« Ce livre tente de répondre à un besoin. Il se base sur une déjà longue expérience de cours d'initiation à la photographie, donnés dans le cadre d'une association suisse de loisirs et de culture. Chaque chapitre fait le point sur une question précise et se limite à l'essentiel nécessaire à l'amateur... »

Tribunal de Sierre Jugement

SIERRE. - Nous avons relaté, dans notre édition du mardi 12 juin, les débats, devant le tribunal du II^e arrondissement du district de Sierre, concernant V., bennois, technicien sur machines, prévenu d'escroquerie et de tentative de contrainte.

Le tribunal vient de rendre son jugement par écrit.

L'accusé, reconnu coupable d'escroquerie et de tentative de contrainte, est condamné à 18 mois d'emprisonnement. Il est mis au bénéfice du sursis pendant deux ans. L'accusé devra en outre verser la somme de 144 000 francs à l'un des lésés. Il est condamné aux frais.

Réchy

Décès de Marie Devanthéry

Vendredi, une bien triste nouvelle se répandait nous annonçant le décès d'une mère de famille estimée, d'une épouse exemplaire. M^{me} Marie Devanthéry, une figure attachante, une personne dévouée nous a quittés après une longue épreuve supportée avec un courage admirable.

Originaire de Grône elle épousa Georges Devanthéry. De cette union naquirent deux garçons après douze ans de mariage.

A son époux, à ses proches vont nos sincères condoléances.

De la Raspille au glacier du Rhône

Mutations dans le clergé haut-valaisan

Mgr Schwery a procédé à diverses mutations dans le clergé haut-valaisan. Les deux nouveaux prêtres, Bruno Zurbriggen et Elmar Lager, deviennent respectivement vicaire de Viège et de Loèche-les-Bains. Cette station reçoit donc un vicaire comme prêtre, alors que Viège reçoit un troisième vicaire. Le recteur de Naters, Joseph Zimmermann, a été nommé curé de Saas-Grund. L'actuel curé de cette paroisse, Christophe Perrig, s'en va, lui, à Rarogne, dont la paroisse était dirigée par le doyen Andreas Arnold, qui devient curé de Grenchols. Le curé de cette commune, Linius Bellwald, est nommé vicaire de la paroisse allemande de Sierre, à la place de M. Arthur Escher, qui devient vicaire à Naters.

Voici le communiqué officiel de la Chancellerie épiscopale

1. Le curé Linius Bellwald devient vicaire de la paroisse allemande de Sierre.
2. Le doyen Andreas Arnold devient curé de Grenchols.
3. Le curé Christophe Perrig devient curé de Rarogne.
4. Le vicaire Joseph Zimmermann devient curé de Saas-Grund.
5. Le curé Peter Seiler devient curé d'Unterbach.
6. Le maître de religion Charles Weissen devient curé de Lax et maître de religion au cycle d'orientation de Fiesch.
7. Le vicaire Arthur Escher devient curé de Naters.
8. Le nouveau prêtre Bruno Zurbriggen devient vicaire de Viège.
9. Le nouveau prêtre Elmar Lager devient vicaire à Loèche-les-Bains.

Record du monde de saut

Exécuté par Michel Chirouze à Metz



La presse jurassienne, lors du passage de Michel Chirouze à Cornol, titrait : « Ils sont fous ces Gaulois. » « Le roi de la cascade a passé, le roi de la cascade a gagné ! »

Ces titres prometteurs vous en disent long sur ce qui vous attend ce dimanche 1er juillet à Granges, à 15 h. 30. Les amateurs de grands frissons seront comblés devant les exploits de ces gladiateurs des temps modernes, comptant parmi les plus prestigieux et les plus audacieux du monde.

En cas de pluie, le spectacle sera reporté au dimanche 8 juillet.

la fraîcheur très fruitée.



Kenitex

INFORMATIONS

Les effets désastreux des peintures trop étanches sur les crépis des façades

Peintures et plastiques extérieurs éliminés

Effets négatifs des revêtements plastiques face aux problèmes de l'augmentation des huiles de chauffage

Tous systèmes étanches ou crépis plastiques de façades font perdre aux vrais matériaux de construction leur capacité d'isolation thermique.



FLASH

L'exposé suivant sur le « collège des Jeannerets » au Locle en fait la preuve. Ce collège, construit en plots d'aggloméré de ciment et bois, a été revêtu en Kenitex en 1967 après avoir subi, en l'espace de douze ans, quatre applications de dispersion. La condensation créée par la dispersion était telle que les deux tiers de la capacité d'isolation thermique des plots étaient perdus. Les boiseries, parquets, conduites électriques pourrissaient dans cette humidité. Depuis la date de l'application Kenitex, tous ces problèmes sont résolus. A ce jour, soit douze ans après le Kenitex, se comporte toujours de façon impeccable. Les responsables de la commune nous ont confié que l'économie de combustible réalisée (sur un contrôle de quatre ans) était de l'ordre de 17%. Cela représente une année de chauffage gratuit tous les six ans, soit 80 000 à 100 000 litres de mazout non brûlé pour une telle construction.

Conclusion: avant de faire des isolations extérieures ou autres avec des systèmes qui n'ont, à ce jour, pas fait leurs preuves, il faut d'abord veiller à ne pas, par des procédés inadéquats, faire perdre aux murs extérieurs leur propre capacité d'isolation.



Collège des Jeannerets, douze ans après l'application Kenitex. Photo actuelle.

Plus de 15 ans d'expérience en Suisse

CE QUE CHAQUE PROPRIÉTAIRE D'IMMEUBLE DOIT SAVOIR

- Tous systèmes de peintures ou crépis plastiques non poreux font perdre les capacités d'isolation thermique des murs de façades
- La durabilité de ces crépis plastiques correspond au temps qu'ils mettent pour faire pourrir leurs supports.
- Pour résoudre définitivement les problèmes créés par ces « plastiques », il faut malheureusement presque toujours les enlever.
- Kenitex n'est pas un plastique mais un revêtement minéral
- Le Code suisse des obligations précise: « Le ravalement des façades n'est pas une construction immobilière », art. 371 al. 2. Par conséquent « Le droit du maître en raison des défauts de l'ouvrage se prescrit suivant les mêmes règles que les droits correspondants de l'acheteur. Art. 210, al. 1. Cet article dit en résumé: « Toute action en garantie pour les défauts se prescrit par un an dès l'exécution; sauf si le vendeur a promis sa garantie pour un délai plus long. »

Ce document est la convention par laquelle Kenitex S.A. Suisse, de concours avec ses agents, promet aux propriétaires une garantie dix fois plus longue, dans le sens prévu par le Code suisse des obligations.



Kenitex

Les composants de

Depuis plus de trente ans, Kenitex fabrique son revêtement de façade sur la même base et de la même façon dans plus de 34 pays. Sous tous les climats, sa résistance aux intempéries a fait ses preuves. L'amiant, le mica, la chaux et la perlite (sable volcanique expansé) sont les principales matières minérales qui composent le Kenitex. Ces matériaux sont liés dans une résine végétale, ce qui lui confère une souplesse permettant de ponter les fissures capillaires. Sa microporosité permet à l'humidité de condensation de s'évaporer vers l'extérieur tout en s'opposant à l'eau de ruissellement.

Pour répondre à une demande toujours grandissante, nos agences du Valais engagent des collaborateurs pour l'élaboration des devis. Seules les offres de personnes compétentes dans le domaine de la construction seront prises en considération.

Faire offre par écrit avec curriculum vitae et photo à l'une de nos deux agences valaisannes.

Kenitex S.A.

(Suisse)

Date: No:

CERTIFICAT DE GARANTIE DE DIX ANS

Le présent certificat garantit la fourniture et la pose du revêtement KENITEX contre l'écaillage et le décollement pour une durée de 10 (dix) ans à compter de son application.

La garantie s'étend à la réfection des revêtements défectueux, à l'exception de toute autre prétention.

Sont en particulier exclus de la garantie les défauts résultant de mouvements, de tassements ou de défauts du bâtiment (notamment fissures d'origine statique ou (et) mécanique, étanchéité du toit ou des balcons, etc.), ainsi que les détériorations des surfaces traitées étrangères à la qualité des produits KENITEX et de leur pose (égouttements provenant de stores, volets et cheneaux, pollution atmosphérique, etc.).

Les droits conférés par le présent certificat de garantie seront réputés périmés si l'avis de défauts n'est pas adressé dès leur apparition à l'AGENCE PRINCIPALE mentionnée ci-après.

AGENCE PRINCIPALE KENITEX S.A. (Suisse)

Date: Signature:

Kenitex en Valais

Deux agences se partagent la partie francophone du canton.

Bas-Valais

Place de l'Hôtel-de-Ville
1870 Monthey
Tél. 025/71 61 66

Valais central

Rue du Mont 12
1950 Sion
Tél. 027/22 88 55

Organisation Kenitex en Suisse

Actuellement, 15 agences en Suisse forment les piliers de notre organisation, elles se chargent de façon indépendante de l'élaboration des devis, exécution des travaux par des applicateurs agréés et assurent la responsabilité de la garantie vis à vis des propriétaires avec le concours de Kenitex S.A. (Suisse).

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche
une serveuse
pour date à convenir.
Débutante sera mise au courant.
Restaurant Linde, famille Burri
3043 Uetligen près Berne
Tél. 031/82 12 44 05-9783

Aimez-vous l'initiative et l'indépendance?
Si oui, rejoignez notre équipe comme
représentant
(activité précédente peu importante)
Nous demandons:
- assiduité et engagement total
Nous offrons:
- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes
Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14835 Rb à Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: Prénom:
Rue: Date naissance:
Localité:
Tél.: Profession:

Jeune fille 18 ans
cherche place
d'apprentie
courte-
pointière
Libre tout de suite.
Tél. 026/5 32 02
heures des repas
*36-400684

On cherche
un boulanger-
pâtissier
Entrée le 1er juillet.
Pour trois mois,
éventuellement plus.
S'adresser à
Robert Delacombaz
Boulangerie-tea-room
Les Acacias
Sierre.
Tél. 027/55 17 23
36-27186

Nurse
diplômée
recherchée à Genève
avec expérience
Dans le privé
pour garçon de 4 ans
et nouveau-né
prévu en décembre.

Ecrire sous
chiffre K 901410
à Publicitas,
1211 Genève 3.

Colonie de vacances
(Jura vaudois)
cherche
moniteurs
infirmière
Tél. 022/59 15 67
18-318002

Technobal - 1860 Aigle
Entreprise de décolletage et de mécanique industrielle en pleine expansion
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir
mécaniciens-outilleurs
capables de travailler d'une façon indépendante.
Ces futurs collaborateurs seront formés dans notre département d'assemblage.
Salaire intéressant et prestations sociales d'une entreprise moderne.
Faire offre par écrit ou prendre rendez-vous par téléphone au 025/26 27 15 (M. Jordi). 22-16810

Les Transports publics du Chablais
Chemins de fer AL - AOMC - ASD - BVB
cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir
aspirants au service des trains
ouvriers au service de la voie
formés par l'entreprise
apprenti commis de gare
avec certificat d'école primaire supérieure ou collège secondaire; entrée le 1.9.1979.
Offres écrites à adresser à la direction des Transports publics du Chablais, avenue de la Gare 38, 1860 Aigle. 22-120

cojo

-o-

Lausanne-Chablais

lausanne-chablais

MONTHEY
- Voulez-vous contribuer à l'essor de notre magasin de Monthey?
- Si oui, nous cherchons

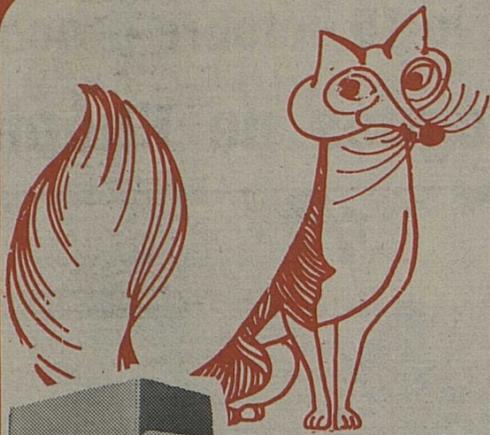
VENDEUR / VENDEUSE
- rayon fromage à la coupe, produits frais

AUXILIAIRES
- à temps partiel

BOUCHER DE PLOT
- aimant le contact avec la clientèle

Si nécessaire, nous sommes à même d'offrir une formation complémentaire au sein d'une équipe prête à vous accueillir.

Faire offres à Renens, chemin du Chêne 5, 1020 Renens, ou à M. D. Travaglini (tél. 025/70 81 55).

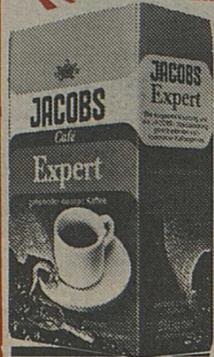


Boisson au cacao

Pasco Drink upérisée

1/2 litre

-.65



Café Jacobs

Expert à l'arôme riche et corsé

paquet 250 g

3.65

Limonade

Arkina citron et orange

litre

-.85

DISCOUNT COMBI

la Source



Fromage à raclette

du Valais

kg

11.90

Fendant

Provins

litre

5.90

Corn Flakes

Kellogg's, avec 3 vitamines essentielles

paquet 340 g

2.20

DISCOUNT COMBI

la Source

Nouveau à Saint-Léonard

Café-restaurant du DOMINO

(Parking du lac souterrain)

Tous les vendredis et samedis de 20 heures à minuit

Grillades sur la terrasse préparées par Robert Bond, boucher

- Tranches de porc
- Saucisses de veau
- Mergheses
- Salades

Dôle blanche et Ermitage ouverts de Bétrisey, vins, Saint-Léonard 36-27197

CONFECTION NOUVEAUTÉS

Vivent les vacances!

FRIBERG

MARTIGNY-BOURG - TEL. 026/2 28 20

Pour votre publicité

027 21 21 11

MINI-PRIX! sur nos ROBES D'ÉTÉ Coton - Tersuisse

VOITURES NEUVES

Renault 12 Dacia

Action exceptionnelle

Garantie 1 année

Break, 5 portes, 1300 LS Fr. 9500.-
Break, 5 portes, 1300 L Fr. 8990.-
Berline, 4 portes, 1300 LS Fr. 8490.-
Berline, 4 portes, 1300 L Fr. 7990.-

Pour tous renseignements: A. CHRISTIN, LAVEY Tél. 025/65 29 15

22-16815

A vendre

neuf toises de foin

Tél. 025/77 17 71 77 17 44

36-27204

A vendre à bas prix

jolie chambre à coucher 1 place congélateur 325 litres

Tél. 026/2 59 67 Martigny 36-27203



La voiture espace.

Quatre grandes portes, sièges recouverts d'étoffe confortables; direction assistée, moquette, console centrale, appuis-tête, toit vinye, vitres teintées, montre de bord, vitre AR chauffante, phares à halogène; traction avant; 2000 HL: 1993 cmc, 68 kW (93 CV) DIN. Fr. 15 900.- (automatique: Fr. 16 900.-). 2200 HLS: Fr. 17 250.- (automatique: Fr. 18 250.-).

Austin Morris **Princess** Emil Frey S.A.

Rue de la Dixence 83 1950 Sion

Tél. 027/22 52 45 - 22 98 98

Venez faire un essai, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part.



Garage du Mont-Blanc Boisset & Moulin S.A.

Votre concessionnaire



Occasions

	km
R 12 TL, blanche	71 102 000
R 14 TL, orange	77 26 000
R 5 TL, vert mét.	74 53 000
R 12 TL, bleue	73 50 000
R 4 TL, rouge	76 52 000
R 30 TS aut., gris mét.	77 40 000
R 6 TL, bleue	75 37 000
R 12 TL, blanche	76 56 000
R 12 TL, blanche	74 46 000
Toyota Corolla, verte	70 98 000
	mot. 40 000
Peugeot 204 B, blanche	75 65 000
Fiat 127, verte	75 41 000
Audi 60, bleue	71 72 000
Ford Escort 1300, bleue	73 42 000
Alfasud, blanche	77 38 000



Que vous soyez bonne cuisinière ou non, vos amis viendront et reviendront pour admirer cette splendide

SALLE A MANGER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, aux lignes harmonieuses et parfaites et, grâce à notre propre fabrication, d'un prix agréable

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de chambres à coucher, salons, salles à manger et parois-éléments.

Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption



GOBET Fabrique de meubles de style S.A. 1630 BULLE

Rue du Vieux-Pont 1 Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à: _____



Madame veuve Etienne DUBUIS-SCHRÖTER, à Sion ;
Mademoiselle Béatrice DUBUIS et son fiancé, Monsieur Jérôme
EVEQUOZ, à Sion ;
Mademoiselle Anne-Nicole DUBUIS, à Sion ;
Monsieur et Madame Marcel SCHRÖTER-PONT et leurs fils
François et Marc, à Sion ;
Madame veuve Louis BEROD, à Collombey, ses enfants et petits-
enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Anatole GUEX, à Lausanne et
Berne ;
ainsi que les familles parentes, GSPONER et SCHRÖTER à
Rarogne, amies et alliées, ont la profonde douleur de vous faire part
du décès de

Madame Emile SCHRÖTER

née Eugénie BEROD

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, tante et cousine,
décédée à l'hôpital de Sion, dans sa 79^e année, après une courte
maladie, avec les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu en l'église du Sacré-Cœur à Sion, le
samedi 30 juin 1979, à 11 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta où la famille sera
présente aujourd'hui jeudi 28 juin 1979, de 18 heures à 19 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de faire-part.



La chorale de Troistorrents La Cécilia

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Robert DUBOSSON

son ancien dévoué directeur et membre Bene Merenti.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie
et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Gabriel AVANTHAY

remercie toutes les personnes et sociétés qui, par leur présence, leurs
dons de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs messages
de condoléances, l'ont soutenue dans sa grande épreuve, et les prie de
trouver ici l'expression de sa profonde et vive gratitude.

Elle adresse un merci particulier au personnel de l'hôpital de
Monthey et à son révérend père Jean Delacroix, aux révérends curés
Grégoire Closuit et Clerc, au révérend vicaire Jean-René Fracheboud,
au chœur mixte « La Rose des Alpes » et aux pompes funèbres
Antoine Rithner à Monthey.

Collombey, juin 1979.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie, la famille
de

Monsieur Camille BARMAN

remercie particulièrement toutes les personnes qui ont assisté aux
obsèques, à celles qui ont offert des messes et des fleurs.

Un grand merci au révérend curé Pralong, ainsi qu'aux chœurs de la
paroisse de Saint-Maurice.

Nos remerciements sincères à la famille Revaz à Dorénav, chez qui
notre défunt avait trouvé un chaleureux accueil et toute leur affec-
tion.

Saint-Maurice, juin 1979.

Pour vos
annonces
mortuaires

Publicitas-Sion
Tél. (027) 21 21 11

Dans l'optique de l'ouverture, le 15 octobre prochain Sion: assemblée des délégués de l'hôpital

SION (gé). - Hier après-midi, sous la présidence de M. Maurice
D'Allèves, préfet du district, s'est tenue l'assemblée 1979 des
délégués de l'hôpital de Sion et environs. Après les souhaits de
bienvenue, c'est M. Félix Carruzzo, président du conseil d'adminis-
tration qui, dans un rapport détaillé, a rappelé la marche des
différents services.

En ce qui concerne l'aspect pu-
rement économique de la marche de
l'hôpital, on peut relever avec satis-
faction, qu'en 1978, son activité a
continué à croître, puisque 7998
personnes ont été soignées, soit 1027
de plus que l'année précédente. Le
nombre des journées-malades s'est
élevé à 101,204 contre 90,981 l'année
dernière, soit une augmentation de
10,223 journées ou 11,23 %.

Dans le cadre de l'amélioration
qualitative des services offerts par
l'hôpital, l'année passée a vu la réa-
lisation de deux intéressantes initia-
tives. La première d'ordre médical,
est due au D^r Spahr, qui, avec l'ap-
probation du comité de direction, a
mis sur pied un service de garde au-
tonome en pédiatrie. La seconde,
d'ordre organisationnel, a été l'in-
troduction du service à la carte, per-
mettant aux malades de composer
eux-mêmes leur menu éventuelle-
ment avec l'aide de l'infirmière. Ce
système a rencontré un vif succès et
a suscité un réel intérêt dans d'autres
établissements hospitaliers suisses.

Affectation de l'ancien hôpital ou hôpital de Gravelone

En tenant compte des directives
hospitalières en vigueur, le conseil
d'administration a décidé que l'hô-
pital de Gravelone recevrait les per-
sonnes âgées dont l'état de santé né-
cessite un long séjour hospitalier.
L'hôpital va être aménagé afin de
recevoir ces personnes âgées dans
les meilleures conditions sans toute-
fois songer à une pédiatrie de pointe.
Les chambres communes actuelles
vont être aménagées en chambres à
deux lits. Un groupe d'architectes
étudie actuellement ce projet de
transformation qui, une fois les dos-
siers établis, sera présenté au Grand

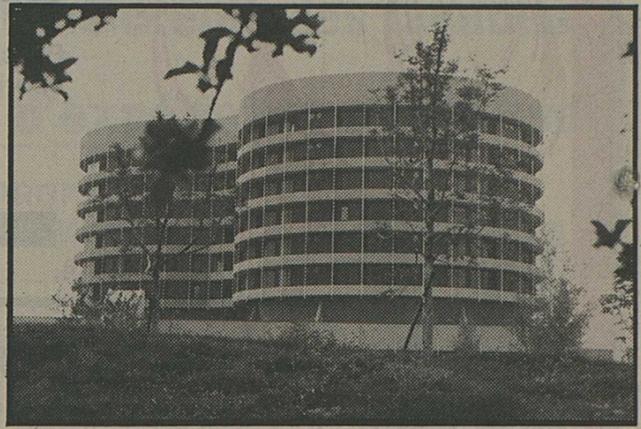
Conseil, à la session de novembre,
afin que la décision soit prise pour
l'octroi des subventions. Pour l'in-
stant, il est encore trop tôt pour don-
ner un chiffre pour les transforma-
tions prévues.

Former davantage encore d'infirmières et d'infirmiers

Il a été demandé à l'Ecole valai-
sanne d'infirmières de fournir plus
d'élèves, de porter le nombre de 15 à
25, pour les stages, dans les diffé-
rents établissements hospitaliers valai-
sais. Cette demande a été acceptée.

Mise en service du nouvel hôpital

La date du 15 octobre prochain a
été retenue pour la mise en service
de l'hôpital de Champsec. Le Dépar-
tement militaire fédéral mettra à
disposition une école de recrues de
transport sanitaire pour le transfert
du matériel et des installations de
l'hôpital de Gravelone à l'hôpital de
Champsec. Tout sera prêt, sauf qu'à
l'étage B, la livraison du matériel
pour le service de radiologie, causera
quelques perturbations pendant
quelque temps, mais ne met pas en
cause la date d'ouverture de l'hôpi-
tal.



Une vue du nouvel hôpital.

Bâtiment du personnel du nouvel hôpital

Lors du premier projet de cons-
truction, il avait été prévu 300 loge-
ments pour le personnel. Cette capa-
cité de logement a été réduite eu
égard à la situation économique.
Mais finalement, le conseil d'admini-
stration, d'entente avec le service
de santé, a décidé de construire un
logement, pour une centaine de per-
sonnes, réservé en priorité au per-
sonnel en formation. Ce bâtiment est
devisé à 1 100 000 francs et sera ter-
miné pour l'automne prochain.

Pour remplacer le D^r Ducrey, qui
a donné sa démission, le conseil
d'administration a fait appel au D^r
Jean-Jacques Pitteloud. D'autre part,
un contrôleur de gestion a été nom-
mé en la personne de M. Serge

Selayat. Le comité d'administration
s'est préoccupé également des heu-
res de travail du personnel soignant.
Une pétition a été lancée pour rame-
ner l'horaire de 43 heures 3/4 à 42
heures 1/2. Il faut savoir que l'horaire
de travail est plus élevé dans les hôpi-
taux de Suisse qu'en Valais.

Les comptes

C'est certainement la dernière an-
née que les comptes de l'hôpital
bouclent avec un excédent des recet-
tes. D'ailleurs, le budget pour 1979,
qui a fait l'objet de longues et minu-
tieuses études accuse un excédent
des dépenses de l'ordre de 296 400
francs. Pour l'exercice 1978, le coût
net de la journée-malade a été de
200 francs 70.

(A suivre)

Un Valaisan élu président de l'Association helvétique de l'ordre de Malte !

Au cours des assises de l'Association helvétique de l'ordre de
Malte, qui eurent lieu à Fribourg et à Hauterive les 23 et
24 juin derniers, M. Albert de Cocatrix, de Saint-Maurice, a
été nommé président de la branche suisse d'un ordre qui était
déjà établi dans notre pays, il y a près de huit siècles.

M. de Cocatrix, succède à S.E. le bailli Bêat de Fischer-
Reichenbach, président pendant dix ans, qui avait demandé à
être déchargé de cette fonction.

La carrière du nouveau président s'inscrit dans la ligne
de l'ordre, voué dès sa fondation au soulagement des malades.

En 1944, il entra au service
du Comité international de la
Croix-Rouge. Après l'armis-
tice, il fut l'un des deux délé-
gués de cette institution res-
tés à Berlin occupé par les
Russes, qui les retiennent pri-
sonniers quatre mois dans un
camp où ils souffrirent de la
faim.

De 1946 à 1955, M. de Co-
catrix exerça la fonction de
directeur-adjoint du Service
international de recherches à
Arolsen (République fédé-
rale), centre de documenta-
tion sur les camps de con-
centration nazis.

Après une courte mission
à Chypre, il fut placé à la tête
de cet important service,
poste qu'il quitta en 1977
pour prendre sa retraite à
Saint-Maurice.

Récemment, il reçut la
Grand-Croix au mérite de la
République fédérale alle-
mande et la Croix d'officier
de l'ordre de Léopold II de
Belgique.

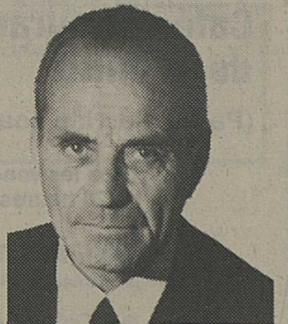
Les assises de l'Associa-
tion helvétique furent mar-

quées par une messe solen-
nelle célébrée par l'abbé
Kaul en l'abbatiale d'Hauterive,
qui prononça l'homélie
sur le rôle providentiel de
saint Jean-Baptiste, patron
de l'ordre, dont c'était la
fête. On entendit d'admira-
bles chants grégoriens, dont
une séquence de saint Jean-
Baptiste, de l'époque de
Rhodes, qui n'avait plus été
chantée depuis deux siècles.

A l'issue de l'office, une
sobre cérémonie marqua les
réceptions et la remise des
décorations. Les abbés Kaul
et Bouvier, directeur de Ca-
ritas-Genève, reçurent la
croix « Pro piis meritis ». Le
Dr Maurice Mamie, de Lau-
sanne, et M. Benoît Junod,
de Genève, furent nommés
chevaliers de Grâce Magis-
trale. M^{me} Brugger, collabo-
ratrice du comité en faveur
des lépreux (CIOMAL) reçut
la médaille d'argent au mé-
rite. La croix de chevalier au
mérite fut remise à M. Geor-
ges Grandchamp, maire
adjoint d'Annecy, pour son
activité très appréciée en fa-
veur de l'ordre, qui fut souli-
gnée par M. Ganter, prési-
dent de la délégation ro-
mande.

M. Villard de Thoire,
chancelier, remit à S.E. le
bailli Bêat de Fischer la
Grand-Croix de mérite avec
cordon et à son épouse la
Croix avec couronne. Puis il
fut procédé à la réception
des membres et infirmières
du service hospitalier.

A l'issue du repas officiel à
Grangeneuve, le chanoine
Walz, aumônier de l'associa-
tion, rappela la féconde car-
rière de S.E. Bêat de Fischer
et ses insignes mérites. En



termes émouvants, il lui ex-
prima la profonde gratitude
des chevaliers et décorés
pour dix années de dévoue-
ment désintéressé et efficace
au service des plus hautes
valeurs de notre temps. Ces
sentiments furent concrète-
ment exprimés par une mé-
daille de vermeil.

S.E. le comte Jehan de
Noüe, délégué de l'ordre en
Suisse, apporta les vœux de
S.A.E. le grand maître et sou-
ligna l'œuvre exceptionnelle
accomplie par le président
sortant sur le plan interna-
tional.

M. Villard de Thoire salua
le nouveau président, rappe-
lant sa carrière et ses mérites
et l'assurant du dévouement
de tous les membres de l'as-
sociation.

On notait la présence de
S.E. l'ambassadeur Breycha-
Vauthier, de plusieurs mem-
bres du corps diplomatique
et consulaire, de délégués de
l'ordre équestre du Saint-
Sépulcre et des chevaliers de
Saint-Jean.

Un admirable montage au-
dio-visuel sur le pays de Fri-
bourg fut présenté, puis le
docteur Luigi Musy et sa
charmante épouse reçurent
les participants dans leur do-
maine de Plainvent à Far-
vagny, situé au cœur de l'un
des plus beaux sites de la
campagne fribourgeoise.

Nous adressons à M. Al-
bert de Cocatrix nos vives
félicitations et nos vœux à
l'occasion de sa nomination
à la tête de l'ordre de Malte
en Suisse.

VÉRONIQUE

Notre petite étoile a passé furtivement dans notre vie.

Du haut du ciel elle veille sur vous et vous remercie d'avoir entouré
son papa, sa maman et sa sœur Corinne par votre présence, vos
messages, vos envois de fleurs et de couronnes.

Famille Musy

Martigny, juin 1979.



L'instant solennel tant attendu: la remise du diplôme par le conseiller d'Etat Antoine Zufferey.

ÉCOLE NORMALE DES GARÇONS

Sur 63 diplômés, 30 n'ont pas encore d'emploi

«Une pléthore modérée mais réelle»

SION (gé). - Hier, en fin d'après-midi, dans la salle de cinéma de l'école normale des garçons (ENG) a eu lieu la cérémonie de remise des certificats pédagogiques à 63 nouveaux instituteurs. Cette manifestation a été suivie par quelque 250 personnes et honorée de la présence de MM. Antoine Zufferey, président du gouvernement et chef du Département de l'instruction publique, de nombreux inspecteurs et inspectrices et des parents des heureux diplômés.

A trois reprises, au cours de la manifestation, La Chanson valaisanne, dirigée par M. Marcel Coutaz, a présenté un riche programme se rapportant aux traditions, à la vigne et au vin, en somme à tout ce qui fait ce canton que nous aimons tant. Ainsi, d'entrée, le ton solennel, le ton du beau, du vrai étaient donnés.

L'inquiétude du directeur et sa consigne aux élèves

L'abbé Roten, directeur de l'ENG, s'est adressé en termes choisis à toute l'assistance. Il a relevé que ces élèves, qui touchent aujourd'hui leur diplôme, sont arrivés, en même temps que lui à l'ENG, il y a cinq ans, et qu'ils ont travaillé ensemble. « Si vous voulez vous former, a-t-il dit aux diplômés, cheminez avec des jeunes.»

Puis l'abbé Roten a relevé ses deux grandes préoccupations. S'adressant au chef du Département de l'instruction publique, il a relevé avec inquiétude que sur les 63 nouveaux instituteurs de ce jour, 30 n'ont pas encore trouvé d'emploi. Si n'y a pas une obligation juridique pour le gouvernement de fournir un emploi, il y a néanmoins une obligation morale de mettre tout en œuvre, afin de procurer un travail à ces nouveaux diplômés.

L'abbé Roten s'est autorisé à poser quelques questions au chef du Département de l'instruction publique :

- Y a-t-il des possibilités de prévoir de nouvelles places de travail ?
- Peut-on encore dédoubler certaines classes ?
- Les postes occupés par des doubles salaires devraient-ils être revus ?
- Ne faudrait-il pas reconsidérer toute l'infrastructure de notre canton ?

Il y aurait lieu de mieux garantir l'accès dans les universités.

Notre canton subit aussi les conséquences de la récession, et il a été marqué par les « affaires ». Or, l'éducation est une œuvre de dévouement et de générosité.

Puis l'abbé Roten s'est félicité de la bonne entente qui règne à l'ENG entre les religieux et les laïcs. Pour un ordre religieux, l'enseignement est aussi une évangélisation. Finalement, le but de l'ENG est de former et préparer des hommes de bonne volonté.

« Il y a une pléthore modérée, mais réelle »

M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, au nom du Conseil d'Etat, a félicité et remercié tous ceux qui ont collaboré à la formation de ces nouveaux instituteurs. Puis il a rappelé la signification du diplôme pédagogique délivré ce jour, en disant aux nouveaux instituteurs : « Vous pouvez être fiers des résultats obtenus. Ce diplôme est une étape et non un but. » Puis, il a poursuivi : « Il y a cinq ans, vous avez été favorisés pour votre entrée à l'ENG car, pour parler au manque de personnel enseignant, le Conseil d'Etat avait décidé d'engager un plus grand nombre d'élèves. Jusqu'à cette année, notre canton a échappé à la pléthore d'enseignants. Dans la limite des crédits accordés par le Grand Conseil, nous faisons tout ce qui est possible pour résorber cette pléthore modérée, mais réelle. »

Vingt places dans le canton de Vaud

Enfin, M. Zufferey a donné connaissance d'une lettre du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, qui donne la possibilité à une vingtaine d'enseignants de trouver un emploi. Puis, il a été procédé à la remise des certificats pédagogiques aux instituteurs.

Les diplômés

5FA

Bertrand Bandolier ; Claude Bérard ; Eric Berthod ; Jacques Besse ; Jacques Briguet ; Gilbert Bruchez ; Dominique Favre ; Gabriel Fros-

sard ; Stéphane Germanier ; Emmanuel Gollut ; Pierre-F. Granges ; J.-Michel Hiroz ; Christian Maret ; Michel Rothen ; Dominique Savioz.

5FC

Yves Berthouzo ; Stéphane Bianchi ; Michel Darbellay ; J.-Pierre Dayer ; Gérard Dayer ; Attilio De Marchi ; Alain Fontannaz ; Georges Galloni ; Christian Keim ; Daniel Reuse ; Marc Rouiller.

5FB

Dominique Bochatay ; Dominique Bonvin ; Patrice Clivaz ; Christian Cotter ; Johan Daman ; J.-Maurice Delasoie ; J.-Baptiste Evéquoz ; Gérald Follonier ; Philippe Girod ; Christophe Guex ; Adrien Nanchen ; Daniel Rey ; René Roserens ; Pierre Theytaz ; P.-André Varone.

Les prix

Le prix de la librairie Vernay a été attribué, pour la moyenne de 5,8 à l'examen de maturité pratique, à Jean-Baptiste Evéquoz. Les prix de la Banque Cantonale du Valais ont été attribués à Jean-Michel Hiroz pour la meilleure moyenne générale : 5,38 et à Roland Zeiter pour la meilleure moyenne dans les disciplines du premier groupe.

Les prix du Crédit Suisse ont été attribués à Christian Escher, pour la meilleure note dans la deuxième langue nationale, et Patrice Clivaz, pour la note maximum de 6 en allemand à l'examen de maturité.

Tragique course d'école Ecolier zurichoïse tué

AUSSERBERG. - Hier, à midi, un tragique accident est survenu sur le Höhenweg qui relie Hohten à Ausserberg, tout près de ce dernier village. Une classe primaire de Zurich, qui passait des vacances dans la région de Kandersteg, avait entrepris une excursion qui devait les conduire, par le Höhenweg précisément, à Ausserberg. Subitement, un des écoliers, Hans-Peter Nydegger, 12 ans, de Zurich, a fait un faux pas, entraînant sa chute sur quel-

que 50 mètres. A 12 h. 50, Air-Zermatt était alerté par l'instituteur. Aussitôt, l'hélicoptère prit l'air, avec, à son bord, un médecin. Bien qu'un accompagnant de la classe lui portât immédiatement secours, les blessures à la tête étaient si graves que l'enfant devait décéder.

Le médecin, arrivé sur place, ne put que constater son décès. La dépouille mortelle a été transportée à la morgue de Viège.



HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

Courageusement, la TVR a présenté, hier soir, une émission qui ne trouve que rarement les faveurs d'un auditoire. Il s'agissait de la santé mentale ou, pour être plus précis, de la folie, au sens le plus général de ce mot.

Cette première enquête, montée par une équipe d'Antenne 2, abordait le thème de la folie chez l'enfant. Cette réalisation avait le mérite, non seulement de montrer aux téléspectateurs une réalité trop souvent occultée, mais, aussi, d'adopter une attitude sereine et constructive face à un problème qui effraie.

Les interviews d'enfants et de parents s'ordonnaient autour d'une réflexion sérieuse ; même si les images ébranlaient notre sensibilité, nous découvrions simultanément que les moyens de l'action, de l'aide existent et qu'aucun enfant ne peut jamais être considéré comme irréversiblement atteint.

Nous avons aussi pu nous rendre compte du travail accompli dans un hôpital qui ne se réfère pas aux pratiques classiques de l'institution psychiatrique. Ces séquences entrecoupées d'interviews ont également ouvert un champ de réflexion sur une recherche thérapeutique libre de tout préjugé médical ou scientifique.

Cette série d'enquêtes s'annonce donc comme un guide précieux pour la compréhension de ces enfants et pour notre façon de les regarder et de partager leur vie.

G. B.

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Un Valaisan docteur en droit



Hier après-midi, M^r Beat Schmid, d'Ausserberg, a été promu au titre de docteur en droit de l'université de Fribourg, après avoir soutenu une thèse fort remarquée, intitulée « Die Unabhängigkeit der Schweizerischen Nationalbank und ihre rechtliche Sicherung » (Editions Stämpfli, Berne-1979). Sur le plan professionnel, le jeune lauréat, avocat et notaire valaisan, officie comme collaborateur-juriste de langue allemande au Département de l'intérieur.

Nous félicitons M^r Schmid et lui souhaitons une heureuse carrière au service de la loi.

«Fête comme chez vous» à l'hospice du Grand-St-Bernard

Ce soir, jeudi 28 juin, à 20 h. 30, l'hospice du Grand-Saint-Bernard accueillera la Radio suisse romande qui, en direct sur les ondes, présentera sa traditionnelle émission «Fête comme chez vous», animée par l'inénarrable Michel Dénériaz. Ce dernier dialoguera ce soir avec une vingtaine de personnes. Une soirée qui s'annonce d'ores et déjà sous les meilleurs auspices !...

grand hôtel
des bains
Lavey
- les -
bains

Au restaurant grill-room

... les vacances de mer à votre portée... avec la

«Quinzaine estivale du poisson»

du 28 juin au 15 juillet

et toutes les spécialités de notre grande carte.

Sur la terrasse, service snack sur assiette.

Au piano: Hannes Krum

Réervations: tél. 025/65 11 21

Certificat de maturité pédagogique

Anne-Françoise Allégroz, Sion ; Nicole Andenmatten, Sion ; Aithanga Bachmann, Martigny ; Béatrice Bagnoud, Montana ; Marie-Yvonne Baillifard, Le Châble ; Chantal Bender, Fully ; Marie-Christine Beytritz, Saint-Maurice ; Nicole Bonvin, Ollon ; Catherine Borgeat, Vernayaz ; Isabelle Bruchez, Lourtier ; Sylvia Cettou, Massongex ; Anne Chardonnens, Martigny ; Bernadette Delaloye, Charrat ; Brigitte Doggwiler, Sion ; Michèle Duboule, Martigny ; Patricia Fardel, Sion ; Marie-Noëlle Fauth, Sion ; Danielle de Faveri, Sion ; Véronique Fierz, Monthey ; Marie-Madeleine Gabioud, Bruson ; Frédérique Germanier, Pont-de-la-Morge ; Marguerite Gларdon, Sion ; Sylvaine Gonthier, Sion ; Denyse Héritier, Sion ; Anne-Marie Jambers, Réchy ; Odile Kranzlin, Val-d'Illiez ; Pascale Lochmatter, Grimisuat ; Catherine Maret, Fully ; Marie-Claude Métrailler, Grimisuat ; Christine Mounir, Sion ; Anne-Chantal Murisier, Villette ; Danielle Putallaz, Vétroz ; Marianne Putallaz, Saint-Séverin ; Jocelyne Rappaz, Vernayaz ; Patricia Rausis, Orsières ; Anne-Michèle Rey, Corin ; Rita Rey, Ollon ; Jacqueline Stoeri, Sion ; Françoise Tamarcaz, Fully ; Danielle Trachsel, Crans ; Isabelle Veuthey, Sion.

Diplôme de maîtresse enfantine

Christine Abbé, Orsières ; Annick Bérard, Le Levron ; Fabienne de

ÉCOLE NORMALE DES FILLES 66 certificats et diplômes

SION (gé). - Hier après-midi, en présence de M. Antoine Zufferey, président du gouvernement et chef du Département de l'instruction publique, ont été remis 41 certificats de maturité pédagogique, 15 diplômes de maîtresse enfantine et 10 diplômes de maîtresse du CO division B, option économie familiale.

Voici la liste des heureuses bénéficiaires.

Certificat de maturité pédagogique

Chastonay, Sierre ; Solange Constantin, Sion ; Marie-Noëlle Dessimoz, Aven ; Roselyne Duc, Ollon ; Joëlle Evéquoz, Premplaz ; Francine Falcioni, Bramois ; Agnès Fellay, Riddes ; Mireille Follonier, Haute-Nendaz ; Carole Perrier, Saxon ; Véronique Rausis, Martigny ; Chantal Rey, Ollon ; Myriam Squaratti, Sion ; Simone Zufferey, Sierre.

Diplôme de maîtresse enfantine

Christine Abbé, Orsières ; Annick Bérard, Le Levron ; Fabienne de

Joëlle Bagnoud, Flanthey ; Octavie Barras, Ollon ; Anne-Claude Dessimoz, Vétroz ; Marinette Evéquoz-Bagnoud, Flanthey ; Anne-Marie Erné, Sion ; Mauricette Formaz, Orsières ; Christiane Jolissaint-Lambinet, Bramois ; Corinne Mayoraz, Saint-Maurice ; Marielle de Mauléon-Narbonne, Anzère ; Rose-Marie Schmid, Muraz-Collombey.

Diplôme de maîtresse du cycle d'orientation division B, option économie familiale

Patrice Duverney ; Jacques Emery ; Jean Epiney ; Didier Favre ; Geneviève Fellay ; Brigitte Fox ; Patrick Genoud ; Alain Hertz ; Robert Jaggi, Marianne Kaestli, Suzanne Lenz, Pierre Leuenberger, René Luyet, Marie-Hélène Mayor, Georges-Emile Meynet, Stéphane-Marc Oggier, Anne-Marie Praplan, Max Praz, Serge Roh, Pierre-Yves Roten, Harry-Lionel Salamin, Benoît Schoechli, Denis Sedlathech, Maria Stieger, Pierre Stückelberger, Stanislas Veuthey, Régis Vuignier, Jacques Zurbriegen.

Collège-lycée de Sion

Une bonne année

SION (gé). - Hier après-midi se sont terminés les examens pour l'obtention de la maturité au collège-lycée de Sion. Sur 91 élèves, répartis dans les différents types de maturité, il n'y eut finalement que sept échecs, ce qui peut être considéré comme un bon résultat.

Voici la répartition de ces échecs :
- maturité du type A aucun échec
- maturité du type B 3 échecs
- maturité du type C 4 échecs
- maturité du type E aucun échec
Le nombre d'échecs a été par contre plus élevé pour l'obtention du diplôme commercial. En effet, sur 19 élèves il y a eu 5 échecs, ce qui donne un pourcentage de 26,03%.

Maturité type A

Bernard Calpini, Pascal Duroux, Jean-Luc Follonier, Jean-Raphaël Fontannaz, Charly Savioz, Christian Sierro.

Maturité type B

Pierre-Yves Bagnoud, Jean-Claude Barras, Vincent Beytrison, Pascal Caloz, Stéphane Decoutère, Christophe Duc, Dominique Evéquoz, Gabriel Favre, Jérôme Hugentobler, Gilles Imhof, Wladyslaw Iwanowski, Jacques Mayencourt, Dominique Menge, Philippe Morard, Yvan Mudry, Lorenzo Pedrazzini, Charly Pralong, Hugues Rey, Alain Richard, Laurent Schmidt, Jean-Bernard Sierro, Claudio Soravia, Raphaël Treuillaud, Blaise-Dominique Zambaz.

Maturité type C

Nicolas Antille ; Marc-Antoine Bagnoud ; Didier Bonvin ; Pierre-Alain Burgener ; Bertrand Calpini ; Etienne Catzeflis ; Jean-Victor de Chastonay ; Jean-Philippe Clivaz ; Dominique Delaloye ; Gérald Duc ;

Maturité type E

Dominique Aymon, Jean-Michel Bianco, Charles-André Bruttin, Jérôme Fellay, Jean-Pierre Gaspoz, Pierre-Henri Loye, Jean-Antoine Mariéthoz, Edy Michaud, Jean-Charles Ots, Pascal-Marc-Laurent Perraudin, Pierre-Antoine Pfyffer, Patrick Praplan, Serge Rouvinet, Christophe Rouvinez, Jean-Michel Salamin, Jean-Claude Vouillamoz.

Diplôme

Germain Dayer, Yves Gaillard, Narcisse Gaspoz, Didier Germanier, Philippe Germanier, Jean-Pierre Hug, Eric Michaud, Jean-Raphaël Oggier, Olivier Pernet, Alain Pierroz, Olivier Revaz, Yves Roh, Paul-André Roux, Alain Théodoloz.

Saint-Nicolas Ecolier blessé

Hier, vers 16 heures, le jeune Jimmy Imboden, 11 ans, écolier, domicilié à Saint-Nicolas, circulait au guidon d'un cyclomoteur, de la place des Sports en direction de Saint-Nicolas-Village. A un moment donné, il fit une chute et se blessa. Il fut hospitalisé.



voir plus loin...
...c'est acheter plus près

Sucre fin 2 kg le kg **-.95**

Lait upérisé 1 litre **1.35**

Jus d'orange Cantelli 1 litre **-.95**

Bière sixpack Feldschlösschen Cardinal **3.75**

Bière Kanterbräu sixpack **2.90**



Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

CEE
CENTRE EQUIPEMENT EQUESTRE
1531 SASSEL - Tél. 037/64 22 34
Ouverture: jeudi, vendredi, samedi de 14 à 19 heures
SELLERIE DISCOUNT
CROIX-ROUGES 10
LAUSANNE
Fermé lundi matin

SELLERIE DISCOUNT NEUVE, 40 TYPES DE SELLES dès 299.-, nue pour cheval, dès 198.-, nue pour poney. **BOTTES** cuir dès 90.- **BOMBES** 40.- **PANTALONS** dès 100.-, etc. **HARNACHEMENT** complet cheval avec collier, 792.- **PONEY** 356.- **VOITURES PONEY**, 600.- **SULKI** poney, 800.-
Garantie: 2 ans sur arçon. Catalogue sur demande gratuit.

Vallée de Tourtagnagne

Raclette et grillades au feu de bois

Restaurant zär Träche Simigen
Tél. 028/42 28 21
36-121298

Garage Montani

Agence Toyota
Salquenen/Sierre
Tél. 027/55 63 62

3 utilitaires d'occasion Toyota

Crédit - Garantie
Occasions très soignées

Bon parce que du représentant Toyota

Le FC Saxon-Sports cherche, pour son équipe de juniors B

tournoi ou match amical

Ecrire à Serge Bruchez
Les Arolles A, 1907 Saxon.
36-27185

Perdu

trousseau de 3 clés

Récompense 4 cassettes TIP-TOP

Tél. 027/86 40 77
Chamoson
36-27198

A vendre

un lot de portes de balcon un lot de fenêtres le tout à double vitrage, ainsi que les volets.

Le tout à l'état de neuf, prix avantageux

Tél. 026/2 30 88
dès 19 heures
*36-400683

Machine à laver

linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.- par mois.
Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Prix Unip

ultra blanc NOUVEAU AVEC FLUOR
Dentifrice **1.90** 75 g

Deo-Douche Rexona **2.75** 150 ml

la fram **2.90** 155 g
2 sortes Spray désodorant

NIVEA solaire **3.70** 125 g
Lait solaire

PEPSODENT **4.50** 2x125 g
Le blanc-fraîcheur pour dents éclatantes
Dentifrice 2 pièces

Printil **2.90** 150 g
deodorant Spray désodorant

delial **5.90** 125 ml
avec ballon de bain gratuit
Lait solaire

tahiti **2.50** 165 ml
DOUCHE cologne, verte, sport, marine

NIVEA body milk **3.90** 250 ml

UNIP

Si votre voiture est poussièrre, nous lui rendons le souffle.

Avec beaucoup d'amour, de compétence et les produits Bosch de 1ère qualité. Votre voiture est en bonnes mains chez nous!

Dépistage rapide de pannes électriques sur autos.

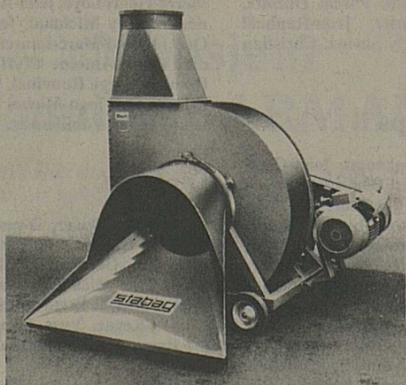
- Sion:** EDGAR NICOLAS, Av. de Tourbillon 43, 027/23 22 62
Martigny: GUEX, Rue du Grd. St-Bernard 42, 026/2 20 06
Monthey: HAROLD MISSILIEZ, Av. de la Plantaud 108, 025/71 29 39
Sierre: WILLY FOURNIER, Route des Lacs 1, 027/55 24 24



Souffleurs à foin Motofaucheuses Diverses machines de fenaison

Matériel de qualité livrable du stock.

Demandez conseil ou démonstration à nos spécialistes



Machines agricoles
Route de Bramois - Sion
Tél. 027/23 38 95

36-2407



R. Revaz
SION

Occasions état actuel

Opel Manta 19 SR	modèle 1971	Fr. 850.-
Opel Manta 16 S	modèle 1971	Fr. 1350.-
Fiat 124	modèle 1969	Fr. 300.-
Toyota Corona	modèle 1971	Fr. 400.-
Rekord 1700	modèle 1968	Fr. 800.-
Dodge Dart	modèle 1969	Fr. 250.-
Simca 1100	modèle 1970	Fr. 200.-

A vendre

Fiat 124 S Fr. 2500.-
Renault 16 Fr. 2500.-
Opel Ascona 16 Fr. 3500.-
R 6 50 000 km, Fr. 3500.-
VW Passat Fr. 5000.-

Expertisées. Garanties.
Tél. 027/86 31 25
86 34 07
36-2931

A vendre

Fiat 128 Coupé 1300 SL

Expertisée. 1972. 75 000 km. Fr. 3800.-

Tél. 027/55 74 75
36-27207

A vendre

une belle poussette

Wisa Gloria. Fr. 100.-

Tél. 026/8 22 20
dès 19 heures
*36-400682

A vendre d'occasion

une vitrine froide

Longueur 3 m 10
Valeur à neuf Fr. 12 000.-
Prix à discuter.

Tél. 027/81 16 76
36-27155

A céder moyennant évacuation rapide

bois de vieille grange

Ecrire sous chiffre P 36-27195 à Publicitas, 1951 Sion.

TRANSJURANE

En panne à Berne

Après la rencontre que le bureau de la Constituante jurassienne avait eue avec le conseiller fédéral Hürlimann et le chef de l'Office fédéral des routes M. Jacob, en décembre 1977, les Jurassiens croyaient le dossier de la Transjurane, qui devrait être incluse dans le réseau des routes nationales subventionnées à 90% par la Confédération, en bonne voie. En effet, les autorités fédérales s'étaient déclarées impressionnées par l'état d'avancement du projet et s'étaient rendues aux nombreux arguments des Jurassiens qui pouvaient ainsi espérer que la Transjurane pourrait être réalisée avant l'expiration du plan des routes nationales en 1992. Hélas, lors d'une récente rencontre avec les milieux routiers jurassiens, M. Jacob a fait savoir que le dossier de la Transjurane n'avait pas progressé à Berne. Pire, les

autorités fédérales envisagent maintenant la constitution d'une commission tripartite formée de représentants des cantons de Berne, Soleure et du Jura, les deux premiers pouvant être intéressés à la réalisation de la jonction Boncourt-Moutier et de ses prolongements. Cette procédure n'est pas du goût des Jurassiens car elle constitue un retard considérable et ne fait pas progresser les revendications jurassiennes. Il est hors de doute que dans le Jura cette attitude fédérale aura des répercussions négatives, d'autant que les dix-huit mois de léthargie du dossier ne plaident pas en faveur des autorités fédérales en la matière. On peut donc s'attendre à de nouvelles interventions jurassiennes, soit par le biais du gouvernement cantonal, soit par le canal des députés jurassiens aux Chambres. V.G.

**Politique fédérale à l'égard des réfugiés
Toujours plus ouverte**

BERNE (ATS). - La Suisse accueillera, s'il le faut, 1000 réfugiés de l'Asie du Sud-Est de plus que les 1000 déjà prévus pour 1979. C'est ce que déclare le Conseil fédéral, qui a parlé de cette importante question au cours de sa séance d'hier. Ainsi que l'a expliqué le vice-chancelier Buser, le Conseil fédéral a fait savoir que le contingent annuel admis - 1000 par année - n'était en fait qu'un chiffre indicatif. On pourra en accueillir davantage, s'il y a urgence, en ce sens qu'on pourra utiliser en 1979 le contingent de 1980. La question de la mise en place des infrastructures nécessaires pour le cas où un nombre plus important de réfugiés devait être admis fait l'objet de discussions avec les œuvres d'entraide et les autorités compétentes. Actuellement, 650 réfugiés asiatiques se trouvent déjà dans notre pays. La marge d'accueil est donc de 1300 environ. On essaiera de favoriser les

regroupements familiaux, dans la mesure du possible. Le Conseil fédéral veut mener une politique d'ouverture dans ce domaine, a souligné M. Buser. La Suisse soutient tous les efforts qui sont faits pour la convocation d'une conférence internationale sur les réfugiés du Sud-Est asiatique, telle qu'elle a été proposée par la Grande-Bretagne. Elle est prête à s'associer à tous les travaux en vue de cette conférence. L'appel du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, afin que le haut commissaire pour les réfugiés et le CICR fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour améliorer le sort des réfugiés, a été entendu. Le conseiller fédéral Hans Hürlimann, qui a entretenu ses collègues de ces questions, s'est déclaré satisfait, des magnifiques résultats obtenus par la

Chaîne du bonheur. Il n'est pas sûr, a enfin dit M. Walter Buser, que la conférence internationale se tienne à

Genève. On attend, à ce sujet, le sommet de Tokyo, où il en sera aussi question.

AUTRES DÉCISIONS

Essence : réduction de la teneur en plomb

Le Conseil fédéral a, d'autre part, discuté de la réduction de la teneur en plomb de l'essence. Il est acquis à l'idée de cette réduction puisque le programme prévu fixe à 1982 l'entrée en vigueur de la limitation à 0,15 grammes par litre de super. La normale est déjà soumise à cette mesure depuis le 1^{er} janvier dernier. La question est maintenant d'avancer la mise en application de la réduction pour la super. Le gouvernement n'a cependant pris aucune décision. Il attendra, là aussi, la conférence de Tokyo, où l'on doit aborder cette question. Pour le Département fédéral de l'intérieur, on pourrait résoudre ce problème par une réglementation transitoire.

blanchit totalement les deux entreprises de Suisse orientale concernées. La loi n'a pas été transgressée, ni les clauses du traité de non-prolifération. Les Etats-Unis se contenteront-ils de ce résultat et renonceront-ils à revenir à la charge à ce sujet ? On ne saurait le dire, a indiqué M. Buser.

Assurance-chômage : baisse du taux de cotisation

Autres décisions : Le Conseil fédéral a abaissé le taux global de cotisation de l'assurance-chômage, de 0,8 à 0,5% du salaire, avec effet au 1^{er} janvier prochain. Cet abaissement se justifie par l'ampleur du montant du fonds de compensation de l'assurance-chômage, qui n'est pas loin d'atteindre le milliard de francs.

Divers

Le gouvernement a également accepté la participation de la Suisse à deux nouveaux programmes de l'Agence spatiale européenne (ESA). Il a enfin augmenté l'intérêt produit par les bons de dépôt de la Confédération pour les réserves de crise de l'économie et adopté le règlement du service militaire 1980.

Exportations vers le Pakistan : tout est en ordre

Au sujet des exportations de matériel au Pakistan, qui ont fait l'objet de démarches de la part des Etats-Unis d'Amérique, le Conseil fédéral a pris acte du rapport du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, qui

**Révision de la Constitution fédérale
UN PROJET TROP CENTRALISATEUR
ESTIME LE GOUVERNEMENT JURASSIEN**

C'est à deux jours de l'échéance du délai que le Gouvernement jurassien fait parvenir au Département fédéral de justice et police sa réponse relative à la consultation des cantons sur la révision totale de la Constitution fédérale. Bien que cette consultation ait été lancée en juin dernier, alors que le Jura n'était pas encore un canton, la Constituante avait été priée de transmettre le dossier au premier gouvernement dont la réponse sera soumise aujourd'hui aux députés.

L'Exécutif jurassien, se fondant sur un travail préliminaire d'une commission, fournit une réponse de plus de vingt pages au DFJP. Le trait dominant en est un fédéralisme à toute épreuve, toutes remarques touchant des points contenus dans la Constitution jurassienne étant exclues. S'il est favorable à une révision, le Gouvernement jurassien pose comme condition qu'elle contribue au renforcement du fédéralisme et se fasse par étapes, pour éviter un rejet populaire.

Abordant les articles du projet, l'Exécutif s'inquiète du terme « Etat suisse » qui annonce la suite, à sa-

voir la diminution des pouvoirs des cantons. D'autres remarques : la nécessité de marquer le partage des tâches entre la Confédération et les cantons (art. 3), la mention de la liberté de manifestation publique (art. 13), celle de l'assurance en cas de maternité dans les droits sociaux (26). L'obligation de « favoriser » la participation dans les entreprises (29), la sauvegarde du sol contre les acheteurs étrangers (30), l'opposition à l'enchevêtrement des banques, mais aussi des « instituts bancaires » avec d'autres entreprises (32). Les femmes ne devraient pas être tenues à la défense du pays, sauf « en temps de guerre » (37), les cantons devraient être libres d'instaurer ou non des tribunaux administratifs (40). Au chapitre du régime financier, le Jura juge considérable l'extention du pouvoir de la Confédération et inadmissible « le droit exclusif de taxer les formes d'énergie et les personnes morales. De même, il n'est pas judicieux que la Confédération puisse prescrire aux cantons de lever un impôt sur les personnes physiques. Même réflexe d'autodéfense au chapitre de l'organisation, les cantons devant déterminer eux-mêmes les arrondissements électoraux pour l'élection des représentants des Chambres. Idem pour le référendum facultatif, les cantons décidant si leur Parlement ou leur gouvernement

peut le demander, cela valant aussi pour l'initiative. Longtemps majorisés, les Jurassiens entendent (68) que les formations politiques ne doivent pas compter un certain nombre de députés au Conseil national ni rendre compte publiquement de l'origine et de l'utilisation de leurs ressources pour avoir droit au soutien des deniers officiels.

Le Jura propose de prévoir qu'un conseiller fédéral n'est rééligible que trois fois. Et d'ajouter que la population romanche doit pouvoir prendre connaissance dans sa langue des messages officiels de la Confédération, notamment en vue des scrutins populaires. Il convient d'autre part d'ajouter que les deux demi-cantons de Bâle partent de la liste des demi-cantons (77) et de rejeter la variante selon laquelle les seize cantons les plus peuplés ont trois députés au Conseil des Etats. Il ne saurait en effet y avoir de canton de seconde classe, dit le Gouvernement jurassien. Quant à porter le nombre des conseillers fédéraux à onze, le statu quo est préférable, la création éventuelle d'un département présidentiel étant fermement combattue (95).

Enfin, c'est surtout au chapitre relatif à l'organisation des cantons que la réponse du Jura est incisive et très critique du projet. La garantie accordée à une Constitution cantonale étant purement juridique, le Jura propose que le Tribunal fédéral et non les Chambres, délivre le blanc-seing de conformité au droit fédéral. Il entend que, comme les Suisses de l'étranger, les ressortissants d'un canton n'ayant pas encore le droit de vote dans leur canton de domicile, puissent voter dans leur canton d'origine, ainsi que le prévoit la Constitution jurassienne. Les cantons doivent jouir de la même faculté que la Confédération en cette matière. Le Jura se rallie aux règles proposées pour la modification des territoires cantonaux (approbation par l'Assemblée fédérale et non le peuple).

L'Etat central ne devrait pas s'ingérer dans la coopération entre cantons voisins, en matière de protection de l'ordre, l'aide fédérale doit être subsidiaire à celles d'autres cantons. Dans les affaires étrangères, les cantons devraient avoir une plus grande marge de manœuvre. Il ne faut pas restreindre leurs compétences aux rapports de bon voisinage, mais les étendre aux domaines économiques et culturels, les cantons ayant un rôle international à jouer. De même, le Jura propose le rejet de l'alinéa prévoyant que « la Confédération peut disposer de forces de police cantonales ». Car la proposition de créer une police de sécurité a été rejetée. Dans tout ce chapitre, prédomine ainsi la volonté des Jurassiens de voir les prérogatives des cantons étendues, alors que le projet tend au contraire à les restreindre en maints domaines.

Enfin, dans sa conclusion, le Gouvernement jurassien juge que le projet entraîne une centralisation excessive, voire supprime les droits des cantons par des lois-cadres que la Confédération peut édicter sans contrôle strict. Il conduit à une asphyxie des cantons en les privant d'une grande partie de leurs ressources or, il est indispensable d'instaurer un régime financier qui ne réduise pas l'Etat cantonal à une circonscription administrative en perpétuelles difficultés financières. L'autonomie cantonale doit être garantie dans certains domaines et la coopération développée. V.G.

**APRÈS ZÜRICH, BÂLE
Le parti communiste, en tant que
menace pour l'Etat, doit être surveillé**

BÂLE (ATS). - Même s'il n'a pas de preuves que le parti du travail (PDT) se livre à des activités illégales, le Gouvernement de Bâle-Ville considère qu'il s'agit d'une organisation « extrémiste » qu'il convient de surveiller. C'est ce qu'il répond en substance à un député de ce parti qui voulait connaître l'opinion du Conseil d'Etat au sujet des mesures prises par les autorités zürichoises à l'encontre de membres

du parti communiste.

Dans sa réponse, le Gouvernement bâlois affirme que les organisations menaçant l'Etat se caractérisent par le fait qu'elles ne laissent que partiellement apparaître au grand jour leurs véritables objectifs, leur tactique et leurs moyens. Entre les activités politiques légales et illégales, poursuit-il, il y a une zone d'ombre qui est précisément le

domaine où doit intervenir la protection préventive de l'Etat. Selon les informations dont dispose le Conseil d'Etat, le parti du travail suit une ligne politique révolutionnaire et n'exclut pas expressément le recours à la violence en tant que moyen de lutte politique : il doit donc aujourd'hui encore être considéré comme extrémiste. Le Gouvernement zürichoïse avait récemment fait une réponse similaire.

Cointrin : un bimoteur se pose «sur le ventre»

GENÈVE (ATS). - Un avion bimoteur du type Beechcraft Baron, immatriculé en France, et qui venait de Saint-Etienne, s'est posé «sur le ventre» sur la piste en gazon de l'aéroport de Genève hier matin peu après 8 h. 30. Le pilote et son passager sont indemnes, a indiqué le service de presse de l'aéroport en précisant qu'une enquête est ouverte pour déterminer les causes de cet incident.

**Grand Conseil soleurois
Goesgen doit fonctionner**

SOLEURE (ATS). - Le Grand Conseil soleurois a rejeté hier une motion demandant au gouvernement cantonal d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour qu'il révoque l'autorisation de mise en service accordée à la centrale nucléaire de Goesgen-Daeniken. Par ailleurs, le

Conseil d'Etat s'est déclaré prêt à transmettre aux autorités fédérales compétentes une demande déposée par plusieurs députés à la suite de l'accident de Harrisburg et portant sur la mise en place d'un organe indépendant pour le contrôle de la sécurité des installations.

Canton de Zurich : un demi-million pour les réfugiés indochinois

ZÜRICH (ATS). - Le Gouvernement zürichoïse veut soutenir par un don d'un demi-million de francs l'opération de sauvetage des réfugiés de l'Asie du Sud-Est qui est organisée par les organisations d'entraide suisses. Selon la proposition faite au Grand Conseil, il doit être remis au fonds à buts d'intérêt public. Le gouvernement étudiera en outre si le moment venu une contribution supplémentaire apparaît justifiée.

**PÉTROLE VAUDOIS
La fin d'un rêve**

YVERDON (ATS). - Treycovagnes, petit village du nord vaudois, fait bien partie du pays de Vaud et non du Texas : au cours d'une transaction qui a eu lieu hier en fin d'après-midi, la commune a repris le terrain sur lequel la société « Jura vaudois pétrole S.A. » (Shell Switzerland) avait fait sans résultat de la prospection pétrolière. La société a remis à la municipalité le montant correspondant aux frais de remise en état du terrain.

L'autorisation de forage avait été accordée par le Gouvernement vaudois en décembre 1977. Mais les travaux de sondage furent arrêtés en septembre 1978, quand les puits atteignirent une profondeur de 3221 mètres.

On n'avait pas trouvé de pétrole, mais seulement une quantité insignifiante de gaz. La tour de forage, « Derrick » haute de cinquante mètres, a été démontée, il y a quelques mois.

Un espoir de la natation américaine se tue en Suisse

SOLEURE (ATS). - La jeune étudiante américaine de 21 ans, qui, mercredi dernier, a fait une chute mortelle dans le Jura soleurois alors qu'elle rentrait en compagnie de sept camarades d'un pique-nique au clair de lune était une sportive de pointe domiciliée dans le Massachusetts. Donna Marie Carter séjournerait en Suisse dans le cadre des échanges d'étudiants entre l'Europe et les Etats-Unis. Son identité n'avait pas été dévoilée immédiatement car ses proches n'avaient pas encore pu être informés de l'accident. La police

cantonale soleuroise a indiqué que, selon des informations non confirmées, la victime était un espoir de la natation américaine. Donna Marie Carter était membre du cadre national et à ce titre sollicitée pour participer aux Jeux olympiques de Moscou. Elle avait remporté plusieurs titres aux championnats universitaires qui ont eu lieu récemment à Genève

Employé CFF tué par un train

ALTENDORF (ATS). - Un employé CFF, M. Roberto Nombelli, 34 ans, de Bubikon (ZH) a été happé par un train dans la nuit de lundi à mardi alors qu'il effectuait des travaux sur une voie à Altendorf (SZ). Il a été tué sur le coup.

Noyade dans le lac de la Gruyère

MORLON (ATS). - M. Charly Rufieux, 35 ans, de Broc, s'est noyé mardi dans le lac de la Gruyère, au-dessous de Morlon (FR). Son corps a été repêché hier en début d'après-midi par les plongeurs de la gendarmerie cantonale.

On ignore pour l'instant les circonstances de l'accident. M. Rufieux avait pris place dans une barque en compagnie d'un couple ami.

Tavel : piéton tué

TAVEL (ATS). - Une femme de 70 ans, M^{me} Sophie Curty, de Tavel, a été happée par une voiture hier après-midi alors qu'elle traversait la chaussée sur un passage de sécurité, dans sa commune de domicile. Grièvement blessée, M^{me} Curty est décédée peu après son admission à l'hôpital de Tavel.

Voiture contre camion : un mort

MENZIKEN (ATS). - Un automobiliste de 38 ans, M. René Bauer, de Reinach (AG), a été tué mardi après-midi dans un accident de la circulation qui s'est produit à Menziken (AG). La victime est entrée en collision avec un camion. Sa passagère a été grièvement blessée.

Neuchâtel : le tribunal administratif est virtuellement créé

NEUCHÂTEL (ATS). - Le Grand Conseil neuchâtelois a voté hier une nouvelle loi instituant un tribunal administratif cantonal qui s'occupera des recours interjetés contre des décisions administratives. Le Conseil d'Etat, après de longues discussions avec la commission législative, s'est décidé à retirer un amendement par lequel il voulait rester l'instance de recours pour un certain nombre de domaines communaux. La commission législative lui a donné toutes garanties selon lesquelles la nouvelle loi ne transformerait pas la république en une « république des juges ».

**Scandale de Chiasso: Laffranchi est un «faible» et un «exécutant»
«Sa loi suprême: le profit»**

CHIASSO (ATS). - Une peine de prison fortement réduite à la place des cinq ans de réclusion requis, la renonciation à une amende de 10 000 francs ainsi que le renvoi à une cour civile de la demande pour dommages de 20 millions du Crédit Suisse. Voici ce qu'a demandé le défenseur de Claudio Laffranchi (53 ans), l'ex-vice-directeur de la filiale de Chiasso du Crédit Suisse au procès de la Texon. M. Laffranchi est un des principaux accusés à côté de

Kuhrmeier. Le défenseur, M^r Franco Ballabio a justifié ce qu'il demandait avant tout par la situation personnelle de l'accusé et par sa fonction inférieure au sein de la Texon. Laffranchi était un faible, a dit l'avocat. Au cours des années de boom, il s'est adapté à l'habitude de prendre le profit pour loi suprême. Il était un exécutant qui a constamment obéi fidèlement à son chef et ami Kuhrmeier qu'il n'aurait jamais trahi.

En tant qu'administrateur, Laffranchi ne faisait qu'exécuter les directives de l'ex-directeur de la filiale Kuhrmeier. Vu l'insuffisance du système de contrôle du Crédit Suisse, il faut plutôt appliquer l'article 64 du code pénal selon lequel il y a des circonstances atténuantes si l'inculpé a été « induit en tentation grave par la conduite de la victime ». L'avocat a encore avancé d'autres arguments pour une atténuation de la peine et notamment l'attitude de l'accusé après que l'affaire eut éclaté. Il a fait des aveux dès le début et pendant les deux ans de l'instruction a été constamment prêt à collaborer.

MEXIQUE Attentat contre le shah?

CUERNAVACA (Mexique) (ATS/AFP). - Un attentat contre le shah d'Iran a été perpétré, mardi, sans succès, à Cuernavaca, où réside actuellement l'ex-souverain iranien, a annoncé mardi le journal mexicain *El Diario*. Selon les informations qu'a recueillies le journal mexicain *El Diario*, auprès des gardes du corps du shah, un hélicoptère « sans immatriculation » a mitraillé sa maison en volant en rase-motte. Les gardes du corps ont répliqué et l'hélicoptère a disparu sans insister, a poursuivi le journal.

La police a fait distribuer dans tous ses postes, ainsi qu'aux douanes, le portrait du terroriste vénézuélien, ou présumé tel, Ilich Ramirez Sanchez, dit « Carlos ».

On revendique...

TEHÉRAN (ATS/AFP). - L'organisation « Fedayin Islam » (musulmans intégristes) a revendiqué, par l'intermédiaire de son président, l'ayatollah Sadegh Khalkhali, l'attentat manqué contre le shah d'Iran. L'ayatollah, dans une déclara-

tion faite hier à l'AFP, a précisé que « le shah aurait été légèrement blessé au cours de l'attentat ». L'ayatollah a déclaré que « la voiture de l'ex-shah a été complètement détruite au cours de l'attentat ».

L'ayatollah Sadegh Khalkhali a enfin tenu à lancer un avertissement aux autorités mexicaines pour avoir donné asile à un « homme dangereux ». Il a aussi prévenu le shah lui-même qu'il serait finalement abattu, « même s'il se cachait dans les souterrains de la Maison-Blanche ».

... et l'on dément

La police mexicaine a démenti, hier, les déclarations du président des tribunaux révolutionnaires, selon lesquelles le shah aurait été légèrement blessé lors d'un attentat commis mardi soir à Cuernavaca.

« Il n'y a pas eu d'attentat contre la vie du shah, ni de fusillade, ni de quoi que ce soit depuis que le shah est arrivé à Cuernavaca », a déclaré le commandant Angel Alkecera del Valle, chef de la police de cette luxueuse station balnéaire.

Pétrole: qui se mettra d'accord en premier? CONSOMMATEURS OU PRODUCTEURS?

SOMMET DE TOKYO Une fébrile veillée d'armes

TOKYO (ATS/AFP). - Le premier ministre japonais Masayoshi Ohira a entrepris de proposer, dès hier, aux participants au sommet des pays industrialisés, un plan de réduction des importations pétrolières. M. Ohira et le président américain Jimmy Carter se sont déjà mis d'accord sur ce plan. Ce dernier fixe des objectifs pour 1979 et 1980 aux sept pays industrialisés. Le premier ministre nippon a déjà eu un entretien à ce sujet, hier matin, avec le premier ministre canadien, M. Joe Clark. Il devait en avoir un autre avec le président de la commission de la Communauté européenne, M. Roy Jenkins.

Selon des sources gouvernementales japonaises, la tâche de M. Ohira serait d'aplanir les différences existant entre ce plan et la proposition européenne de « geler » les importations de pétrole au niveau de 1978 jusqu'en 1985. Ainsi, ajoute-t-on de même source, les « Sept » pourraient se mettre d'accord sur des actions conjointes de conservation d'énergie à l'issue du sommet.

M. Ohira aura des entretiens séparés avec le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt et le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing. Selon des hauts fonctionnaires japonais, M. Ohira informera le prési-

dent Carter du résultat de ces entretiens.

Giscard d'Estaing : l'effort doit être général

Le président Valéry Giscard d'Estaing a implicitement critiqué hier la proposition américaine de gel des importations de pétrole pour deux ans seulement. « Il faut décider une plus longue période pour décourager la spéculation à la hausse et montrer que l'on est décidé à chercher d'autres sources d'énergie ».

Dans une interview accordée à la chaîne de télévision japonaise

«NHK», le chef de l'Etat français a affirmé de nouveau que « le Japon et les Etats-Unis doivent faire le même effort que l'Europe pour limiter leurs importations de pétrole. Ce n'est pas les limitations européennes seulement qui régleront le problème ». « Les décisions éventuelles que prendra le sommet de Tokyo, a-t-il souligné, devront être appliquées de manière comparable. Si un pays cesse pour une raison ou une autre de respecter les limitations décidées, d'autres le feront aussi ».

Voir également page 1

OPEP: l'impasse...

GENÈVE (ATS/AFP/Reuter). - La conférence ministérielle des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a repris ses travaux, hier matin, peu après 10 heures. Cette 3^e séance a débuté par une réunion groupant uniquement les chefs des délégations des 13 pays membres de l'OPEP. Ils devaient être rejoints dans le cours de la matinée par les experts qui avaient reçu pour mandat, mardi, d'étudier dans la soirée la question des prix.

Aucune décision sur les nouveaux prix du pétrole n'a toutefois été prise au cours de cette troisième séance.

La tension monte

La conférence de l'OPEP est entrée, hier soir, dans une phase dramatique, qui a conduit le président de l'organisation à tenter une ultime opération de sauvetage.

M. Manah al Oteiba a décidé subitement de s'entretenir en particulier avec les douze ministres uniquement dans son appartement de l'Intercontinental.

Un porte-parole de la conférence des ministres de l'OPEP a annoncé, vers 21 h. 30, hier soir, que la réunion convoquée par M. Oteiba avait pris fin. Le porte-parole a ajouté qu'aucun accord n'avait pu être réalisé sur la question des prix. La conférence se réunira à nouveau ce matin, à 10 heures.

Le cheikh Yamani dénonce les extrémistes

Le ministre du pétrole d'Arabie saoudite s'est élevé, hier, contre « l'extrémisme » manifesté par d'autres pays de l'OPEP au cours de l'actuelle session ministérielle de Genève sur les prix pétroliers.

« Le cheikh Yamani a déclaré à l'agence Reuter ne pas exclure une impasse. Des pays producteurs veulent voir le prix du pétrole saoudien passer à 20 ou 23 dollars le baril, ainsi que l'adjonction de surcharges. Une telle proposition est inacceptable à l'Arabie saoudite, a-t-il dit.

BRUXELLES (ATS/AFP).

Deux personnes ont été arrêtées, hier matin, à Gand (Belgique). Elles ont reconnu être les auteurs du quintuple meurtre qui a eu lieu, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, près de Gand, apprend-on à la gendarmerie de cette ville.

Le « Suez Blend » augmente de 85 % !

LONDRES (ATS/AFP). - Sans attendre les décisions de l'OPEP, l'Egypte vient de porter de 17,15 à 32,50 dollars par baril de pétrole le prix de son pétrole de qualité « Suez Blend », similaire à « l'Arabian Light », de l'Arabie saoudite, apprenait-on hier, à Londres, dans les milieux spécialisés.

Elle a relevé en même temps de 15,32 à 26,50 dollars le prix de sa qualité « Belaim Blend » et à peu près du même ordre celui de la qualité « Ras Garib », qui passe à 24,50 dollars.

L'Egypte exporte environ 400 000 barils par jour. Elle ne fait pas partie de l'OPEP.

Des « assurances » pour Israël

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Par un accord publié mardi à Washington, les Etats-Unis se sont engagés à ravitailler Israël en pétrole en cas de pénurie.

L'accord porte sur une période de 15 ans jusqu'au mois de novembre 1994. Il précise que si Israël ne peut obtenir du pétrole par les voies normales, les Etats-Unis le lui fourniront au prix pratiqué sur le marché international, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un pays tiers.

Une lettre annexe précise qu'Israël doit maintenir en permanence six mois de réserves. M. George Sherman, porte-parole du Département d'Etat américain, a précisé que l'accord avait été un élément essentiel dans les négociations sur le traité de paix israélo-égyptien.

Israël et les Etats-Unis avaient signé un accord semblable en 1975. Depuis cette date, Israël n'avait jamais eu à faire appel à l'aide américaine.

LOS ANGELES (ATS/AFP).

L'un des pionniers du dessin animé, Dave Fleischer, qui avait notamment créé les personnages de « Popeye » et de « Betty Boop », est décédé à l'âge de 84 ans.

Pour la première fois depuis cinq ans Chasseurs syriens et israéliens s'affrontent... dans le ciel libanais

BEYROUTH/JERUSALEM (ATS / AFP). - L'aviation israélienne, qui a effectué plusieurs raids contre les objectifs palestiniens au sud et au nord du Liban depuis avril dernier, a engagé, hier, pour la première fois, le combat avec des chasseurs syriens qui voulaient empêcher, selon Damas, les appareils « ennemis » d'atteindre leurs objectifs.

Selon les autorités militaires de Damas, quatre avions syriens auraient été « touchés ». Elles ajoutent que deux appareils israéliens ont été abattus. Ce chiffre est confirmé par les Palestiniens.

C'est à 11 h. 30 (10 h. 30 HEC)

que des appareils syriens, dont le nombre n'a pas été précisé, sont intervenus aussitôt après le bombardement par les avions israéliens, du camp palestinien d'Ain Heloue, à la sortie sud de Saida (chef-lieu du Sud-Liban, à 40 km au sud de Beyrouth), de Damour et d'autres localités proches de Tyr.

Jérusalem : tout le monde est rentré

Le Gouvernement israélien a immédiatement averti l'Egypte des circonstances et conséquences du com-

bat aérien, au cours duquel cinq « Mig 21 » syriens ont été abattus au-dessus du Liban par des avions israéliens.

Dès le début des combats, le premier ministre Menahem Begin avait reçu un rapport détaillé des opérations.

On démentait à nouveau, hier après-midi en Israël, de source militaire autorisée, les informations en provenance de Beyrouth selon lesquelles un ou deux appareils israéliens auraient été abattus. Tous les appareils sont rentrés indemnes à leur base, dit-on.

Un sérieux risque d'escalade

TEL AVIV (ATS/AFP). - Le combat aérien qui a opposé, hier matin, avions syriens et israéliens, est le premier depuis plus de cinq ans : pendant la guerre d'usure qui suivit la guerre d'octobre 1973, les appareils israéliens avaient abattu, le 29 avril 1974, quatre avions syriens.

C'est aussi le premier dans le ciel libanais. A maintes reprises, durant l'opération Litani (mars 1978), les avions israéliens et syriens s'étaient trouvés à distance relativement faible les uns des autres. Mais le combat avait été évité.

Les milieux militaires israéliens se demandent s'il n'y a pas eu une décision des autorités politiques et

militaires syriennes de s'opposer par la force à la nouvelle tactique israélienne, qui consiste à s'attaquer systématiquement aux bases de fedayin, « jusqu'à ce qu'ils n'aient plus la force de lever le doigt contre Israël », ainsi que l'a répété le premier ministre Menahem Begin, lundi soir, à Kiryath Chmona.

Israël n'étant pas prêt à renoncer à cette tactique, on pourrait donc entrer dans une escalade peut-être lourde de conséquences, ajoutent les commentateurs.

Ils soulignent à ce propos que le Liban deviendrait alors un champ de bataille. Les commentateurs se demandent quelle serait la position de l'Egypte, si la situation continuait de se détériorer.

NICARAGUA: PARTIRA... PARTIRA PAS... Un ultimatum de Washington?

MANAGUA (ATS). - L'annonce de la réunion d'urgence du Congrès national, aujourd'hui à Managua, alimentait hier toutes les rumeurs au Nicaragua. Les observateurs soulignent que l'éventuel départ, même temporaire, du président Anastasio Somoza constituera l'essentiel des discussions. Pour en arriver là, il aura fallu une intervention probablement vigoureuse des Etats-Unis, soucieux de mettre en place un gouvernement de coalition qui comporte des éléments somozistes. De là à penser que la guerre civile touche à son terme, il y a un pas que peu oseront franchir. En effet, on voit mal les sandinistes accepter un tel compromis, alors que la situation militaire semble évoluer à leur avantage, en province tout au moins.

Le Congrès nicaraguayen se réunira aujourd'hui afin de trouver une « solution constitutionnelle » à la crise que connaît le pays, a-t-on appris à Managua. De fait, il s'agira vraisemblablement de désigner un successeur au général Somoza, au pouvoir depuis treize ans et dont la famille a régné sans partage depuis près d'un demi-siècle. Pourtant,

dans l'entourage du général, on continue à affirmer qu'il n'est pas question de démission. Mais l'isolement international grandissant du régime, le blocage de la situation militaire et de vives pressions américaines pourraient déboucher plus rapidement que prévu sur de nouvelles données.

A cet égard, le voyage éclair du cousin de M. Somoza, le vice-président de la Chambre Luis Pallais, retient l'attention. M. Pallais s'est rendu mardi à Washington et son retour à Managua a coïncidé avec la décision prise en pleine nuit de convoquer le Congrès. M. Pallais est d'ailleurs reparti pour la capitale américaine après s'être entretenu pendant quatre heures avec le président du Sénat, M. Pablo Reber, ainsi qu'avec M. Francisco Urcuyo, président de l'Assemblée, deux noms déjà avancés comme successeurs possibles du général Somoza. M. Pallais aurait notamment fait état d'un véritable ultimatum de Washington.

650 réfugiés à la mer

KUALA LUMPUR (ATS/AFP). - Les forces de sécurité malaisiennes ont repoussé dans les eaux territoriales neuf bateaux ayant à leur bord 650 réfugiés vietnamiens, qui ont tenté de débarquer sur la côte est de la Malaisie.

SALT II Un trouble-fête...

WASHINGTON (ATS/AFP). - Un projet de résolution obligeant le président américain Jimmy Carter à renégocier avec l'URSS le traité « SALT-2 » sur la diminution des armements stratégiques a été déposé, mardi, au Sénat.

L'auteur de cette résolution, le sénateur Jake Garn (républicain de l'Ohio), est un des adversaires les plus acharnés du traité que le président Carter a signé la semaine dernière avec M. Leonid Brejnev, à Vienne.

Le sénateur Garn, dont la résolution sera examinée par la commission des affaires étrangères du Sénat, précise six modifications qui doivent, selon lui, être apportées au traité avant d'être ratifié par le Sénat.

M. Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères d'Union soviétique, a catégoriquement écarté, lundi, dans une conférence de presse à Moscou, toute possibilité de renégociation de l'accord « SALT-2 ».

CORÉE Les troupes américaines seront maintenues

TOKYO (ATS/AFP). - Le président américain Jimmy Carter a décidé de geler le projet de retrait de troupes américaines basées en Corée, a annoncé, hier à Tokyo, un haut fonctionnaire américain.

Le président Carter fera une déclaration officielle à ce propos à Washington, quelques jours après son retour de Tokyo et de Corée du Sud, a ajouté le haut fonctionnaire.

M. Carter a pris cette décision juste avant son départ pour le sommet de Tokyo, après avoir été informé par les Services de renseignement américains que la force militaire nord-coréenne était plus importante que ne le pensaient jusqu'à présent les Etats-Unis. Le président Carter se rendra en Corée du Sud, vendredi, pour inspecter la zone démilitarisée partageant la Péninsule coréenne depuis l'armistice de 1953. Une rencontre avec le président Park Chung Hee est prévue.

Depuis que M. Carter a accédé à la présidence des Etats-Unis, 3000 soldats américains ont quitté la Corée, mais il en reste encore 27 000.

COLLISION MARITIME 14 corps retrouvés sur le cargo français

ROME (ATS/AFP). - Les corps carbonisés de 14 marins français ont été retrouvés, hier, à bord du cargo « Emmanuel Delmas », entré mardi matin en collision avec un pétrolier italien, au large du littoral romain. Sept membres de l'équipage sont encore portés disparus.

Le cargo français « Emmanuel Delmas », impliqué dans cette collision avec le pétrolier italien, a été mis sous séquestre par la magistrature romaine. Le substitut du procureur de la République a ordonné son

transfert au port de Civitavecchia. Le bateau, tiré par des remorqueurs italiens, était toujours la proie des flammes malgré les efforts des marins-pompier. Quant au pétrolier « Vera Berlingieri », il a coulé dans la matinée par 500 mètres de fond. Les produits encore contenus dans ses citernes sont remontés à la surface et ont pris feu limitant ainsi les risques de pollution. Deux navires spéciaux de lutte antipollution sont néanmoins sur les lieux.

Seychelles: un président « élu »

VICTORIA (ATS/AFP). - M. Franck Albert René a été proclamé président de la République des Seychelles, à l'issue des élections générales qui se sont déroulées du 23 au 26 juin dans les îles de Mahe, Praslin et La Digue.

chef d'Etat était le seul candidat à ces élections, présenté par le parti unique dont il est le leader, le Front progressiste du peuple seychellois (SPPE). Avocat de formation, le président René dirige en fait le pays depuis le renversement de l'ancien président James Mancham, le 5 juin 1977. Le président René, élu pour cinq ans, doit former aujourd'hui son nouveau gouvernement.